



L'INTERVIEW DE KADHAFI

«Isratine vivable»

Revenu dans le concert des nations, Muammar Kadhafi présente ses nouvelles idées sur le monde, et notamment sur le Proche-Orient. **page 19**



TRIBUNAL PÉNAL ÉCONOMIQUE

Verdict mesuré pour Riccardo Bosquet

L'ex-entrepreneur chaux-de-fonnier a été condamné hier à dix mois de prison avec sursis pendant deux ans. **page 15**

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

MÉDECINE SPORTIVE

Soigner la prévention

La médecine du sport, une médecine à part? En tout cas, elle est ouverte à tout le monde, et n'est pas seulement réservée aux sportifs d'élite, comme beaucoup ont tendance à le penser. Spécialiste en la matière, le docteur Peter Jenoure, qui a effectué une partie de ses études à Neuchâtel, estime que la Suisse a bien du retard dans une branche qui n'est pratiquement pas étudiée dans nos universités. Aussi, il préconise une meilleure prévention, afin de diminuer des accidents parfaitement évitables. En matière de dopage, Peter Jenoure, qui a pris part à de nombreux JO, remarque que les cas positifs représentent un infime pourcentage par rapport aux contrôles effectués. **page 25**

À LA UNE

AUVERNIER

L'heure des gros travaux

page 10

VALLÉES

Elèves invités à se rhabiller

page 13

Menace de grève

LA POSTE Moritz Leuenberger ne parvient pas à désamorcer le conflit entre le géant jaune et le Syndicat de la communication. Des actions syndicales sont prévues demain



Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a entendu hier le directeur de La Poste, Ulrich Gygi, et le président du Syndicat de la communication, Christian Levrat, afin de désamorcer le conflit entre les deux parties. En

vain. Le syndicat accuse La Poste de vouloir créer des sociétés anonymes pour la transformation d'offices en agences. **page 20**

PHOTO KEYSTONE

OPINION

Par François Nussbaum

Le rôle de l'Etat est ambigu

Débrayages de fonctionnaires, huit jours de grève chez Swissmetal, épreuve de force et actions musclées annoncées à La Poste: la paix du travail vit des jours difficiles. La Suisse n'en avait pas l'habitude mais peut-être devra-t-elle s'y faire: les mutations socioéconomiques se succèdent au pas de charge, brouillant les cartes du partenariat social. L'exemple de La Poste est même frappant, dans la mesure où il a mis en scène, hier, trois protagonistes du même bord politique (socialiste): le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a tenté une médiation entre le patron de l'entreprise Ulrich Gygi et le syndicaliste Christian Levrat. L'échec

montre bien que le conflit n'est pas soluble dans une bonne secouée familiale. Socialiste ou pas, chacun joue désormais sa partition. Celle du syndicaliste consiste à voir, dans la stratégie de La Poste, une privatisation larvée de l'ancienne régie fédérale, pour passer d'une haute protection sociale à la «flexibilité» d'une société anonyme. Celle du directeur de La Poste, c'est de considérer que la survie de l'entreprise dépend de ses parts de marché. Dans une concurrence jugée dure mais surtout inévitable, la flexibilité des SA offre la marge de manœuvre nécessaire. Dans cette logique, les acquis sociaux se-

ront sauvegardés «autant que possible». Quant au ministre de tutelle, il a refusé de trancher politiquement, renvoyant ses interlocuteurs au texte dont ils se réclament tous deux: la convention collective en vigueur. C'est un peu contradictoire. On charge un juge de se prononcer, non pas sur un conflit de travail, mais sur une stratégie d'entreprise (dont la Confédération est propriétaire), alors que, dans le cadre de la libre circulation, le même Conseil fédéral impose la portée politique des conventions collectives. Dans les conflits sociaux qui s'annoncent, l'Etat devrait éviter ces ambiguïtés. /FNU

Mention bien pour les vins neuchâtelois

VITICULTURE Une enquête suisse vante les mérites des crus régionaux



Les vins de Neuchâtel jouissent d'une bonne image qualitative, selon une enquête nationale présentée à Auvier (photo). Reste à améliorer leur notoriété. **page 3**

SOMMAIRE

Cinés-loisirs	16
Bourse	23
Feuilleton	24
Sports	25-31
Télévision	33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

BRIDGET JONES

La copine de mes copines

Aujourd'hui sort au cinéma le deuxième volet de la saga de Bridget Jones. A-t-elle vraiment atteint «L'âge de raison», comme le promet le titre? La «célibatante» continue à faire parler d'elle dans les soirées entre filles, alors que le film n'est qu'un «gentil divertissement». Rencontres multiples. **page 18**

Une télé comme les autres

«**OBJECTIF RÉUSSIR**» Après le journal, les remuants animateurs du programme d'occupation planchent sur une chaîne de télévision. La diffusion, sur internet puis sur le câble, est prévue dès le printemps prochain

Par
Florence Hügi

«**O**bjectif Réussir», le journal de rue suisse, part à la conquête d'un nouvel objectif, ainsi que l'a dévoilé la Télévision suisse romande:

créer une antenne de télévision à but social, qui pourrait émettre dès le printemps prochain sur internet. «*En tant que programme de réinsertion, notre but est non seulement d'occuper des personnes à l'aide sociale, mais de leur enseigner un maximum de choses. Une chaîne de télévision*

remplit cette vocation», remarque le rédacteur en chef, Jean-Pierre Lambert. Et permettra d'axer les reportages sur toutes sortes de sujets liés à la réinsertion sociale et professionnelle, «*ce que les médias traditionnels n'ont pas toujours l'occasion de faire*».

La demande de concession pour diffuser sur le câble et, pour l'heure, sur la seule commune de Bevaix, est pendante à l'Office fédéral de la communication (Ofcom). Celui-ci

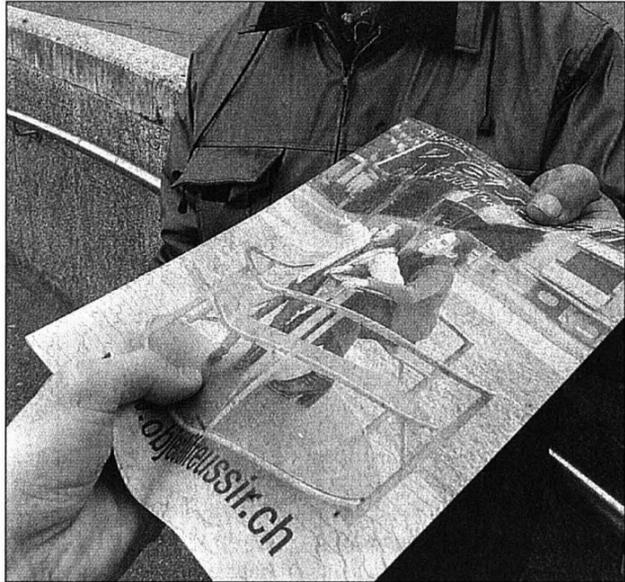
devrait rendre sa décision «*à la fin du mois de janvier 2005*», précise Yann Lehmann, en charge, à l'Ofcom, des dossiers médias privés radio et télévision pour l'ensemble de la Suisse romande.

Moyens modestes

Quant aux moyens financiers engagés dans l'aventure, ils sont modestes: «*Grâce à un don de la Loterie romande, nous pouvons rénover les locaux nécessaires, dans la gare de Bevaix où*

nous sommes installés. Nous pourrions aussi acheter le matériel nécessaire à nous lancer, précise Jean-Pierre Lambert. *Nous sommes une association à but non lucratif. Cette nouvelle télévision ne va pas changer notre philosophie*. Pas question, donc, d'être contaminé par les difficultés économiques rencontrées par l'ensemble des médias... «*Le premier numéro d'«Objectif Réussir» est sorti le jour même où «La Suisse» cessait de paraître. Nous sommes toujours là*», remarque

Jean-Pierre Lambert. Toujours là, et avec des employés à l'aide sociale de plus en plus qualifiés: «*Des gens très qualifiés se trouvent aujourd'hui à l'aide sociale, comme des journalistes ou des informaticiens. Il y a des métiers plus revalorisants que d'autres, et cette télévision vise aussi à se refaire une santé psychologique. J'ai envie qu'on voie les gens qui «font» cette TV, qu'ils apprennent aussi à parler devant une caméra. J'ai essayé, je sais que ce n'est pas évident...*»/FLH



Après le papier, bientôt les ondes hertziennes pour «Objectif Réussir». PHOTO ARCH-MARCHON

La «Bourdo-Net», TV de quartier

A Lausanne, on expérimente le principe la télévision sociale de quartier depuis près de deux ans. Située dans le quartier de la Bourdonnette, dans l'ouest lausannois, TV Bourdo-Net a été mise sur rails et financée en partie par la Ville de Lausanne pour «*améliorer la communication et le sentiment d'appartenance*», dans un quartier où près de 47

nationalités se côtoient. «*C'est une télévision de formation, ouverte à tous les habitants du quartier*», explique Marc Laubscher, l'un des deux salariés à 80%, chargé «*d'encadrer les gens et de les aider à réaliser leur émission*».

Chaque semaine, le programme est renouvelé, composé notamment d'un téléjournal. Les enfants ne sont pas oubliés: tous les deux se-

maines, un atelier du samedi leur est proposé, pour les familiariser à ce média.

Diffusant pour le quartier de la Bourdonnette et pour le lotissement d'étudiants tout proche, TV Bourdo-Net pourrait prochainement être vue sur internet: «*Le projet est en cours de réalisation*», confie Marc Laubscher. «*Quand on leur demande ce qu'ils pensent de*

leur» télévision, les habitants se disent enchantés. Mais il y en a aussi qui trouvent nos programmes rébarbatifs». Reste que ce projet a permis au quartier, considéré «*à tort*» comme un ghetto, de redorer son blason. «*En chaque personne sommeille une célébrité. Ici tout le monde se connaît de vue, et chacun peut se voir, ainsi, à la télé*», conclut, philosophe, Marc Laubscher. /flh

PUBLICITÉ

Un rêve devient réalité...

NIKKO

NIKKO POWER STREAK R/C Set complet avec télécommande

69.-



CASERNE DE POMPIERS avec nombreux accessoires

99.90



NIKKO TWIST'N TURN R/C Set complet avec télécommande

99.90



LITS SUPERPOSÉS AVEC ÉCHELLE avec couvertures et oreillers coloris: rose

49.90



CUISINE TEFAL «PERFECT COOK» avec accessoires

89.90

69.90



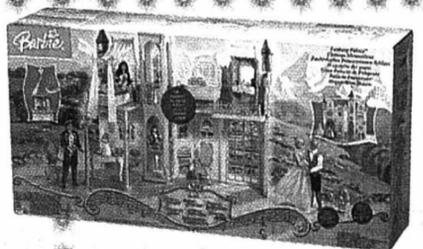
POUPON avec plusieurs fonctions rose, bleu env. 38 cm

24.90



Barbie PRINCESSE «ANNELISE»

59.90



Barbie CHÂTEAU CŒUR DE PRINCESSE

99.-

Offres valable dans la limite des stocks disponibles.

BON

20%

sur tout l'assortiment de jouets

Offre valable jusqu'au 24.12.2004

Valable une seule fois et non cumulable avec d'autres rabais ou avantages.

Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

EPA

Genève-Croix d'Or, La Chaux-de-Fonds Lausanne-Métropole, Lausanne-St-François, Meyrin Neuchâtel, Sierre, Vevey

Vin neuchâtelois bien noté

VITICULTURE Selon une enquête suisse, les nectars régionaux jouissent d'une bonne image. Les blancs, surtout, mais aussi les rouges qui progressent. Par contre, seul l'œil-de-perdrix se taille une notoriété digne de ce nom

Par
Nicolas Huber

Un nain jouissant d'une bonne image mais peinant à se faire connaître. Voilà ce que révèle du vignoble neuchâtelois une enquête sur les vins suisses et leur notoriété. Ses résultats ont été présentés hier à Auvernier par le conseiller d'Etat Bernard Soguel, le chef de l'Office des vins et des produits du terroir Alain Farine et celui du Service de la viticulture Eric Beuret.

«Les vins de Neuchâtel sont pérennisés par leurs petits volumes, explique Alain Farine. Nous n'avons que 4% des surfaces viticoles et ne produisons que 3% du volume suisse...» Et 60% du vin ne sort pas du canton. Vu ses faibles quantités, le nectar neuchâtelois est également «peu présent dans les grandes surfaces» – précisément là où les Suisses achètent de plus en plus souvent leur vin.

La notoriété du vignoble neuchâtelois recule (comme celle des autres cantons) mais celui-ci garde son quatrième rang. Derrière ceux du Valais,

de Vaud et du Tessin. Inquietant: six sondés sur dix, pourtant des consommateurs réguliers de vin, ne connaissent aucune appellation neuchâteloise. En fait, une seule des spécialités peut se targuer d'une réelle notoriété: l'indéboulonnable œil-de-perdrix.

Qualité en hausse

Un peu paradoxalement, les vins neuchâtelois semblent dotés d'une bonne image. La qualité est là. «Les blancs de Neuchâtel sont très bien notés, insiste Alain Farine. Et, d'une manière générale, les vins rouges aussi.» L'enquête 2004 montre même que ces derniers sont ceux qui ont le plus progressé dans l'appréciation des consommateurs. Dans celle des spécialistes aussi: les autorités neuchâteloises citent pour preuve les récompenses décrochées ces dernières années. Comme ce blanc classé aux Mondiaux du chardonnay ou ces treize médailles, dont deux d'or, obtenues lors d'un Mondial du pinot noir.

La reconnaissance de la qualité est encore renforcée par les labels, comme les AOC. Viser



Bernard Soguel (premier plan, au centre) peut applaudir: la qualité des vins neuchâtelois est en hausse. PHOTO LEUENBERGER

ciblée, par la qualité ou l'identité, s'avère payant. Or, l'enquête montre que les vins neuchâtelois ne sont pas considérés comme des crus «à la mode». C'est que les moyens

sont limités, alors mieux vaut les concentrer sur les valeurs sûres: «Nous continuerons de miser sur notre fer de lance, l'œil-de-perdrix, et d'améliorer nos rouges.» L'expérience du NOF, du non-

filtré vendu en petites bouteilles très «mode», a d'ailleurs été jugée hier de «mitigée».

L'offre neuchâteloise s'adapte quand même à la demande: les surfaces de chasse-

las continuent de reculer (-8 hectares cette année). Au profit du pinot noir (+3 hectares) et d'autres cépages, comme le gamaret, le garanoir, le sauvignon et le viognier. /NHU

«Millésime prometteur»

C'est vrai, le mois d'août a été très pluvieux. C'est vrai, la météo 2004 a été moins profitable au vin que celle, exceptionnelle, de l'année précédente. «Mais les inquiets peuvent être rassurés, a martelé le chef du Service de la viticulture Eric Beuret. La récolte encavée est très saine, les vigneron ont de quoi être satisfaits et les consommateurs de quoi se réjouir!»

D'allure plus chaotique, l'année 2004 – examinée dans son ensemble – s'en tire avec des conditions meilleures que la moyenne. Il a plu

un peu moins (-4%), les températures ont été plus hautes (+6,2 degrés) et l'insolation a été un chouïa plus importante (+1,7%). «Les nuits fraîches juste avant les vendanges ont permis de développer des arômes tout à fait intéressants, a encore précisé Eric Beuret. Les qualités d'élégance et de fruité permettent les plus grands espoirs.»

Pour le chef du Service de la viticulture, le pinot noir a particulièrement profité de ces conditions favorables. «Plus de 90 degrés Celsius, c'est remarquable!» Le chasselas, lui, tire à plus de 70 degrés. /nhu

Dix-sept élus pour une première

Jusqu'ici, il y avait la Gerle d'or, qui distinguait les meilleurs vins blancs et œil-de-perdrix neuchâtelois. Dorénavant, il y aura aussi la Sélection d'or, qui distingue les meilleurs nectars de l'ensemble du vignoble. Ce nouveau concours adopte les règlements appliqués ailleurs (vins notés sur 100 points, juges externes...). Il peut donc jouer le rôle de présélection

pour les concours nationaux et internationaux. Le titre Sélection d'or n'est attribué qu'à ceux qui obtiennent au moins 90 points. Sur 251 vins présentés pour cette première, 17 l'ont décroché. /nhu

Les lauréats

Château d'Auvernier Non-filtré 2003, Summum Premier 2002 (Grillette, Cressier, liqueux), Prélude 2002 (Cave Alain Gerber,

Hauterive, liqueux), Chardonnay «élevé en barriques de chêne» 2002 (Domaine E. de Montmollin Fils, Auvernier), Pinot noir 2003 (Caves de la Ville de Neuchâtel), Cortailod 2003 (Cave Jocelyn & Cinzia Vouga, chasselas), Chardonnay 2002 (Cave du Cep, Cortailod), Pinot gris Premier 2002 (Grillette, Cressier), Œil-de-perdrix «Les Moussières» 2003 (Domaine Grisoni, Cressier), Gewürztraminer 2003 (L'Arche

de Noé, Comondrèche), Château d'Auvernier Pinot noir 2003, Le Landeron 2003 (Cave Chantal Ritter Cochand, chasselas), Vau-marcus Domaines du Château 2002 (Caves Châtenay-Bouvier, pinot noir), Œil-de-perdrix 2003 (Cave du Cep, Cortailod), Pinot noir «Cuvée Wengi» 2002 (Domaine Hôpital de Soleure, Le Landeron), Neuchâtel 2003 (Vins Keller, chasselas), Pinot gris 2003 (Domaine des Balises, Bevaix).

Une carrossière, un esthéticien!

FORMATION Monika Dusong a remis hier les prix du concours organisé pour la 4e Journée des filles. Les lauréates ont donné leur vision des métiers qu'elles ont ainsi eu l'occasion de découvrir



Sandra Spagnol (à gauche) et Monika Dusong ont remis son prix à la jeune Roxane Schumacher. PHOTO LEUENBERGER

«Les métiers n'ont pas de sexe», a rappelé la conseillère d'Etat Monika Dusong, hier au château de Neuchâtel, à l'occasion de la remise des prix du concours lancé dans le cadre de la 4e Journée des filles en présence des représentants des écoles et des sponsors.

Le concept a fait mouche: organisée par l'Office de la politique familiale et de l'égalité, cette journée du 11 novembre dernier a rencontré un grand succès: «Elle a permis à de nombreuses jeunes filles de se rendre compte de la possibilité de choisir certains métiers auxquels elles ne songent pas, tout simplement parce qu'elles ne les connaissent pas», a remarqué Sandra Spagnol, déléguée à l'égalité.

Assumant selon ses propres

mots les rôles successifs de «châtelaine» et de «Mère Noël», Monika Dusong a accueilli les lauréates et leur famille dans la superbe salle Marie-de-Savoie et a remis les prix aux trois jeunes filles, saluant leur courage d'avoir osé découvrir de nouveaux horizons.

De beaux témoignages

Le premier prix est revenu à Roxane Schumacher, qui a mis la main à la pâte dans une boulangerie de Saint-Aubin. Elle a fait sourire chacun avec un slogan révélateur des préjugés existants, avec une touche d'humour: «Une boulangerie, une carrosserie, une entreprise, une banque, c'est féminin. Un salon de coiffure, un institut de beauté, un secrétariat, un aspirateur et le ménage, c'est masculin. Alors, fille ou

garçon, tous égaux pour choisir un métier.» Le deuxième prix a été attribué à deux lauréates ex aequo: Stéphanie Ischer, de La Sagne, a passé sa journée dans une entreprise de ramonage de La Chaux-de-Fonds; Maeva Stefani, du Locle, est allée à l'Ecole technique du Cifom.

Adjoint au Service de la formation professionnelle, François Gubler a noté une sensible évolution des mentalités, puisque la proportion de filles dans les apprentissages a passé de 37% à 43% en une dizaine d'années. Un signe d'ouverture qu'il s'agit d'encourager. «L'égalité est une règle qui ne comporte que des exceptions et qui doit être soutenue», a commenté Séverine Gütman, de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. /CPA

EN BREF

RICHERS ■ Un seul Neuchâtelois. Patron du groupe horloger Sowind (Girard-Perregaux et Daniel JeanRichard), Luigi Macaluso est toujours le seul Neuchâtelois figurant, avec une fortune estimée entre 200 et 300 millions de francs, au palmarès de «Bilanz» des 300 personnes les plus riches de Suisse. Mais l'horlogerie des Montagnes nourrit aussi la fortune du propriétaire d'Ulysse Nardin: Rolf Schnyder (GE) fait son entrée au hit-parade (100 à 200 millions). /frk

PUBLICITÉ

BUREAU CONSEILS

Fabrice Chételat & Partenaires

Baisse des prestations 2^e pilier

Comment les compenser?

Rue de la Gare 13 • CH-2074 Marin

Tél. 032 763 07 05

E-mail: bcf@swissonline.ch

Filet de saumon
élevage
Ecosse
100 g

2.45

~~3.25~~

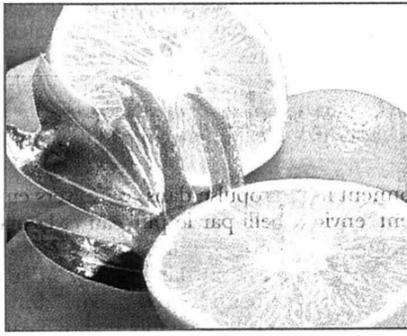


Sauvignon Blanc
MO 2004 Buiten-
verwaching
Constantia

6 x 75 cl

49.90

~~65.70~~



Navelinas
Oranges
Espagne

kg

2.20



Fiorile «De Vita»
Rosso Sicilia IGT
MO 2002
Pellegrino
Marsala
6 x 75 cl

39.90

~~53.70~~



Hilcona
Spätzli aux œufs

2 x 500 g

4.75

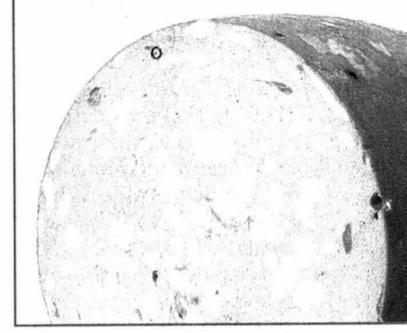
~~6.30~~



Del Duca
Vinaigre
balsamique
de Modène
en vaporisateur
250 ml

3.95

~~4.95~~



Mortadella
Vismara
Italie

100 g

2.25

~~2.95~~



Bertolli
Sauces tomate
diverses sortes

500 g

2.65

~~3.40~~



De Cecco
Pâtes au blé dur
toutes sortes

500 g

1.75

~~2.20~~

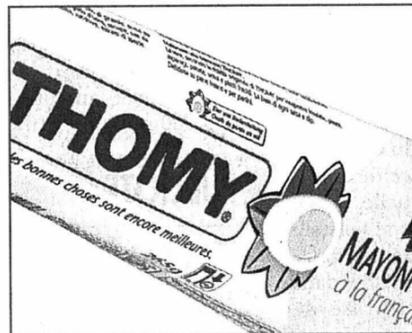


De Cecco
Huile d'olive
extra vierge

500 ml

5.90

~~7.60~~



Thomy
Mayonnaise
à la française
ou Thomynaise

265 g

1.90

~~2.35~~



De Rica
Tomates hachées

240 g

-.60

~~-.95~~



Rama
Universelle

2 x 400 g

5.60

~~6.80~~

Une colomb(i)e de la paix

FESTIVAL Bibliomonde et Albeiro Sarria vont proposer dès lundi un festival dédié à cette grande nation d'Amérique latine. Rencontre avec un jeune peintre qui se bat avec ferveur contre des clichés qui ont la vie dure

Par
Alexandre Caldara

Lorsqu'il franchit en 1997 pour la première fois la porte de la bibliothèque interculturelle Bibliomonde, le jeune Colombien Albeiro Sarria ne parle pas un mot de français, mais fourmille déjà d'idées. Il propose d'illustrer «Cent ans de solitude», de Gabriel Garcia Marquez. L'idée sera réalisée. Dès lundi prochain et jusqu'au 10 décembre, les deux partenai-

res concrétiseront leur projet le plus ambitieux, un festival multiculturel autour de l'art colombien: «Colombia chante, danse et peint».

Albeiro Sarria travaille comme magasinier dans un centre commercial de Cernier, mais sa vie, c'est aussi et surtout tout peindre, comme en témoigne le très beau livre pour la jeunesse qu'il vient de sortir de presse (voir encadré). Une imagination gorgée de couleurs et d'histoire: «A chaque fois que je discute avec des gens,

même au magasin, j'essaie de donner du sens. Si on me demande par exemple pourquoi je m'habille comme cela, j'explique que, pour fabriquer le pull que je porte, cela demande deux à trois jours de travail. Et que des Indiens du nord de la Colombie le brodent, en respectant l'histoire des motifs précolombiens. Et finalement je le paie un franc. C'est important de comprendre tout cela.»

«Le drapeau de la Colombie»

A travers des contes, du théâtre, des conférences, du cinéma, des concerts et par la présence d'artistes colombiens de premier plan, Albeiro Sarria tient à montrer un autre visage de la Colombie: «Dans les médias, on associe souvent notre pays aux problèmes sociaux, à la guerre, à la drogue. Mais on parle trop peu des gens qui essaient de faire rêver. La culture est la meilleure façon de faire la paix.»

Albeiro Sarria est aussi surpris par le patriotisme des Colombiens qui habitent en Suisse: «Chez nous, on se moque de la fête nationale, ici, la première chose que vous voyez lorsque vous rentrez chez un de mes compatrio-

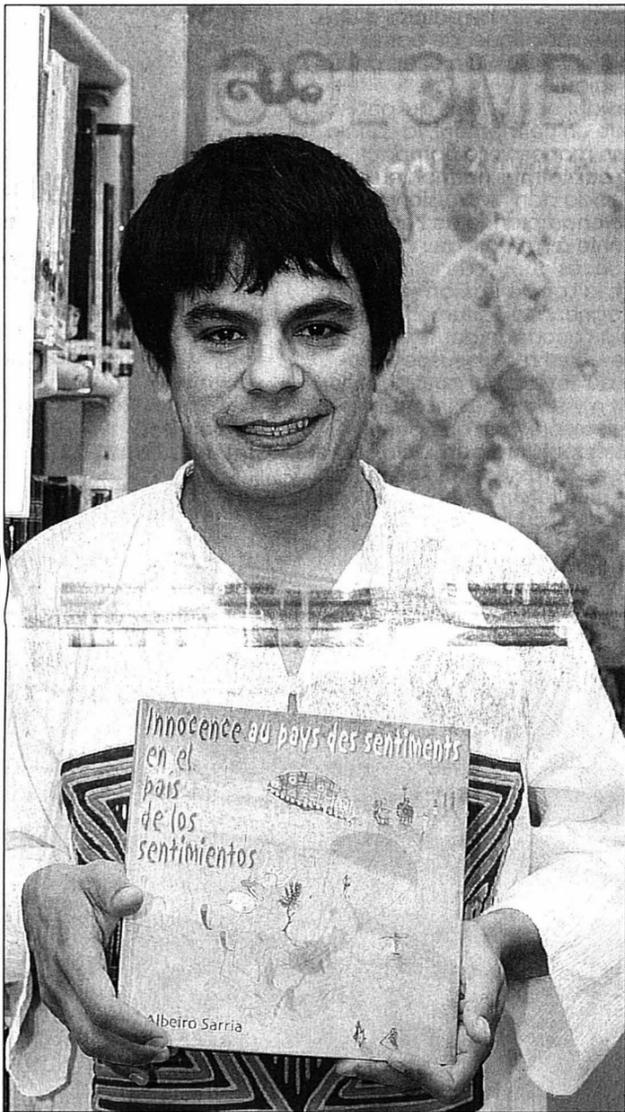
tes, c'est le drapeau de la Colombie... Ils écoutent aussi beaucoup de folklore local, mais juste parce qu'ils sont loin de chez eux.»

«Musique libératrice»

Pour la grande fête de clôture du festival, le peintre colombien a tenu à organiser un événement à mille lieues des clichés véhiculés sur les fêtes latino: «Faire la fête, ce n'est pas des jolies filles de là-bas qui dansent de la salsa avec des mecs bien habillés d'ici.»

L'accent est mis sur la diversité de l'expression musicale et la richesse des décors. Le groupe Jorimba par exemple joue «une musique noire, joyeuse, rythmique, mélancolique, libératrice», peut-on lire sur le programme.

Quel image Albeiro Sarria aimerait-il que les Suisses aient de la Colombie? «Je souhaiterais qu'ils sachent que le territoire de la Colombie est 80 fois plus grand que celui de la Suisse. Que nous avons des Indiens, mais aussi internet et plus de 300 dialectes vivants, et que la seule langue que nous maîtrisons vraiment n'est pas la nôtre.» /ACA



Albeiro Sarria présente son ouvrage pour enfants «Innocence au pays des sentiments».

PHOTO MARCHON

Un bonheur de lecture

Peu de livres donnent irrémédiablement envie de retourner en enfance. Notre regard d'adulte dévore avec un bonheur teinté d'envie «Innocence au pays des sentiments» d'Albeiro Sarria. Un premier essai et un coup de maître pour le jeune peintre colombien qui confectionne avec goût, volupté et fantaisie les images et textes bilingues (français, espagnol) de cette fresque baroque et lyrique. Une petite fille prénommée Innocence «s'évapore et tombe sous forme de pluie sur la terre de notre enfance.»

A elle seule, la large palette de couleurs du peintre nous

propulse dans un univers embellie par le pinceau et la matière, comme si le Petit Prince s'égarait dans un livre d'art. Albeiro Sarria invite Innocence à le suivre sous l'eau, dans les airs ou sur un avion en papier. Il finit même par un émouvant éloge de la paresse. On ne peut s'empêcher de sourire, de s'émerveiller et de constater que les lumières qui éclairent l'ouvrage nous procurent un plaisir immense. Si nous étions éditeur, nous engagerions ce jeune homme sans tarder. Son livre autoédité est disponible auprès de Bibliomonde ou par e-mail chez l'auteur: sarriaalbeiro@hotmail.com /aca

Danses et images



L'affiche du festival «Colombia, chante, danse et peint» propose un très large panorama d'activités. DOCUMENT SP

Le programme du festival «Colombia chante, danse et peint». Lundi 29 novembre, 18h30, au péristyle de l'Hôtel de ville, vernissage de l'exposition de peintures d'Albeiro Sarria, présentation du livre «Innocence au pays des sentiments». Mardi 30 novembre, au péristyle de l'Hôtel de ville, à 18h30, projection du film «Souffle de vie». Jeudi 2 décembre, au Musée d'histoire naturelle, à 19 heures, conférence «Nos ancêtres» par l'anthropologue Diego Escobar. Vendredi 3 décembre, au Pommier, contes avec Wiliam Arruntaegui et mime avec le clown Luis O. Silva. Dimanche 5 décembre, au Pommier, à 15 heures, contes par Gladis Corredor Cuentera. Mardi 7 décembre, au péristyle de l'Hôtel de ville, projection

du film «Bolívar c'est moi». Samedi 11 décembre, fête colombienne, salle du Faubourg (faubourg de l'Hôpital 65), dès 17 heures. Dimanche 12 décembre, au péristyle de l'Hôtel de ville, à 17 heures, clôture du festival, concert de harpe par le groupe Kirpa.

Ateliers au péristyle de l'Hôtel de ville uniquement sur inscription auprès de Bibliomonde au 032 721 34 40. Mercredi 1er décembre, masques colombiens pour enfants, à 16h30, et salsa pour adultes, à 20 heures. Lundi 6 décembre, pratique orale de l'espagnol, pour adultes, à 19 heures. Mercredi 8 décembre, pour enfants, réalisation de BD, à 14 heures, danses sud américaines, à 17 heures. Vendredi 10 décembre, pour adultes, danses sud-américaines, à 18h30. /aca

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgences et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Intoxication: 145.
- La Main tendue: 143.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie de service: pharmacie de Monruz, 8-20h (en dehors de ces heures, le 032 722 22 22 renseigne).
- Médecin de garde: 144.
- Permanence ophtalmique: 032 722 22 22.
- Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtalès: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 713 30 00, Providence 032 720 31 11.

PISCINES

- Piscines du Nid-du-Crô. Lu-ve, 8-22h; sa 8-21h; di 9-20h. Fermée du jeudi 25 à 12h. au di 28, inclus, en raison des championnats suisses de natation.

PATINOIRES

- Piste principale: me 9-11h45

/14h15-16h45 (avec hockey libre jusqu'à 16h15).

Halle couverte. lu-ve 9-11h45/13h45-16h15 (lu 16h30).

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Corse A 16h et 20h, au cinéma des Arcades, «Corse», film et conférence de Jean-Michel Bertrand.
- Antiquité De 17h15 à 18h15, à la salle RN 02 de la Faculté des lettres, cours public: «Les couleurs de la lumière dans l'Antiquité», par Martin Steinrück.
- Scandinavie Dès 18h, au théâtre du Pommier, café de l'Europe «Scandinavie»: conférence, danse, théâtre, dégustation de spécialités.
- Conférence A 20h, au Musée d'histoire naturelle, «Les trypanosomes africains: des artistes d'adaptation», par Bruno Betschart, biologiste, Université de Neuchâtel.
- Théâtre A 20h, au théâtre du Passage, «Sallinger», par le théâtre des Quartiers d'Ivry.
- Conférence A 20h15, à

l'aula de l'Université, av. du 1er-Mars 26, «La ville et les mosaïques de Zeugma, cité gréco-romaine engloutie par les eaux de l'Euphrate», par Catherine Abadie-Reynal.

DEMAIN

- Corse A 16h et 20h, au cinéma des Arcades, «Corse», film et conférence de Jean-Michel Bertrand.
- Cinéma Dès 19h30, au Musée d'ethnographie: festival CIMENA.
- Concert A 20h15, à la salle de concert du Conservatoire (fbg de l'Hôpital 24), concert du Trio Elegiaque (violon, violoncelle et piano).
- Pommier A 20h30, au théâtre du Pommier: «Instant» (danse) et «Lui pas comme lui» (théâtre).
- Lecture A 20h30, au restaurant Max et Meuron (théâtre du Passage): rencontre-lecture avec Michel Séonnet.
- Jazz A 20h30, au restaurant du Clos-de-Serrières, concert de jazz avec les New Orleans Shock Hot Stompers.

Expo sur trois étages au CPLN



Les peintres se trouvent parfois où on les attend le moins, comme Sylvie Sandoz immortalisée avec une immense toile devant l'entrée du CPLN, où elle expose actuellement. Une exposition sur trois étages qui présente également le travail de Francisco Garcia et Basil Geiser. A voir jusqu'au 27 novembre.

PHOTO MARCHON



Entre lundi à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à neuf reprises.

— Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour une alarme incendie, sans engagement, dans un local technique de l'A5, à Vaumarcus, hier à 11h10.

— Les ambulances ont été sollicitées à huit reprises, notamment pour: une urgence médicale, chemin Gabriel, à Pesieux, lundi à 18h55; une urgence médicale, avenue des Alpes, à Neuchâtel, lundi à 19h45; une chute sur rue, rue des Terreaux, à Neuchâtel, hier à 12h15; une chute, avec intervention du Smur, rue du Ra-four, à Saint-Aubin, hier à 16h05. /comm-réd

NEUCHÂTEL Pleins feux sur les



A.A.L.T Auto-location
Romandie SA
DBL Système
Carrosserie
Décodann
EMKA
Informatique S.à.r.l.
Garage M. Facchinetti
FAIGLE OFFICE
TECHNOLOGY
Haefliger
& Kaeser S.A.
HDT Humbert-Droz
Transports S.A.
Migros
Neotec S.A.
sanitaire-serrurerie
Orma, création
de bureau S.A.
Pharmacie
J. Etienne
P.H. Métal
serrurerie-tôlerie
Station service
Tamoil
Tapis Masserey S.A.
Télé Tonic
neuch.ch

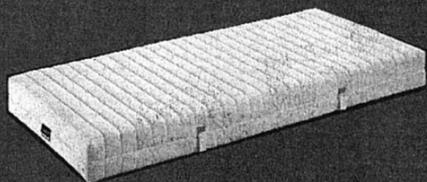
Masserey LITERIE

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel - Tél. 032 725 59 12

E-mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

**Action sommeil sain:
2.10.-27.11.2004**

**Votre hygiène vaut pour nous
actuellement jusqu'à Fr. 400.-***



Profitez tout de suite de notre bonus hygiène pour l'achat d'un matelas
Privilège, ClimaLuxe®, Airtex ou Super Relax.

* par ex. Matelas ClimaLuxe®, à partir d'une largeur de 160 cm:
actuellement à Fr. 2'715.- au lieu de Fr. 3'115.- (photo: largeur 90 cm).

Un sommeil sain dépend d'un bon soutien du corps mais aussi d'une hygiène correcte. Avoir la possibilité de ressentir une telle sensation de fraîcheur, tout à fait nouvelle, n'a jamais été aussi avantageux. Profitez tout de suite de notre bonus spécial hygiène jusqu'à Fr. 400.- pour l'achat d'un matelas Privilège, ClimaLuxe®, Super Relax ou Airtex. Ne laissez donc en aucun cas vous échapper l'action «sommeil sain». Dès maintenant dans votre magasin spécialisé. Pour plus d'information: www.bico.ch

bico

Pour un sommeil sain et profond.

028-463474

Toujours de nouveaux modèles à découvrir

Avec les trois marques italiennes qu'il représente, il y a toujours plein de nouveautés à découvrir au Garage-Carrosserie M. Facchinetti à Neuchâtel. La nouvelle Alfa 147, ainsi que l'Alfa 156 Crosswagon et Sportwagon à traction intégrale ont été lancées officiellement sur le marché suisse ce dernier week-end et sont évidemment en démonstration aux Portes-Rouges.

Avec plus de 10.000 immatriculations dans notre pays depuis sa sortie en 2000, l'Alfa 147 est devenue le fer de lance de la marque. Une nouvelle motorisation (1.9 M-Jet 16v de 150 ch), un design inédit et de nouveaux équipements caractérisent cette nouvelle version. Tout en préservant les volumes d'origine, les concepteurs sont intervenus sur la partie avant et, plus légèrement, à l'arrière. Le résultat? Une partie avant qui exprime à la fois classe et sportivité avec une touche d'agressivité, un hayon arrière redessiné avec de petites retouches aux groupes optiques pour les rendre encore plus élégants. Alfa Romeo a choisi l'automne pour le lancement de ses deux dernières voitures équipées d'une traction intégrale: la 156 Crosswagon et 156 Sportwagon. Ces deux modèles sont proposés à la clientèle helvétique afin d'affronter l'hiver dans les meilleures conditions. Elles se distinguent par un équipement haut de gamme et une liste impressionnante d'équipements pour une sécurité optimale.

La Crosswagon, dans sa version «tout chemin», dispose en plus d'une carrosserie spécifique, de barres porte-tout en aluminium et de pneus «quatre saisons». Parmi les autres modèles qui ont la vedette en ce moment, la Lancia Musa - un monospace compact élégant aux formes harmonieuses - et la Fiat Panda dans sa version 4x4 - véritable championne de l'escalade et polyvalente à souhait - ont obtenu un très vif succès auprès de la clientèle. Petit clin, la Lancia Ypsilon - le super prix à gagner à la Parfumerie Tripet Victoria à l'occasion des fêtes de fin d'année - vient d'être «suspendue» à la rue du Seyon. Nul doute que les passants n'y seront pas insensibles. Il vaut mieux prévenir que guérir. Pour rouler tout l'hiver en toute sécurité, le Garage-Carrosserie M. Facchinetti effectue en effet un «check hiver» en 18 points de sécurité essentiels. De plus, les actions sur les roues complètes sont à saisir au plus vite. / paf-E

RESTAURATION
500 PLACES DE PARC
2 ARRÊTS DE BUS

PUBLIREPORTAGE

Garage-Carrosserie
M. Facchinetti
Fiat-Alfa Romeo-Lancia
Avenue
des Portes-Rouges 1-3
Neuchâtel
Tél. 032 720 22 22

PHARMACIE
Etienne
Neuchâtel

Portes-Rouges 141 - Tél. 032 725 66 78

**SAMEDI OUVERT
SANS INTERRUPTION**

- Service à domicile gratuit
- Fermé le lundi matin

**AVENE
WIDMER
VICHY
ROC**

028-463475

HK
HAEFLIGER & KAESER SA
Produits pétroliers

**Mazout - Essence - Diesel
Gaz technique et propane
Révision de citernes**



**LES PRIX
DU MAZOUT
BAISSENT...
PROFITEZ-EN !**

**www.hk-mazout.ch
032 727 72 72**

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DECISION.

028-463477



Fer de lance de la marque, la nouvelle Alfa 147 est en démonstration au Garage-Carrosserie M. Facchinetti.

sp-E

La Lancia Musa exprime de manière unique le savoir vivre à l'italienne.



Dès maintenant



FIAT



M. FACCHINETTI
garage - carrosserie

Portes-Rouges 1-3 • 2002 Neuchâtel • Tél. 032/720 22 22 P. et J.-M. Rohrer

028-463502

Masserey

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel
Tél. 032 725 59 12

**ACTION
SPÉCIALE**

Tapis Tibétains
noués au Népal

**RABAIS
50%**

E-mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

028-463472

Station service

TAMOIL

Portes-Rouges

Une équipe dynamique
à votre service
de 6 h à 22 h

366 jours par année

Car Wash

Shop alimentaire

Vidéo-Club

Pain chaud jusqu'à
la fermeture

028-463478

«Un projet remarquable»

ARCHITECTURE La construction du bâtiment qui abritera le Conservatoire de musique et la Haute Ecole de gestion est mise à l'enquête publique. Du côté de la Ville, on salue la qualité du projet

Par
Pascal Hofer

Au total, près de 2000 élèves et étudiants fréquenteront les lieux, sans parler des enseignants et du personnel administratif. Heureusement, tous ne le feront pas simultanément, et encore moins à temps complet. Les locaux seraient alors trop petits... Les locaux en question, ce sont ceux du bâtiment qui abritera à la fois les activités des 1390 élèves du Conservatoire de musique de Neuchâtel (CMN) et ceux des 560 étudiants de la Haute Ecole de gestion (HEG). Sa construction a été mise à l'enquête publique vendredi passé (délai d'opposition: 3 janvier).

Il est prévu de construire le nouveau bâtiment sur l'esplanade de la gare (espace de l'Europe), entre les voies de chemin de fer au nord, les immeubles de Crêt-Taconnet est au sud. Long de 170 mètres, haut de 13 mètres, le nouveau bâtiment proposera 11.000 m² de plancher utile: à l'ouest, le CMN; à l'est, la HEG; au milieu, des espaces partagés, parmi lesquels des salles à grande capacité, une cafétéria ou encore une bibliothèque-médiathèque (avec départements spécifiques dans ce dernier cas).

Un parking souterrain de 190 places, ainsi que 22 pla-

ces extérieures (150 pour les deux-roues), sont également prévus.

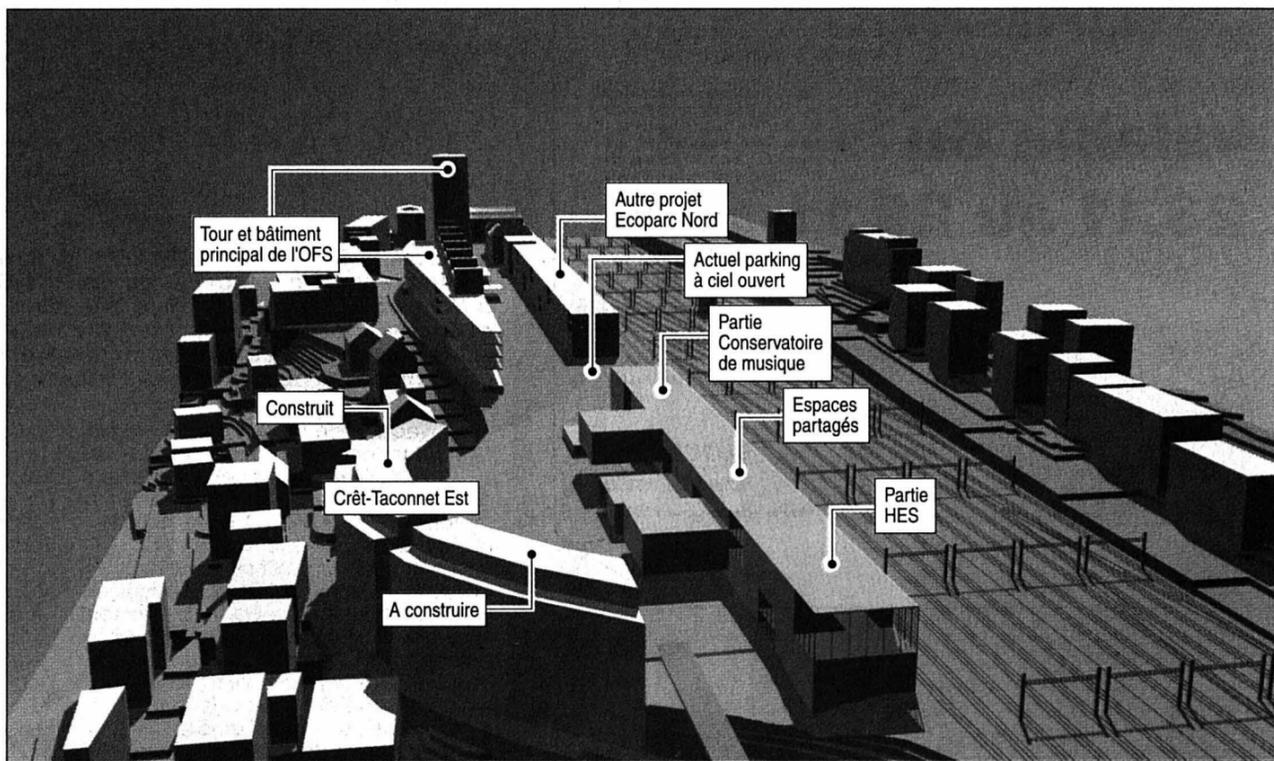
Un dernier chiffre, celui du coût de construction: 46,9 millions de francs. Le canton prendra à sa charge 38,4 millions (décision du Grand Conseil du 31 août), la Confédération 7 millions, l'Association des amis du Conservatoire 1,5 million.

Au-delà de la procédure réglementaire, la mise à l'enquête publique - émise par le Département cantonal de l'instruction publique et des affaires culturelles - est l'occasion de parler urbanisme et architecture. A cet égard, Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, n'hésite pas à qualifier le projet de «remarquable».

«Une place de quartier sera créée»

Pourquoi? «Pour son intégration au site. Je pense notamment à la notion de linéarité, qu'il s'agisse des voies CFF ou, un peu plus à l'ouest, du bâtiment principal de l'Office fédéral de la statistique. En outre, le nouveau bâtiment répond de façon intéressante à l'espace public situé entre les écoles et les logements de Crêt-Taconnet est. Une place de quartier, si l'on peut dire, sera ainsi créée.»

Fabien Coquillat souligne aussi «les qualités plastiques» du futur bâtiment: «Il y a ce



L'esplanade de la gare vue de l'est (tout à droite, les immeubles qui surplombent la rue des Fahys).

DOCUMENT SP BAUART-ARCHITECTES

que l'on peut appeler une théâtralité dans l'organisation des volumes, en particulier ceux qui seront en porte-à-faux, donc comme suspendus au-dessus du vide. Cette «mise en scène» aura un impact fort sur la place.» L'architecte évoque encore «le respect des principes du développement durable, par exemple à travers le label Minergie».

Enfin, du côté du Service communal de l'urbanisme,

on est bien placé pour savoir que «le nouveau bâtiment s'inscrit parfaitement dans un processus entamé il y a une dizaine d'années avec le concours de projets pour la construction de l'OFS» (remporté par le bureau Bauart). Lui-même s'inscrivant dans la réflexion menée à propos de l'ensemble du secteur, qui est l'un des trois pôles de développement stratégique. /PHO

Parking en sursis

Que deviendra le parking à ciel ouvert qui se trouve actuellement à l'est des entrepôts de la gare des marchandises? «Il n'est pas touché par le projet, répond Emmanuel Rey, du bureau d'architecture Bauart, qui a conçu la future «double école». En revanche, il disparaîtrait si l'ultime bâtiment prévu dans le plan de quartier était construit. Le cas échéant, il s'agirait d'un bâtiment à vocation tertiaire et commerciale. Il s'élèverait au-dessus d'un parking souterrain proposant des places park & ride pour les usagers CFF.» /pho

PUBLICITÉ

Demain, jeudi 25 nov.

Profitez de

100%

10% de rabais sur tous vos achats dans les commerces suivants:



Jeudi soir, nocturne jusqu'à 20 h
de rabais!

marin
CENTRE
Bienvenue à bord

Le plus grand choix de Neuchâtel: 41 commerces, un accès facile, 2100 places de parc gratuites, des animations, tous les services d'une ville et une garderie offerte. Jeudi, ouvert jusqu'à 20h.

Prix rafraîchissants.

Valable du
23.11 au 29.11



MAILÄNDERLITEIG MIT BUTTER
PÂTE À MILANAIS
AU BEURRE
PASTA PER MILANESINI
CON BURRO

500g

Verbrauchen bis
A verbrauchen jusqu'au
Da verwenden entro il

Verbrauchen bis
A verbrauchen jusqu'au
Da verwenden entro il

Bei höchstens 5°C aufbewahren
Conserver à 5°C au maximum
Conservare a 5°C al massimo

20%

sur toutes les pâtes
à biscuits de Noël
Exemple:
pâte à milanais
au beurre, 500 g

3.-

au lieu de 3.80



Sauce Cumberland
Ideal zu Pasteten, Wild und kalten Platten
Idéal avec des pâtés, du gibier et des plats froids



Heidi
BERG-EMMENTALER
Käse / salé / piccant

Emmental
de montagne
Heidi
les 100 g

170
au lieu de 2.00

50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Pâté Gourmet avec
sauce Cumberland
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
500 g

8.30

au lieu de 16.60

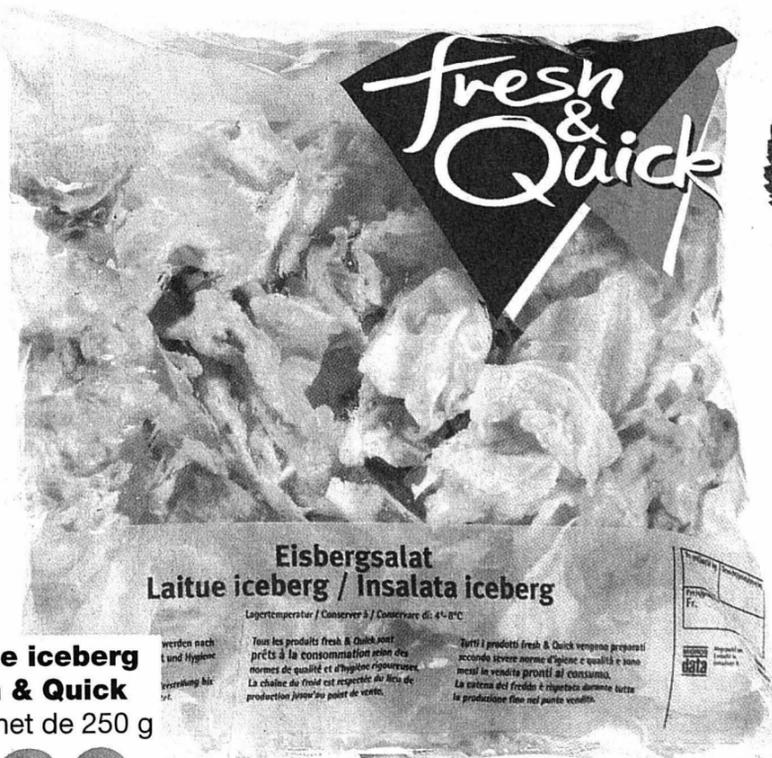


35%

sur le poulet
frais St-Sever,
élevé en liberté
le kg

9.40

au lieu de 14.50



Eisbergsalat
Laitue iceberg / Insalata iceberg

Température / Conserver à / Conservare di: 4°C

Verwenden nach
L'usage Hygiène
Verwendung bis
et.

Tous les produits Fresh & Quick sont
prêts à la consommation selon des
normes de qualité et d'hygiène rigoureuses.
La chaîne du froid est respectée du lieu de
production jusqu'au point de vente.

Tutti i prodotti Fresh & Quick vengono preparati
secondo severe norme d'igiene e qualità e sono
messi in vendita pronti al consumo.
La catena del freddo è rispettata durante tutta
la produzione fino nel punto vendita.

Salade iceberg
Fresh & Quick
le sachet de 250 g

1.90



M-CUMULUS:
des points,
des économies.

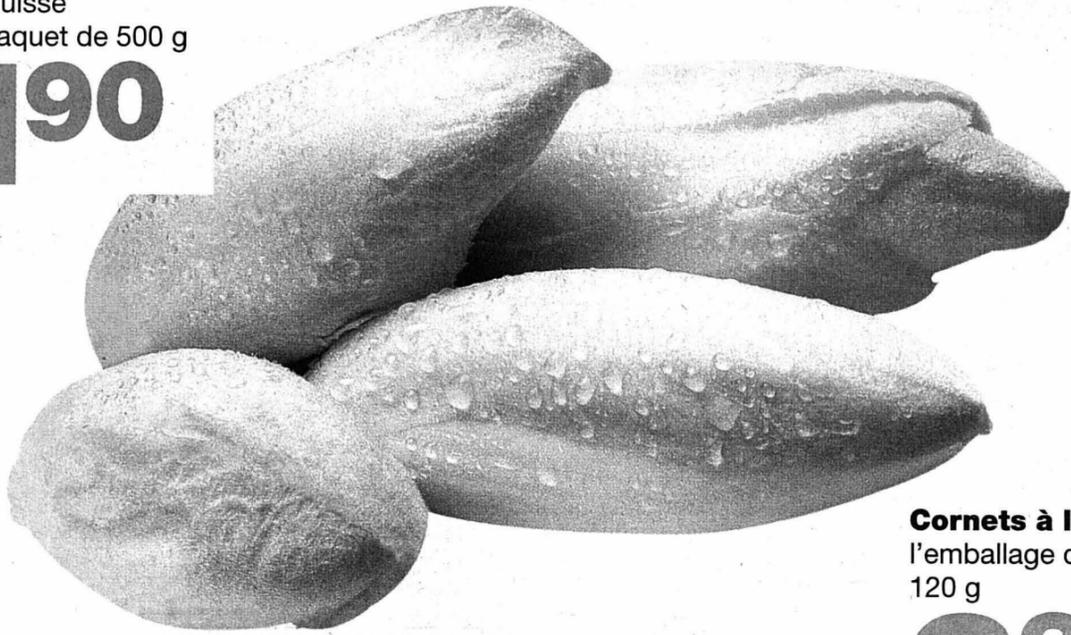
Filet d'agneau
frais, de Nouvelle-Zélande
le kg

38.-
au lieu de 48.-



Endives
de France, Belgique
et Suisse
le paquet de 500 g

1.90



Cornets à la crème
l'emballage de 2 pièces
120 g

2.20
au lieu de 2.80



CRÉATION
PAIN BROT PANE

Pain Création:
pain du mercenaire
350 g

2.50



Roses 50 cm
en bouquet de 7

6.80

Roses 50 cm
Max Havelaar
en bouquet de 7
7.80



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

**Davantage
de points.**

**Vendredi
26 novembre
sur tout
l'assortiment.**

BONUS

5x
POINTS CUMULUS

M-CUMULUS vous permet de multiplier vos points par 5 dans tous les magasins Migros, m-electronics, DO IT + GARDEN, micasa, OBI et sportXX.

(sauf M-Restaurants et taxes)

MIGROS
Le pays-Francheur

ÉVIDEMMENT

Fin du trafic de transit

AUVERNIER Outre la rénovation de sa Maison de commune, le village s'enorgueillit d'un nouveau carrefour-place. Lequel chapeaute la Grand-Rue, ouverte depuis peu aux bordiers mais interdite au parcage

Par
Christiane Meroni

Fatiguée de jouer le rôle de route de transit pour les 3000 véhicules qui empruntaient journalièrement sa surface pavée, la Grand-Rue, cœur du village d'Auvernier, n'autorise désormais plus que les bordiers.

«Dans l'ensemble, admet Pierre de Montmollin, conseiller communal, directeur de la Police, des Bâtiments et des Finances, les nouvelles consignes sont respectées. Notre agent de police ne verbalise pas encore mais dispense les avertissements. Il ne reste plus qu'aux automobilistes qui empruntaient la Grand-Rue, et qui venaient, pour la plupart, de Neuchâtel, des quartiers est de Colombier ou encore du sud-ouest de Corcelles-Cormondrèche, à rompre avec leurs anciennes habitudes.»

Pas une zone piétonne

Certaines rumeurs qui voulaient que la Grand-Rue devienne, tôt ou tard, une zone piétonne, sont fausses. «Cette rue est aussi vivante que bordée de commerces qui doivent impérativement rester accessibles. Le panneau de signalisation, qui vient d'être installé, précise que si les bordiers

sont autorisés, tous les commerces de la Grand-Rue continuent d'être accessibles. Celui qui veut faire une course peut donc toujours y garer son véhicule pour autant qu'il reparte sitôt après, rectifie Pierre de Montmollin. Tout cela n'est pas nouveau puisque la Grand-Rue est interdite de parcage depuis plus de 20 ans!»

«Une cafétéria dans l'armoire. Des WC dans l'ancienne prison du village»

Malgré son charme désuet d'ancienne sous-préfecture à la française, la Maison de commune d'Auvernier, qui chapeaute la Grand-Rue, exigeait quelques indispensables rénovations.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble, hangar des pompiers avant leur centralisation dans le nouveau bâtiment, route des Gravieres, a ainsi pu être intelligemment repensé.

«La porte d'entrée de la maison communale, qui était préalablement située en ouest du bâtiment, se trouve aujourd'hui plein sud. Le solde de l'ancien hangar nous a ainsi permis d'installer, de plain-



La nouvelle porte d'entrée de la Maison de commune est située au sud du bâtiment.

PHOTOS LEUENBERGER

pied, un nouveau bureau et une petite salle de conférence, accessibles aux personnes handicapées», explique le conseiller communal perchette.

Restait encore la passade

Le petit local, ancienne prison du village transformée dans les années cinquante en abri pour les vagabonds (d'où son nom de passade), abrite aujourd'hui des WC. «Nous avons ainsi répondu à l'attente de l'église qui est située tout à côté. Comme il nous restait encore une petite place, nous en avons profité pour y installer une cuisinette. Les employés qui le souhaitent peuvent ainsi manger sur place. Cette cafétéria, poursuit amusé Pierre de Montmollin, se trouve tout bonnement dans l'armoire!»

Inaugurée très officiellement le 3 décembre prochain, la Maison de commune d'Auvernier ouvrira ses portes au public le vendredi 10 décembre dès 16h30. /CHM

Le carrefour est remodelé

La réfection de l'entrée sud de la Maison de commune reçut l'aval de la commission d'urbanisme. «Elle nous fit aussitôt remarquer que la nouvelle sortie, qui donnait directement sur un carrefour très passant, devait être gérée. Après mûres réflexions, nous avons pris l'initiative de remodeler l'endroit, de le pousser très légèrement au sud, de manière à ce qu'il soit traité comme une place et non plus comme un carrefour. Nous avons ensuite créé une zone 30 km/h pour tout le village, pour les 300 premiers mètres de la route des Clos, qui se trouve en est. En ouest, rue de la Pacotte, la zone 30 km/h commence au carrefour dit du Tilleul.»

La zone 30 km/h ne prévoit ni stop ni passage pour piétons. En remodelant le carrefour, le Conseil communal, qui a toujours estimé que deux des trois stops n'étaient respectés que par 20% des automobilistes, a, dès lors, restreint le passage, obligeant ainsi les conducteurs à ralentir.

Petit couac

«A l'heure actuelle, et pour montrer la différence, six bandes de couleur orange traversent, de part en part, ce carrefour-place dont le revêtement noir n'est toujours que la couche de fond. Nous avons promis aux détracteurs que la couche finale, de couleur jaune, serait posée sitôt après», admet Pierre de Montmollin. Les vendanges, pour lesquelles il était im-

possible au directeur de la Police de bloquer le carrefour, ne se sont terminées qu'autour du 25 octobre. «Puis le mauvais temps qui s'ensuivit nous empêcha de tenir notre parole», regrette très sincèrement le conseiller communal. «Au début des travaux, et bien que la procédure ait été parfaitement respectée, le Conseil communal a tout de même accepté d'entendre les plaintes des gens du quartier.»

Contrairement de constater que la parution des projets dans la «Feuille officielle» ne suffisait plus, le Conseil communal perchette a décidé, qu'à l'avenir, tous les nouveaux projets seraient également affichés sur les panneaux d'informations situés aux quatre coins de leur commune. /chm



Pour l'instant, des bandes de couleur orange traversent de part en part le nouveau carrefour-place.

PUBLICITÉ

théâtre du
passage

SUPPLEMENTAIRE

Folle
jeunesse

de René Zahnd
m. en sc. François Landolt

samedi 4 décembre 17h

location: 032 717 79 07
www.theatredupassage.ch

service culturel
migros

Plaisirs des yeux et du palais

ENGES Le marché d'automne présente dimanche les œuvres et produits de nombreux artisans

Le marché artisanal d'automne de Enges aura lieu dimanche. Une fois encore, ce marché d'automne est organisé par le comité d'Anim Enges, en collaboration avec la société des dames paysannes.

Les festivités commenceront la veille, dans la chapelle d'Enges, à 17 heures, avec le vernissage d'une exposition des toiles d'Anne-Marie Rothen-Mathys, peintre autodidacte, dont les aquarelles, gouaches et huiles retracent avec fraîcheur les paysages lacustres neuchâ-

telois. Cette exposition sera également ouverte le dimanche 30 novembre de 10h à 18 heures.

Le marché d'automne se tiendra dans la salle communale de 10h à 18 heures. Les visiteurs pourront y découvrir les œuvres et les produits de nombreux artisans.

Les produits proposés sont aussi bien d'origine locale (décorations florales, objets en bois, bijoux, poteries, etc.) que les aquarelles, gouaches et huiles retracent avec fraîcheur les paysages lacustres neuchâ-

telois. Cette exposition sera également ouverte le dimanche 30 novembre de 10h à 18 heures. Les visiteurs pourront y découvrir les œuvres et les produits de nombreux artisans. Les produits proposés sont aussi bien d'origine locale (décorations florales, objets en bois, bijoux, poteries, etc.) que les aquarelles, gouaches et huiles retracent avec fraîcheur les paysages lacustres neuchâ-

EN BREF

CORCELLES-CORMONDRECHE ■ Journée des bougies. L'Ecole des parents de la Côte organise, samedi, sa traditionnelle journée des bougies à la salle de paroisse protestante de Corcelles, avenue Soguel. Une sympathique occasion pour petits (dès 5 ans) et grands, de confectionner quelques jolies attentions pour Noël. Entrée libre de 10h à 17 heures (accueil jusqu'à 16h30). Renseignements au tél. 032 721 10 77. /comm-chm

BOUDRY ■ Folklore tzigane à la Passade. Dschané, un groupe de chanteurs et musiciens fascinés par les gens du voyage, se produira bel et

bien demain, jeudi 24 novembre à 20 heures à la Passade. /réd

AUVERNIER ■ Action de Noël dans la rue. C'est devenu une tradition: à l'entrée de l'Avent, les paroissiens de la Barc à Auvernier organisent une action en faveur de la Soupe du cœur. Celle-ci aura lieu ce samedi de 9h à midi au bas du village, à proximité des magasins. Pour soutenir cette action, vous pouvez acheter des couronnes de l'Avent ou des pâtisseries maison. Vous pouvez également déposer des denrées non périssables (riz, farine, chocolat, lessive, etc), ou des dons en espèces. Le bénéfice est entièrement destiné à la Soupe du cœur. /comm-chm

Nouvel arrivage:



Château Brane-Cantenac a.c.
Margaux, 2^{ème} cru classé, 2002

75 cl
35.90

Château Lagrange a.c.

Saint-Julien, 3^{ème} cru classé, 2002



75 cl
31.90

			Appréciation Robert Parker
Château La Lagune a.c. , Haut-Médoc, 3 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	34.90	85-87
Château Lagrange a.c. , Saint-Julien, 3 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	31.90	89-91
Château Branaire-Ducru a.c. , Saint-Julien, 4 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	31.90	
Château Brane-Cantenac a.c. , Margaux, 2 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	35.90	89-91
Château d'Issan a.c. , Margaux, 3 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	29.90	88-91
Château Giscours a.c. , Margaux, 3 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	34.90	90-92
Château du Tertre a.c. , Margaux, 5 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	27.90	87-89
Château Calon-Ségur a.c. , Saint-Estèphe, 3 ^{ème} cru classé, 2002	75 cl	39.90	89-91
Château Figeac a.c. , Saint-Emilion, 1 ^{er} grand cru classé, 2002	75 cl	64.90	88-90

D'autres sortes sont disponibles dans votre succursale.

144-139481 ROC

Valable à partir du 24 novembre 2004 / semaine 48 / jusqu'à épuisement du stock / www.denner.ch



RETRAITE ANTICIPÉE DU SECOND ŒUVRE

Les partenaires sociaux neuchâtelois, les associations patronales du second œuvre et le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB, UNIA), rappellent à toutes les entreprises et à tous les travailleurs actifs dans les branches professionnelles de la menuiserie, ébénisterie, charpenterie, parqueterie et poseurs de sols, techniverrerie, vitrerie, peinture, plâtrerie, plâtrerie-peinture, qu'ils sont soumis à la retraite anticipée du second œuvre romand (RESOR) par arrêté d'extension du Conseil Fédéral.

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les entreprises prélèvent une cotisation mensuelle de 1% retenue sur les salaires de l'ensemble de leur personnel d'exploitation; la cotisation de l'entreprise est également fixée à 1% (calculée sur la totalité de la masse salariale des travailleurs soumis),

Cotiser est une obligation dans les branches professionnelles précitées!

Le droit aux prestations de retraite anticipée sera ouvert dès le 1^{er} janvier 2005; Il prend naissance au plus tôt 3 ans avant l'âge terme AVS (soit pour 2005: 62 ans).

- Vous êtes une entreprise active dans un des secteurs susmentionnés et cette cotisation obligatoire vous a échappée...
- Vous travaillez dans une entreprise active dans un des secteurs susmentionnés et aucune déduction pour la retraite anticipée n'est faite sur votre salaire...
- Vous êtes un travailleur intéressé par la retraite anticipée...
- Vous souhaitez obtenir plus de renseignements, notamment sur les conditions cumulatives qui doivent être remplies pour obtenir la retraite anticipée et sur le calcul des rentes...

Alors contactez-nous!

Vos interlocuteurs: côté patronal, M^{me} Sylvie Douillet, tél. 032 843 41 43
côté syndical, M. Yvan Loichot, tél. 032 729 30 29
ou site internet: www.resor.ch

028-463965/DUO

FORUM CRÉDIT

Crédit privé et leasing dès 0,5% rapide, discret

079 279 74 65

M. Riviello conseiller, Paye
Sous-le-Château 11
1470 Estavayer-le-Lac
Fax: 026 663 06 75

Fr. 36 000 - 548 mois - Fr. 888 - intérêt total
Fr. 6624 (art. 31 LCD)
L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement (art. 3 LCD)

Prévois ton avenir

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande
Tél. 021 343 21 15

viscom
www.viscom.ch

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: clientele@lexpress.ch
- par Internet: www.lexpress.ch - rubrique Abonnés
- par fax: 032 723 53 99
- par courrier:
L'Express - Service clientèle -
Case postale 2216 - 2001 Neuchâtel
- A notre réception: rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 6 jours.

Frais pour l'étranger:

Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.



Changement d'adresse

L'EXPRESS

DOMICILE ACTUEL
(à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE
(temporaire ou définitive)

Temporaire:
du _____ au _____ inclus

Définitive:
dès le _____

Nom: _____

Prénom: _____

Hôtel / Chez: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du _____ au _____ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.

offres d'emploi



Manufacture de cadrans soignés
Les Fils d' **Arnold Linder S.A.**
Rue Guillaume-Triponez 32 - 2336 Les Bois

URGENT - RECHERCHONS:

• Plusieurs opérateurs(trices)

pour pose de matière lumineuse (Superluminova). Travail sous binoculaire très minutieux qui demande une habileté ainsi qu'une dextérité hors du commun. Une expérience dans ce domaine serait un atout. Cadre de travail agréable (en salle blanche).

Faire offres avec dossier complet, curriculum vitae et certificats de travail à notre adresse:

Rue Guillaume-Triponez 32 - Case postale 96 - 2336 LES BOIS

014-111004/4x4 plus



Recrutez parmi...
... 161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Lait en danger, vin sauvé

SAINT-BLAISE Agriculteurs et viticulteurs se sont réunis, hier, pour parler des résultats de l'année écoulée et des difficultés qui pointent à l'horizon. Les «hard discounters» font peur

Par
Florence Veya

«C'est toujours très agréable de présenter des comptes positifs et une excellente structure de bilan.» C'est en ces termes que le vigneron cressiacois Georges-Edouard Vacher a présenté, hier à Saint-Blaise, les résultats 2003-2004 de la Société coopérative d'agriculture et de viticulture (SAV).

Le grand argentier a relevé le bon fonctionnement du magasin Landi de Cornaux, point de vente de la SAV. «D'un chiffre d'affaires de 1,22 million de francs au départ, le magasin annonce, pour l'année 2003-2004, un chiffre de 1,75 million. Ce qui signifie un bénéfice après bouclage de 46.840 francs. Enfin, la situation du compte débiteur est saine.»

C'est donc à l'unanimité, après le rapport de la fiduciaire et des vérificateurs de comptes, que l'assemblée a approuvé ces résultats. Il fut alors temps de passer à des sujets plus ou moins réjouissants. La ven-

dange de cette année faisait partie de la première catégorie. «Il s'agit, en effet, de la troisième meilleure vendange que nous ayons réalisée depuis 1990, aussi bien du point de vue du rendement que de la qualité», a remarqué Laurent Favre, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

«Notre pays lâche l'agriculture pour des chimères!»

Autre point positif évoqué par Rémy Lavanchy, président de la SAV: «La viande bovine a remporté, lors de cet exercice 2003-2004, un très grand succès. Malheureusement, cela risque de changer, a-t-il pourtant averti. Avec l'arrivée de discounts étrangers à bas prix, nos grands distributeurs habituels vont subir une pression que nous ressentirons forcément.»

Un danger annoncé qui a également fait réagir Marc Frutschi, président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture, au sujet de la sortie du

contingent de lait qui approche à grands pas. «Nous arrivons à la fin du monopole des grands distributeurs, mais les «hard discounters» qui vont s'implanter ont les dents longues. Afin de faire le poids face à ces acheteurs, il faudra que la gestion des volumes de lait soit l'affaire de larges associations.»

Autre produit laitier mis au rang des préoccupations, le fromage. Selon Rémy Lavanchy, «il existe trop de sortes de fromages, produits en trop petites quantités. Pour mieux nous exporter, il faudrait s'appuyer sur une, voire deux spécialités seulement. Les Autrichiens ont réussi cette expérience en exportant deux sortes de fromages et ont ainsi déjà gagné 20% des 30% de marché qu'ils avaient perdus. Pourquoi la Suisse n'en ferait-elle pas de même?»

Et le président de la SAV de conclure: «J'ai l'impression que notre pays est en train de lâcher l'agriculture pour des chimères!» S'il dit vrai, il ne reste plus alors aux producteurs que les yeux pour pleurer ou à se serrer les coudes pour plus lourdement peser. /FLV

Trois francs la paire de pattes

«Que les corneilles posent problème aux agriculteurs, ce n'est un secret pour personne. D'autant moins depuis que les médias ont parlé de l'affaire de l'un d'entre eux, scandaleusement condamné pour avoir tiré un corbeau fieux, une espèce protégée!» Laurent Favre a exposé, hier, les mesures qui ont été prises au niveau cantonal pour essayer d'enrayer ce fléau et protéger au mieux les cultures.

«Cela peut paraître peu de chose, mais nous avons décidé de donner une petite prime aux chasseurs qui

tireraient des corneilles. Ils recevront ainsi trois francs par paire de pattes. Si 500 de ces oiseaux sont abattus chaque année, ce sera déjà bien et cela ne représentera qu'un investissement de 1500 francs.»

Chef du Service cantonal de la faune et de la flore, Arthur Fiechter a parlé, pour sa part, de ce qu'il nomme «le dossier rouge». Soit, les mesures à prendre pour parvenir à gérer l'incroyable prolifération de la population de sangliers. «Cet animal est extraordinaire, a-t-il expliqué. Il s'adapte à tous les climats et à toutes les situations. Il vit en fa-

mille et les petits sont élevés par la mère jusqu'à l'âge adulte. Il faut savoir, néanmoins, qu'il n'est pas rare qu'une femelle mette bas dix marcassins par portée. Alors, si l'on y ajoute le fait qu'une laie peut être fécondée à l'âge de neuf mois déjà, on comprend une telle prolifération.»

Arthur Fiechter n'a pas caché que son objectif visait à ce qu'à terme 80% des sangliers tirés par des chasseurs soient des jeunes. «Le taux de 60% actuellement fixé n'est plus suffisant si l'on veut stabiliser la reproduction!», a-t-il conclu. /flv



Bon chiffre d'affaires, excellent bilan et bénéfice de près de 50.000 francs, le magasin Landi de Cornaux se porte bien. PHOTO ARCH-MARCHON

EN BREF

COLOMBIER ■ Esprit et sexualité. Installé dans ses nouveaux locaux au 10, rue de Sombacour, le Centre prévention et santé de Colombier organise deux conférences, le lundi 29 novembre et le jeudi 2 décembre, à 20h15. Intitulée «Approche quantique de la médecine», la première sera donnée par Thadée Nawrocki, médecin et chercheur en anthropologie. Il y sera question de l'esprit et de la matière comme sens de l'existence. La seconde, animée par la naturopathe Rina Nissim, traitera de la sexualité des femmes. /flv

PRIX DE L'INNOVATION 2004 ■ Jeune société lauréate. Le Gouvernement a octroyé son Prix de l'innovation 2004 à Jurasoft SA, de Porrentruy. Ce prix vise plus particulièrement à distinguer le dernier produit maison, le logiciel SylvieXpert. Dédié à l'épouse d'un des deux responsables de Jurasoft et destiné à l'industrie de la machine-outil et aux producteurs de pièces usinées, ce logiciel propose des solutions innovantes et performantes dans le domaine de la fabrication assistée par ordinateur. /jst

Task force pour un compromis

RECONVILIER Huitième jour de grève des employés de Swissmetal Boillat. Elisabeth Zölch a reçu une délégation des grévistes et de la direction

À la fin du huitième jour de grève, la détermination des employés de Swissmetal Boillat ne faiblit pas. La situation semble toutefois se détendre quelque peu. Suite au refus, lundi, du protocole d'accord par les grévistes, le syndicat Unia-FTMH était intervenu auprès d'Elisabeth Zölch, directrice de l'Économie publique du canton de Berne, pour lui demander de tenter une médiation entre les parties.

Comme l'explique Albert Röstli, secrétaire général du département, la conseillère d'État a donné son accord à deux conditions. Tout d'abord, que son intervention soit acceptée par les deux parties - grévistes d'une part, et direction et conseil d'administration de l'autre. «Ce point a été accepté lundi soir déjà par les deux parties, qui l'ont confirmé par écrit.»

Ensuite, Elisabeth Zölch a demandé de rencontrer séparément les deux délégations, afin de prendre la mesure de leurs revendications et de leur marge de manœuvre respective. La conseillère d'État a ainsi reçu hier après-midi, sur le coup de 15h, une délégation des grévistes et du syndicat puis, en fin d'après-midi, des représentants de la direction et du conseil d'administration, dont le directeur général Martin Hellweg et François Carrard, président du conseil d'administration.

Ces deux premières auditions doivent permettre à Elisabeth Zölch et à la task force qu'elle a désignée pour l'aider dans sa mission de connaître la position de chaque partie. Et quelles sont les concessions que chacune est prête à faire. «Cela va permettre à la task force d'élaborer un projet de compromis, qui sera ensuite

présenté aux deux délégations lors d'une première rencontre commune», indique Albert Röstli.

Celle-ci devrait avoir lieu ces prochains jours - «le plus vite possible, car le temps presse». Albert Röstli a dit avoir bon espoir de trouver rapidement un compromis. Il en va de la sauvegarde des 400 emplois, mais aussi de tout tissu industriel de la région.

«Il existe un chemin pour sortir de cette impasse»

Rassemblés dans l'usine, les grévistes attendaient avec impatience le retour de leur délégation. Celle-ci est arrivée peu avant 19 heures. Président de la commission du personnel, Nicolas Willemin a donné quelques explications sur la rencontre. «Nous avons pu exprimer très clairement et très librement notre

point de vue et faire part de notre détermination. Je crois pouvoir dire qu'elle a très bien compris notre point de vue», a souligné Nicolas Willemin. La délégation a revendiqué six points. Il s'est refusé à en préciser la nature.

Sur la base de ce qu'elle aura entendu, Elisabeth Zölch prendra position et fera des propositions susceptibles d'être acceptées par toutes les parties. «Au terme de notre rencontre, la conseillère d'État a dit qu'elle entendait tout faire pour régler ce conflit au plus vite, si possible d'ici à la fin de la semaine.»

«Au terme de ces deux rencontres, a indiqué Albert Röstli, nous avons le sentiment qu'il existe un chemin pour sortir de cette impasse, mais la voie est très étroite». Pour la suite, il a indiqué qu'une rencontre entre les deux délégations devrait avoir lieu rapidement, mais qu'aucun rendez-vous n'a encore été fixé. /POU-Journal du Jura

PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 145.

DISTRICT DE BOUDRY

- Pharmacie de garde: le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: le n° 0844 843 842 renseigne.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.-fr/min).

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin et pharmacie de garde: Voir Entre-deux-Lacs.

AGENDA

DEMAIN

- Boudry A 20h, à La Passade, musique et chants tziganes.

Top, string et doudoune...

ÉCOLE SECONDAIRE Par la diffusion d'une circulaire, le collège du Val-de-Travers a rendu cette semaine les parents d'élèves attentifs à la tenue vestimentaire de leurs enfants. Le dialogue privilégié à la sanction

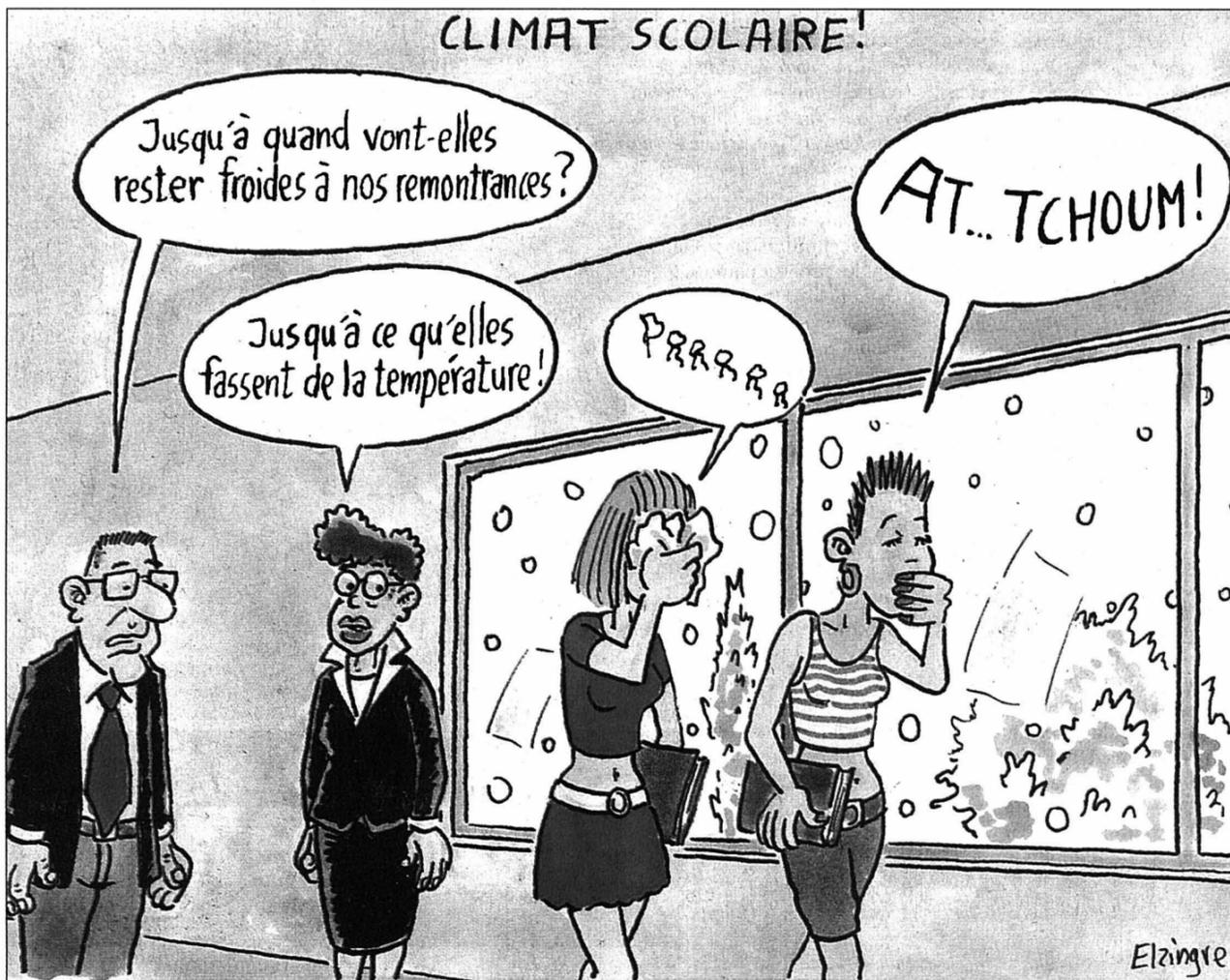
Par Philippe Chopard

Voulant lutter contre une tenue vestimentaire «inadéquante» en milieu scolaire, le collège secondaire du Val-de-Travers vient d'adresser une circulaire aux parents de ses élèves leur enjoignant à faire observer une décence et une retenue dans l'habillement de leurs enfants. Cette missive, précédée par une information dans les séances de parents et une réflexion entamée ce printemps, a été pour le moment assez bien accueillie au Vallon. La direction de l'établissement entend privilégier le dialogue à la sanction.

Tops extra courts, jeans à taille basse, bijoux supposés dangereux et logos suggestifs imprimés sur les vêtements perturbent le travail scolaire, selon le directeur du centre secondaire du Val-de-Travers Serge Franceschi. Les filles sont bien sûr montrées du doigt, mais n'ont pas l'exclusivité des critiques. Les garçons, également, peuvent être sujets à des comportements subliminaux qui peuvent inquiéter les adultes auxquels ils sont confiés. «Les bandes de jeunes utilisent le vêtement comme point de ralliement», a expliqué Serge Franceschi.

Longue réflexion

Au moment où tout le monde se rhabille pour affronter l'hiver, la diffusion de la circulation valloisienne tombe quelque peu à plat, notamment en ce qui concerne les tenues légères. Serge Fran-



ceschi l'explique par la réflexion que lui et ses enseignants ont menée depuis ce printemps. Toutefois, il n'est pas seulement question de nombrils à l'air ou de chute de reins dénudée. «Nous pensons que les élèves doivent être décemment couverts pour aller en classe, sans trop vouloir atteindre leur liberté vestimentaire. L'école, ce n'est ni la disco ni la plage. Les élèves

doivent s'en souvenir», a indiqué le directeur.

Au contraire du collège de La Fontenelle, au Val-de-Ruz, celui du Val-de-Travers n'a pas choisi la précision dans les textes réglant sa discipline interne. «Nous voulons promouvoir les valeurs humaines de la société, la tolérance et le respect d'autrui, a cependant indiqué Serge Franceschi. C'est au nom de ces

principes que nous agissons, dans un cadre suffisamment souple.»

Actes accélérateurs

En août dernier, deux élèves valloisiers avaient été interpellés pour déprédations antisémites à Couvet, accélérant de fait la réflexion tournant autour des comportements à adopter en classe et à la prévention des abus. «Le ca-

dre légal renvoie la responsabilité d'action à chaque école dans son périmètre, a expliqué le directeur. Nous préférons la discussion à la sanction, surtout que cette dernière se révèle contre-productive si elle est appliquée prématurément.»

Sans répression

La direction du collège du Val-de-Travers prend cepen-

tant la liberté de pouvoir demander à un élève de se changer si sa tenue n'est pas conforme. Cela sans pouvoir justifier par son règlement cette prérogative, comme La Fontenelle le prescrit. «Nous serons peut-être amenés à durcir le ton, a glissé Serge Franceschi. Je constate seulement que les élèves parlent de ce problème en classe et à la maison, et que bien des situations conflictuelles sont déjà réglées par le dialogue. Les enseignants ne joueront pas les garde-chiourme ni les contrôleurs de tenue. Le bon sens doit primer dans les échanges entre professeurs et élèves. De même, il incombe avant tout aux parents de régler les problèmes posés par la tenue de leurs enfants. Il s'agit d'une question d'éducation.»

Bijoux à clous interdits

Serge Franceschi et son comité scolaire ont cependant décidé d'interdire purement et simplement certains piercings et le port de bijoux dangereux, comme des pendentifs à clous, notamment pendant les cours d'éducation physique. «Un élève s'est blessé l'an dernier avec ce genre de bijou, a expliqué le directeur. Il s'agit ici de questions de sécurité.»

D'ici la fin de l'année scolaire, le collège valloisier aura tout loisir de tirer le bilan des effets de la circulaire qu'il vient de diffuser. Histoire de la tester quand les chaleurs seront revenues dénuder les épaules adolescentes. «Mais peut-être que les tops laisseront la place aux longs T-shirts au printemps prochain», a émis Serge Franceschi. La mode est en effet changeante! /PHC

COMMENTAIRE Par Philippe Chopard

Le juste milieu

Qui donc peut établir les normes de décence vestimentaire chez les mineurs, sinon les parents? La question est difficile à traiter dans un cadre scolaire, où chacun doit pouvoir conjuguer la liberté de s'habiller comme il veut et le souci de respecter un minimum de règles de base, conçues davantage pour protéger que pour réprimer. Le collège du Val-de-Travers n'est pas le premier à se préoccuper de la taille des tops ou des pantalons de ses élèves. Il est par contre confronté à la difficulté de prévenir les dérives provoquées par les symboles portés sur les vêtements, de surcroît échaudés par les barbouillages à teneur antisémitique perpétrés en août à Couvet par deux de ses élèves.

Outre le côté cocasse d'avoir à demander à ses élèves de se rhabiller en plein hiver, il faut aussi constater que la tenue répond à des phénomènes de mode qui ne protègent plus forcément la personne contre le froid. Les défilés des grandes maisons vantent assez

souvent les galbes féminins ou les pectoraux masculins pour induire une série de comportements illogiques chez les consommateurs moyens. Dans notre société d'images, les dérives sont assez fréquentes et les adolescents très vulnérables.

Un mot encore concernant les enseignants. Il n'est pas agréable de devoir enseigner dans une classe où les filles laissent trop voir leur lingerie ou leur plastique. Non pas par pudibonderie, mais en raison des risques de dérapages provoqués par des comportements inconsciemment aguicheurs. La sévérité vestimentaire des écoles s'explique alors assez aisément par le fait que le travail scolaire doit pouvoir s'y dérouler normalement. Les sanctions appliquées à La Fontenelle sont donc certainement les plus appropriées car elles touchent leur victime dans sa manière de paraître en société ou en classe. Dommage cependant qu'il faille les codifier et de rappeler aux parents leur rôle préventif. /PhC

La Fontenelle très stricte

Concernant la tenue de ses élèves en classe, le collège de La Fontenelle a choisi une autre approche que celle adoptée au Val-de-Travers. La direction et le comité scolaire du Val-de-Ruz ont ainsi officiellement édicté quelques règles à suivre en matière de tenue vestimentaire, voulant que les élèves de la Fontenelle suivent les activités scolaires en étant habillés de manière «adéquante». Exemple à l'appui: le port d'une blouse ou d'une chemise usagée au laboratoire de chimie ou de tenues chaudes en cas de sortie dans le froid. De même, les équipements sportifs doivent permettre une «course aisée» dans le cadre des cours d'éducation physique et de cacher «la nudité des filles en cas de roulades ou de figures la tête en bas.»

Le collège vaudruzien édicte aussi des recommandations de sécurité pour les activités manuelles pour éviter les accidents. De même, il refuse toute dispense de leçon demandée après un piercing et rend les élèves attentifs aux risques encourus si leurs manches dépassent les poignets ou

si leurs souliers sont détachés. Le règlement précise que l'observation de ces directives facilite la tâche du corps enseignant quand elles sont respectées en amont et que les parents jouent le jeu. En cas de problème, la direction se réserve le droit de prendre des mesures.

«Je leur donne généralement un temps suffisant pour rentrer et changer de tenue»

Voilà pour le cadre réglementaire. Le directeur de la Fontenelle Jean-Claude Guyot a néanmoins précisé hier avoir eu à intervenir plusieurs fois – et même en février – auprès d'élèves trop peu habillés. «Je leur donne généralement un temps suffisant pour rentrer et changer de tenue», a-t-il expliqué. Elles doivent se représenter au secrétariat avant de retourner en classe. L'effet est suffisant, puisqu'il est humiliant de devoir rentrer à la maison pour changer de liquette et que les copains ne pardonnent rien. Inutile de sanc-



Une tenue adéquate aux activités scolaires est exigée à La Fontenelle. PHOTO CHOPARD

tionner cela par une heure d'arrêt.»

La Fontenelle n'a pas de problème particulier, mais le directeur reste vigilant. «Je suis davantage inquiet face aux symboles véhiculés par les quelques skins ou les «yo» de notre collège, a-t-il indiqué. Les risques d'échauffourées entre ces groupes sont toujours présents. Je touche du bois.» Jean-Claude Guyot a encore souli-

gné la bonne collaboration avec les parents et le corps enseignant concernant ces questions vestimentaires. Il a aussi rappelé que l'habillement des adolescents à l'école posait des questions continues. La mode des épingles de nourrice plantées dans la joue, ayant fait fureur au milieu des années 1970, est là pour le démontrer... /PHC



**NEW
FORMULA!**

NIVEA
Bath Care

BODY & HAIR
DOUCHE
Fitness

Profitez-en!

20%

**sur tout l'assorti-
ment de produits**

Nivea (sauf Nivea Beauté)

p. ex. Nivea Douche Fitness,
250 ml, 3.20 au lieu de 4.00

Offre valable du 23.11 au 4.12.2004

Joyeuses fêtes!

coop

Dix mois avec sursis

AFFAIRE BOSQUET Le Tribunal pénal économique a rendu un verdict mesuré contre l'ex-entrepreneur



Entouré de ses collègues Laurent Margot et Alain Rufener, le président François Delachaux a rendu le verdict du Tribunal pénal économique dans le volet pénal de la faillite Bosquet. PHOTO GALLEY

Par Léo Bysaeth

Dix mois avec sursis pendant deux ans. Tel est le verdict rendu hier matin à Neuchâtel par le Tribunal pénal économique à l'encontre de l'ex-entrepreneur chaux-de-fonnier Riccardo Bosquet. Le ministère public avait réclamé 18 mois. La cour n'a retenu, au final, que les détournements de retenues sur les salaires et, sur un point, la gestion déloyale.

Préventions abandonnées
Le tribunal a en particulier abandonné la prévention de «fraudes dans la saisie». Ces infractions, portées dans l'ordonnance de renvoi du ministère public, ne sont pas constituées, car «l'intention de nuire à la masse en faillite fait défaut».

Pour ce qui est des retenues sur les salaires non reversées aux institutions sociales auxquelles elles étaient destinées, la cour a examiné si l'ex-entrepreneur pouvait être exonéré de sa faute sur la base de la jurisprudence. La cour a estimé que l'infraction de détournement était objectivement réalisée. Elle a rejeté

l'argumentation de la défense qui arguait de son état de dépendance vis-à-vis de la banque. Les dires d'un témoin à l'appui de cette thèse n'ont pas été confirmés. Globalement, Riccardo Bosquet aurait pu s'acquitter de son dû, au moins partiellement, s'il avait fait une priorité du paiement de ces prestations. Se sachant à court de liquidités, il a persisté dans une entreprise qu'il savait déficitaire. Il a violé ses devoirs de façon durable, agissant au préjudice des mêmes victimes.

Riccardo Bosquet était aussi prévenu de gestion déloyale en sa qualité de président du conseil de fondation de la caisse de retraite de la maison Edouard Bosquet et des sociétés affiliées. Le tribunal a retenu la bonne foi de l'accusé sur un des points principaux retenus contre lui: il n'avait pas de raison de douter que le prêt de deux millions accordé à l'entreprise par la caisse de pension n'était pas légitime. Entre autres éléments, le tribunal relève que l'autorité de surveillance, avertie des intentions de la caisse par une lettre de mars 1997, «est restée inexplicablement muette». La

somme en prêt a été utilisée pour l'essentiel au versement des salaires. Enfin, vu qu'il n'y a eu aucune volonté d'enrichissement illégitime, cette infraction est de toute manière prescrite depuis le 20 février 2004.

Pas de volonté de s'enrichir

En revanche, le tribunal retient la gestion déloyale pour un autre point. Au 30 juin 1998, le compte courant par lequel transitaient les cotisations LPP de l'employeur et de l'employé se montait à près de 2,2 millions de francs. Ce placement des cotisations chez l'employeur était lié à la couverture des prestations de libre passage et à celle des rentes en cours. Or, durant toute l'année 1997, l'employeur n'a rien versé à la LPP. Sachant l'entreprise en difficulté, il aurait dû dénoncer le contrat qui liait la caisse à l'entreprise, ce qu'il n'a pas fait.

A la charge du condamné, le tribunal retient le concours d'infractions. Il porte à sa décharge l'absence d'antécédents judiciaires, le fait qu'il s'est dépensé sans compter pour sauver son entreprise et l'absence de volonté d'enrichissement personnel. En outre, a fait remarquer le juge François Delachaux, Riccardo Bosquet, qui occupait une position sociale enviable, est aujourd'hui complètement ruiné. Il a aussi subi une longue procédure pénale, alors qu'il n'a jamais cherché à ralentir le cours de la justice.

Le tribunal porte à la charge du condamné un quart des frais effectifs, soit 15.000 fr., et non la totalité. Argument de la cour: l'essentiel des frais vient de l'expertise. Or celle-ci a justement abouti à l'abandon de certaines préventions. Le condamné versera en outre une indemnité de dépens de 1000 fr. au Fonds social paritaire de l'industrie du bâtiment et du génie civil. /LBY

200.000 francs en trichant

LA CHAUX-DE-FONDS Pour avoir floué les Services sociaux, un homme a été condamné à deux ans ferme

Certains suspectent les bénéficiaires de l'aide sociale d'être trop fainéants pour travailler. Marcel*, lui, prenait sur ses heures de travail pour aller chercher un pécule auquel il n'avait pas droit. Autour de 3000 francs par mois, pendant près de sept ans, soit environ 200.000 francs floués à l'action sociale par ce père de famille, Suisse, âgé de 53 ans.

Vendredi dernier, son épouse, également inculpée d'infraction à la loi sur les assurances sociales, était à ses côtés sur les bancs du Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds.

L'été 1997, l'homme se rend aux Services sociaux. Il est alors dans son bon droit. En octobre, il retrouve un emploi dans une usine, mais continue à réclamer l'aide sociale, arrondis-

sant ainsi confortablement ses fins de mois. Il ne rencontrera aucune difficulté jusqu'en juillet 2003, où, sûr de lui, il présente sa facture d'impôt fédéral. C'est le pas de trop.

«En 2002, vous avez gagné en moyenne 7200 francs net. En janvier 2001, vos revenus ont même atteint 9200 francs. Avec le recul, avez-vous des regrets? Vous ne trouviez pas cela choquant?», s'est étonné Alain Rufener, le président. «Des regrets», choisit finalement le prévenu devant tant d'insistance. «Et que regrettez-vous?» La question reste en suspens. «Vous viviez bien?», s'est enquis le président. L'homme écarquille les yeux, ne semble pas comprendre ce qu'on lui veut. «On payait des factures en retard», explique finalement sa compagne. Etait-elle au courant? «Non, je ramena

l'argent, c'est tout», la douane le prévenu. L'homme s'est effectivement rendu coupable d'avoir contrefait la signature de son épouse. L'avocat du prévenu a relevé «une faute concomitante» des Services sociaux et a estimé que leur négligence n'aura fait qu'accroître leur préjudice. Son client pensant être dans son bon droit, il a demandé son acquittement au bénéfice du doute.

Si le tribunal n'a pu se convaincre de la culpabilité de l'épouse et l'a acquittée, il a estimé que la peine de deux ans de prison ferme requise par le ministère public pour l'époux était justifiée. Marcel s'acquittera en outre des frais de la cause, soit 1800 francs. Incrédule, le prévenu a été arrêté immédiatement. /SYB

*Prénom fictif

OTTO'S

www.ottos.ch



TOBLERONE

chocolat au lait, blanc ou noir

400 g

Comparaison avec la concurrence

~~6.95~~



5.95

Laura Biagiotti

Roma Uomo, EDT Vapo 125 ml, Homme



45.90

Comparaison avec la concurrence

~~89.-~~

Vous économisez Fr. 43.10

Red Bull

Energy Drink



9.90

au lieu de ~~11.60~~

Couverts en acier inox résistants au lave-vaisselle couteau entièrement en acier avec lame dentée

24-pièces



25.-

Comparaison avec la concurrence

~~49.-~~

Machine à espresso

AFK filtre en acier inox pour 1 ou 2 tasses, plateau chauffe-tasse, réservoir amovible de 1,2 litre, buse vapeur, 3 ans de garantie



75.-

Comparaison avec la concurrence

~~139.-~~

Bordeaux Comte Lavigne AOC

vin rouge français

6 x 75 cl



20.-

Comparaison avec la concurrence

~~47.40~~

Lessive OMO standard ou Aloe Vera 54 cycles de lavage

JUMBO PACK 54

Comparaison avec la concurrence



16.90

Comparaison avec la concurrence

~~33.80~~

Duvet

160 x 210, 80% plumes de canard, 20% duvet de canard, housse: pur coton, 1200 gr



79.-

Comparaison avec la concurrence

~~149.-~~

Linge de plage en velours 70 x 140 cm

100% pur coton, div. motifs



14.90

Comparaison avec la concurrence

~~39.90~~

Table d'enfant 2 chaises incluses, hêtre massif, 52 x 55 x 49 cm



79.-

Comparaison avec la concurrence

~~119.-~~

Tabouret pliant bleu ou noir



15.90

Comparaison avec la concurrence

~~15.90~~

Votre succursale: Couvet • La Chaux-de-Fonds

Les fantômes de la bulle

BD Entre Lucky Luke, Blake et Mortimer, Spirou ou Achille Talon, on ne compte plus les séries qui survivent plus mal que bien à la disparition de leur créateur. Par ici la monnaie!



Par
Frédéric Maire

La mort d'Hergé (1907-1983), nombreux sont les amateurs de bande dessinée qui ont espéré voir son dernier projet, «Tintin et l'Alph'Art», s'achever quand même sous la plume et les pinces de ses collaborateurs et assistants. Mais pour respecter ses dernières volontés, il n'en a rien été – heureusement sans doute.

Cela n'a pas empêché pour autant que Tintin fasse, encore et toujours, parler de lui; on ne compte plus, en effet, les livres biographiques, nouveaux tirages, œuvres inédites, produits dérivés, spectacles, projets de films et autres bricoles marqués – de façon posthume – par le maître. Une manne financière (très) importante que les ayants droit

d'Hergé gèrent très soigneusement.

Son ancien assistant, l'autre maître Edgar P. Jacobs (1904-1987) n'avait en revanche pas pris de dispositions définitives à l'égard de son œuvre. Ainsi, après sa disparition, Blake et Mortimer ont pu lui survivre, non sans difficultés. Scénaristes et dessinateurs se sont multipliés à leur chevet, pour confirmer aujourd'hui l'honnête duo Sente et Juillard qui, sans génie mais avec respect, maintient correctement le niveau de la série (voir notre édition d'il y a trois semaines sur «Les sarcophages du 6e continent»).

Spirou le mal dessiné

Ce qui n'est pas le cas de Spirou. Imaginé par Rob-Vel en 1938, cet autre personnage mythique a connu son heure de gloire sous la plume du génial Franquin (1924-1997). Après

que Franquin l'eut abandonné à Jean-Claude Fournier (gardant pour lui-même ses créations personnelles, comme le Marsupilami, né en 1952), le personnage fut longtemps à la peine (mis à part une belle parenthèse signée par le regretté Yves Chaland).

Avec Tome et Janry, il avait enfin connu une belle renaissance. Mais ces deux jeunes talentueux ont préféré s'attacher à son enfance («le petit Spirou») et ont renoncé à la série. Hélas (pour les lecteurs), la nouvelle paire d'auteurs, Munuera et Morvan, ne ravive guère la flamme de Franquin. Et le nouveau Marsupilami dessiné par son disciple Batem est à peine consommable.

Autre revenant de (tour de) taille: l'Achille Talon de Greg (1931-1999). Déjà, Dargaud avait publié un album d'inédits par vraiment impérissables. Au-

jourd'hui, sous la plume de Widenlocher et des scénarios de Brett et Herlé, un 46e album officiel est sorti («Le monde merveilleux du journal Polite»). Sans être déshonorant, cet album donne le sentiment qu'il ne fait que répéter, encore et toujours, les mêmes gags de mauvais voisinage. De la même façon que les Boule et Bill de Roba (né en 1930), qui vient de passer la main, pour le 29e album de la série, à son ancien assistant, Verron.

Gros sous de papier

Car tout cela, au fond, ce n'est qu'une affaire de gros sous. Un lecteur qui se contente de lire et relire sans cesse les mêmes albums d'une série arrêtée ne fait pas recette. Pour la rentabiliser, il faut d'une part publier régulière-

ment des ouvrages – au moins un par année.

Pour s'enrichir vraiment à partir d'un personnage, pour autant que celui-ci soit vraiment populaire, il faut favoriser le développement des produits dérivés (matériel scolaire, jouets, figurines, etc.) et du multimédia (séries télé en dessin animé, jeux vidéo, cinéma). Il faut pour cela créer une équipe, un studio, presque une PME... Comme ce fut le cas pour deux des plus célèbres dessinateurs belges, Morris et Peyo (voir encadré).

Et Titeuf, dans tout ça? Notre Zep national, futur président du festival d'Angoulême est présent sur tous les fronts, par les produits dérivés, la télé et bientôt le cinéma. Il dit contrôler, et plutôt bien, ce que devient son personnage – digne

descendant des Tintin, Spirou de jadis – et garde fermement le contrôle de ses albums. Tant mieux. Mais Titeuf survivra-t-il à son papa, le jour où celui-ci aura décidé de passer définitivement à autre chose? Il faut sans doute espérer que non. /FMA

«Paris-sous-seine» (Spirou t. 42) par Munuera et Morvan, éd. Dupuis. «L'orchidée des Chahutas» (Marsupilami, t. 17) par Batem et Dugommier, d'après Franquin, Marsu Productions. «Le monde merveilleux du journal Polite» (Achille Talon, t. 46) par Brett, Herlé et Widenlocher, d'après Greg, éditions Dargaud. «Quel Cirque!» (Boule et Bill t. 29) par Verron, d'après Roba, éd. Dargaud

Les morts vivants

Pauvre Morris (1923-2001)! Pauvre Peyo (1928-1992)! Alors qu'ils sont tous deux morts et enterrés, leur œuvre leur survit, plutôt mal que bien. Cela par leur claire volonté. Car, à un niveau européen, ces maîtres de la BD belge ont su créer de rentables petits empires de production, qui, sans génie, crachent albums et séries télé à la pelle.

Même de son vivant, Morris ne dessinait plus beaucoup et laissait son studio multiplier les planches et les projets à la chaîne. Sa mort n'a au fond pas changé grand-chose. Et le

dernier album signé par Laurent Gerra au scénario (plutôt sympathique), où L'homme qui tire plus vite que son ombre découvre le Québec («La belle province»), ne compense pas l'indigence crasse du dessin d'Aché.

Que dire de Peyo, autre dessinateur plus que prolifique, heureux papa de Benoît Brisefer (13 albums), Johan et Pirlouit (17) et des Schtroumpfs (22)? Vient de paraître aujourd'hui un nouvel album de Benoît Brisefer, «John-John», qui ne dépare pas dans la collection. Mais si le nom de Peyo figure bien,

tout seul, en haut de l'album, il est signé par Frédéric Jannin et Thierry Culliford (son fils) pour le scénario et Pascal Garray pour le dessin. Gageons que ces héros survivront encore longtemps. Et tant pis si la qualité d'origine de ces séries majeures de la BD belge a disparu. Tant que cela se vend. /fma

«La belle province» (Lucky Luke, t. 42) par Gerra et Aché, d'après Morris, éd. Dargaud. «John-John» (Benoît Brisefer, t. 13) par Jannin, Culliford et Garray, éd. Du Lombard

À VOIR AU POMMIER

Comme des oiseaux

«Nez en l'air», c'est le spectacle jeune public que la compagnie belge du Créa-Théâtre donnera ce week-end au Pommier, pour la plus grande joie des petits spectateurs.

«Nez en l'air», c'est l'histoire d'Emilio, colombophile passionné, astronome et gribouilleur... Il observe, regarde, invente... il voyage les pieds sur terre, la tête dans les étoiles. Léo, un jeune garçon, inventeur, bricoleur, crée des machines pour s'envoler... Ils ont le même désir: voler comme un oiseau, parcourir le monde. Leurs rêves sont peuplés des œuvres de Bruegel, Bosch, Léonard de Vinci, Panamarenko... «Nez en l'air» aborde la question de grandir à travers l'observation et la création. Il plonge le jeune spectateur dans un univers peuplé d'images, d'objets, de marionnettes et de machines volantes. /comm-sab

Neuchâtel, théâtre du Pommier, samedi 27 et dimanche 28 novembre, à 17h

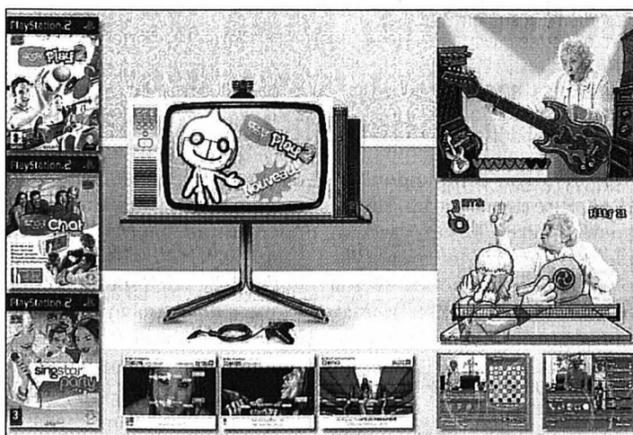
Souriez, vous êtes filmé!

JEUX VIDÉO La petite caméra «Eye Toy» permet aux possesseurs d'une PS2 de se retrouver à l'écran et plusieurs jeux récents permettent d'exploiter les possibilités de cet œil électronique

Par
Pascal Tissier

On place une petite caméra sur la télé, l'objectif face à celui, celle ou ceux qui sont face à l'écran et on enclenche la PlayStation 2. La suite c'est toute une série de minijeux avec pour vedette celui, celle ou ceux qui ont une manette en main. C'est drôle, c'est original et cette invention baptisée «Eye Toy» est une exclusivité PlayStation 2.

Lorsque le premier produit de cette gamme est sorti il y a un peu plus d'un an, beaucoup se sont émerveillés d'être réellement «intégrés» dans un jeu, même si les challenges proposés étaient plutôt enfantins. Depuis, Sony a proposé d'autres jeux exploitant cette technologie, dont «Eye Toy Groove». Vendu avec la caméra au même prix qu'un jeu «standard», les softs «Eye Toy» connaissent un véritable succès. Et ce n'est pas fini vu que «Eye Toy Play 2» vient de sortir. Encore une fois, ce con-



cept inédit sur console met le joueur au centre d'une expérience ludique unique. Il suffit de connecter la caméra dans la prise USB de la Play2 pour se retrouver au centre de l'écran avec la possibilité de d'interagir réellement avec les objets ou les personnages du jeu. «Eye Toy 2» reprend certains challenges du premier volet et y ajoute une douzaine de jeux originaux.

Parmi les plus attractifs, on citera le tennis de table, qui permet d'affronter un personnage

animé par la machine; la partie de tir au but où il faut arrêter un maximum de ballons et surtout «Air Guitar», qui permet de réaliser de superbes solos de guitare avec effets de distorsion en prime. Au total, «Eye Toy 2» propose plus de 70 minijeux pour s'amuser seul ou entre copains à travers le mode multijoueurs.

Avec «Eye Toy Chat», Sony propose une nouvelle façon d'utiliser la PlayStation 2: le vidéophone. Il suffit de brancher la console au réseau internet,

d'installer la caméra «Eye Toy» sur la télé et d'insérer «Eye Toy Chat» dans la console pour voir et communiquer avec d'autres utilisateurs d'«Eye Toy». Cette version «Chat» propose quatre façons de communiquer: le texte, la voix, la messagerie vidéo et le chat vidéo en tête à tête. Ce dernier permet d'entendre et de voir en temps réel (comme dans une vidéoconférence) son interlocuteur, avec la possibilité de l'affronter aux échecs, aux dames ou dans une bataille navale. «Eye Toy Chat» permet également d'envoyer des mails vidéo de trente secondes à un ami ou à des parents...

Une autre chanson

Tout le monde connaît le principe du karaoké: il s'agit de chanter des chansons en lisant les paroles qui défilent sur un écran. Bien souvent les canards sont à la fête. Avec «SingStar Party», Sony réinvente cette distraction en attribuant des point en fonction de la prestation du chanteur ou de la chan-

teuse. Mieux encore, il est possible d'organiser des parties en groupe et d'affronter ses ami(e)s en donnant de la voix et en accumulant le plus grand nombre de points.

«SingStar Party» contient une trentaine de clips de vedettes prestigieuses. Il suffit de connecter les micros à la console (le jeu est livré avec deux micros), de choisir une chanson et de chanter. Mais attention, la console analyse la prestation et attribue un score en fonction de l'interprétation. Le jeu offre la possibilité de faire des tournois par équipe (jusqu'à quatre joueurs), des «combats» face à face et des duos.

Et ce n'est pas tout: «SingStar Party» est compatible avec la caméra «Eye Toy» et permet de voir les joueurs à l'écran pendant leur tour de chant. Et si l'un d'eux réalise une note en or, il est photographié. Varié dans les challenges qu'il propose, simple à installer, «SingStar Party» est le jeu idéal ANIMER une soirée en musique. /PTI

Le retour de sœur Bridget

CINÉMA Aujourd'hui sort le deuxième volet de la saga de la «célibatante» londonienne. Le livre et le film tirés du «Journal de Bridget Jones» restent dans les mémoires des trentenaires, pas forcément dans celles des cinéphiles

Par
Jean-Luc Wenger et
Dominique Bosshard

«**D** rôle, humaine, naïve. Une fille sympa, cultivée mais simple, pas top-model, Bridget nous ressemble». A quelques nuances près, les Bridget neuchâteloises tiennent le même langage. Sorti en 1998 en librairie et en 2001 au cinéma, le «Journal de Bridget Jones» et ses suites alimentent toutes les conversations. Les trentenaires aiment sa liberté parfois irresponsable, son ambivalence, sa légèreté ou ses rondeurs. Et puis, «il ne s'agit pas d'une histoire d'amour, mais de l'histoire d'une femme.»

String ou grosse culotte. «Bridget rêve au grand amour et aux beaux dessous, mais lorsque Daniel Cleaver la culbute, elle porte une horrible gaine. Ça m'est aussi arrivé!» rigole Géraldine, 32 ans. Sans se dévoiler, Bianca, 26 ans, y voit une barrière inconsciente. Nadia, 30 ans, aime «son horrible string léopard, on a toute un horrible string léopard», assure-t-elle.

Beauté et maladresse. Bridget est attirée par la beauté de Daniel Cleaver, «mais ce personnage est immature et il se moque des femmes», enrage Sophie, qui frôle la



Lorsque Bridget saute en parachute, elle a peur. Comme n'importe qui aurait peur. Le côté ordinaire, loin de la perfection mais qui s'assume plaît à une majorité de filles. PHOTO SP

quarantaine. Géraldine apprécie l'aspect maladroit, «le genre de fille qui, en voulant sortir gracieusement de table, tire la nappe et tout dégringole...» Sagement, Bianca trouve exagérée la maladresse de l'anti-héroïne.

Alcool et cigarettes. Bridget soigne ses déprimés en dégustant un petit verre

de chardonnay. «Moi, ça me gêne qu'elle fume et qu'elle boive. Elle cherche un échappatoire, c'est une mauvaise solution. Elle n'affronte pas ses problèmes, analyse Bianca.

«Son attitude est très anglaise, les filles boivent beaucoup lâbas.» Nadia s'insurge: «J'adore ses cuites désespérées, rythmées par une musique sirupeuse au

possible.» Certaines ont trouvé la scène où Bridget hurle «all by myself» longue et ennuyeuse. Pas Sophie qui profite des dimanches après-midi pluvieux pour rester en pyjama et revoir le «Journal»: «Ça me met de bonne humeur. Elle montre bien qu'être célibataire, c'est parfois bien, parfois difficile.

Bouffie de ridicule

Bridget Jones aurait-elle enfin atteint l'âge de raison, comme le suggère le titre français du deuxième volet des mésaventures de la célèbre trentenaire? De retour sur les écrans, la «célibatante» n'en revient pas: chaque jour, elle s'endort, et se réveille, au côté de Mark Darcy (Colin Firth). Enfin casée, c'est le bonheur! Certes, mais notre copine Bridget (Renée Zellweger en assume à nouveau les bourrelets) s'en rend vite compte: construire une relation, c'est comme dénicher un mec: il y a du boulot!

Dans cette suite du «Journal de Bridget Jones», l'héroïne de la romancière Helen Fielding trouvera donc de quoi renouer avec ses angoisses et ses

névroses. Mis en scène par la cinéaste britannique Beeban Kidron, qui succède à Sharon Macguire, les hauts et les bas de l'épopée bridgetienne donnent rapidement lieu, cette fois-ci, à une succession de situations bouffonnes. Bridget saute en parachute, Bridget s'aventure dans une soirée select, Bridget fait du ski... et se ridiculise à coup sûr au fil d'un scénario qui s'égare avec elle dans les prisons thaïlandaises. Quelques perles scintillent dans cet océan de gros fous rires et de quiproquos mille fois revisités. Mais, face à cette Bridget caricaturée, le processus d'identification se voit court-circuité! /dbo

Neuchâtel, Rex, Arcades; La Chaux-de-Fonds, Plaza, 1h40

Mythe et tabous. «Aujourd'hui, les filles de 16-18 ans parlent de sexe même dans les transports publics. Pour nous, c'était impensable», raconte Sophie, l'aînée de notre palette non représentative. Bianca plonge dans les contes pour expliquer le succès de Bridget: «Ça me fait penser à Cendrillon, elle

aussi croit aux contes de fées, elle pense que le prince charmant va surgir.» Et puis, rien ne se passe comme elle l'imagine: «Elle anticipe les réactions de l'autre et il fait exactement l'inverse!» sourit Bianca. Géraldine évacue les tabous, «mes copines organisent des soirées tampons, alors...» /JLW

«Juste un bon divertissement»

Carmen, 28 ans, étudiante, a apprécié la lecture du «Journal» et moins goûté au premier film. Elle ira néanmoins voir le deuxième, sans se retrouver vraiment dans le personnage de la «célibatante». «C'est un bon divertissement, ça permet d'évacuer les stress. Mais comparé au livre, le film reste totalement superficiel. Bridget rêve à l'homme idéal, et lui ne la regarde même pas», déplore Carmen.

En revanche, elle partage l'attraction de la célibataire pour Daniel Cleaver, malgré son cynisme. «C'est vrai que je le trouve vraiment beau Hugh Grant!» D'une manière générale, elle trouve les personnages caricaturaux. «Mais moi aussi je raconte tout à mes copines», sourit Carmen. Elle s'offusque: «En cas de dépat, je ne mange pas de chocolat, moi!» /jlw

PHOTOS MARCHON



«Beaucoup trop américain»

Muriel, 21 ans, étudiante, a vu le «Journal». «Je m'y retrouve plus ou moins, je ne suis pas une fan. Mais j'ai ri surtout parce qu'il a été projeté sur la place de mon petit village, près de Bellinzona». Le côté romantique la touche peu, «beaucoup trop américain, en revanche, j'aime son côté je m'en-foutiste.» Dans l'exagération des personnages, elle choisit la mère: «J'aime sa maman, insupportable

et si prévenante et qui lui tricote un bonnet à pompon rouge. Ça me fait penser à la mienne...» Quant à Daniel Cleaver, Muriel attaque franchement. «C'est un manipulateur stupide. Il se la joue à fond.» Plus jeune que les autres intervenantes, elle trouve les mêmes mots que ses aînées: «J'aime sa naïveté et sa maladresse, elle est comme tout le monde, juste quelqu'un d'ordinaire.» /jlw



EN BREF

SMS ■ Le prix de l'amour. Un Italien d'une quarantaine d'années a été condamné à 300 euros d'amende pour avoir envoyé un banal message d'amour au téléphone. Il courtisait alors une jeune femme de Padoue. «Depuis que tu es apparue devant mes yeux, je ne fais que penser à toi», avait-il écrit. /ats

ÉCHANGE ■ Toiles contre musée. Un collectionneur d'origine italienne vivant à New York a offert à Rome 20 toiles du peintre Giorgio De Chirico contre leur installation dans un musée qui portera son propre nom. La Ville a dit oui. /ats

CHAMPAGNE ■ Le vin vaudois change d'étiquettes. Le vin de l'appellation Champagne, du nom d'un village du Nord vaudois, a un nouveau nom: «Libre-Champ». Sur les étiquettes, le mot «Champagne» a désormais disparu, conformément aux Accords bilatéraux que la Suisse a conclus en décembre 1998. /ats

La Scala va rouvrir, plus belle

MILAN La rénovation du théâtre du XVIIIe siècle arrive à son terme. Avec la participation de Mario Botta

Les travaux de restructuration du théâtre de la Scala touchent à leur fin. Deux nouveaux bâtiments, dessinés par Mario Botta, ont été greffés sur l'édifice historique. Avec ces transformations, la

Ville de Milan compte doubler le nombre de spectacles. Fermé en décembre 2001, un des temples de l'art lyrique parmi les plus célèbres au monde est sur le point de rouvrir ses portes. Le 7 décembre, une cérémonie

d'inauguration officielle doit marquer la fin des travaux de restructuration et de restauration.

La salle de spectacle, en forme de fer à cheval avec ses loges par paliers, décorées de tentures rouges et or, a été restauré en respectant rigoureusement la conception historique. Côté scène et coulisses, la ville de Milan, maître de l'ouvrage, a clairement voulu moderniser la structure séculaire.

Désormais, l'ancien édifice néo classique, conçu par Giuseppe Piermarini à la fin du 18e siècle, sur mandat de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, est augmenté de deux constructions en son centre. Une tour hélicoïdale et un cube, tous deux dessinés par l'architecte tessinois Mario Botta émergent au sommet du bâtiment. /ats-afp



A l'intérieur du théâtre, l'ancienne scène désuète a été entièrement détruite et reconstruite. PHOTO KEYSTONE

HUMEUR

Par Alexandre Caldara

Et s'il n'y avait qu'elle

Noemi Lapzeson. Il y a six ans, un dimanche soir blême, vous avez métamorphosé un petit écran de télévision en un espace infini de danse ou de liberté. Mais pour vous n'est-ce pas la même chose? Je ne me rappelle plus tous les plans de ce documentaire remarquable de Jean-Pierre Garnier, mais à un moment on vous voit dans l'eau. Tout est un hymne à la beauté, à l'expression du corps, de l'âme. Quelques semaines après, bouleversé, je suis venu vous voir au manège d'Onex, j'ai déambulé, je vous ai regardée évoluer. Partout je prononçais votre nom, en le trouvant très beau, en aimant le vent qui frôle les consonnes, en l'estroptant sans doute, aujourd'hui encore j'hésite en-

tre saison et season. Mais l'important est ailleurs dans l'univers que vous avez ouvert en moi. Ce désir qui m'a permis de rencontrer vos sœurs de mouvement Amme Teresa de Keeresmaeker, Joëlle Bowier, Irina Lorez. Mon ami André Oppel m'a dit que souvent vos créations s'étaient arrêtées à Neuchâtel. Mais toi je n'étais pas encore né à la danse. Je demandais à tous les programmeurs de salle quand est-ce que vous viendriez par ici. Et puis, vous voilà enfin ce soir à 20 heures et demain à 20h30 au théâtre du Pommier dans un bref solo. J'ai envie que la terre entière le sache, mais j'ai aussi envie d'être tout seul dans la salle, Madame Noemi Lapzeson. /ACa



Le nouveau Kadhafi

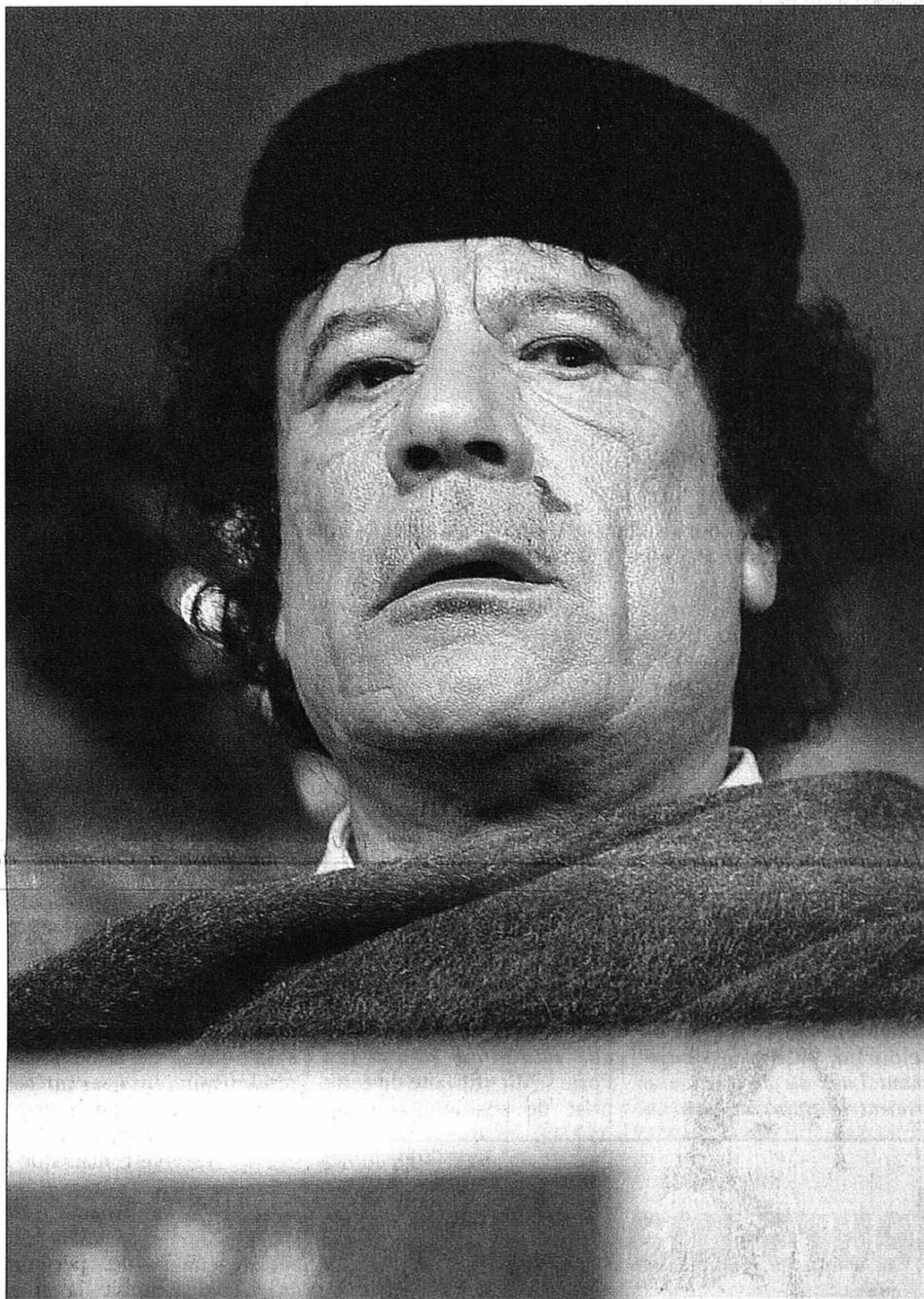
LIBYE Le guide parle de sa décision de renoncer à son programme d'armes nucléaires et chimiques, du terrorisme, de ses relations avec l'Europe. Et se prononce pour la création d'un Etat unique au Proche-Orient

Maintenant qu'elle est revenue dans le concert des nations et qu'elle a renoncé à la bombe, plaide Kadhafi, la Libye doit retrouver tous les moyens de sa puissance, sous protection internationale.

De Tripoli
Pierre Prier

Qu'est-ce qui vous a poussé à renoncer brusquement à votre programme d'armes nucléaires et chimiques?

Muammar Kadhafi: J'ai déjà expliqué cette décision devant le peuple libyen et devant le monde entier. Ce programme avait été entamé il y a longtemps. A l'époque, la mode était à la course à l'armement. Chaque Etat se pavait avec ses armes de destruction massive. Mais depuis, le monde s'est développé, les coalitions ont changé, la mappemonde a changé. De nouveaux défis sont apparus. Nous avons donc dû reconsidérer notre programme. Nous nous sommes dit: si un pays comme la Libye fabrique la bombe atomique, que veut-il en faire? En outre, la Libye risquait de s'engager dans une production d'armes qui n'était pas de son niveau. Car ce genre d'armement nécessite une base solide, une grande connaissance technologique, des vecteurs. Et ces moyens eux-mêmes doivent être protégés. Et puis, dans quel domaine utiliser cette arme, sur quel théâtre de combat? En fait, je pense que cette question se pose à tous les pays producteurs d'armes nucléaires. Chacun de ces pays se dit: où puis-je utiliser cette arme que je possède? Et puis nous, nous n'avons pas d'ennemi assez défini pour que nous puissions nous dire: «Nous allons utiliser cette arme contre lui.» Enfin, notre programme nucléaire a provoqué la crainte chez nos voisins.



La décision la plus courageuse, c'était de démanteler notre programme nucléaire, a déclaré Muammar Kadhafi.

PHOTO KEYSTONE

Donc, la meilleure décision, la décision la plus courageuse, c'était de le démanteler.

Qu'avez-vous obtenu en échange?

M.K.: A vrai dire, nous avons été un peu déçus par la

réaction de l'Europe, des Etats-Unis, du Japon. Ils n'ont pas vraiment récompensé la Libye pour sa contribution à la paix internationale. Et nous sommes encore dans l'expectative. Si nous ne sommes pas récompensés, d'autres pays ne

vont pas suivre notre exemple et démanteler à leur tour leur programme. Quand nous nous sommes entretenus avec la Corée du Nord, et l'Iran, qu'on soupçonne d'avoir des programmes nucléaires, ils ont dit: «Mais en ce qui vous

concerne, quelle est la rétribution? Qu'est-ce que vous avez obtenu de la communauté internationale? Donc, pourquoi voulez-vous que nous démantelions notre programme?»

L'Ouest compte maintenant sur la Libye pour jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme. Que pouvez-vous faire?

M.K.: En fait, je vois que ce problème n'est pas traité de façon appropriée. Aujourd'hui, on mène une sorte de course derrière le terrorisme, et parfois une sorte de fuite en avant. Tuer quelqu'un par-ci, en arrêter un autre par-là, écouter des conversations téléphoniques, rechercher des dépôts d'armes, observer les déplacements de personnes grâce à l'électronique, ce n'est pas la meilleure façon de procéder. Cela ne mettra jamais un terme au terrorisme. Car le terrorisme est idéologique, et il y a une base pour cette idéologie. Il faut d'abord mettre un terme à cette idéologie du terrorisme. Comme vous le savez, il y a des institutions qui enseignent le terrorisme. Ces ordres, ces systèmes-là, ce sont eux qui répandent le phénomène terroriste, qui financent le terrorisme en dehors de leur territoire pour éviter qu'il se retourne contre eux. Et cette idéologie est encore là. On l'enseigne. C'est l'une des causes principales du terrorisme. L'autre cause, à mon sens, ce sont les politiques occidentales. Elles sont contre les régimes de libération dans les pays arabes et musulmans. Et cela a suscité une réaction.

Par exemple?

M.K.: Je vais vous donner un exemple: en Afghanistan, il y avait un régime politique progressiste. Ce régime avait demandé l'assistance d'une puissance qu'il considérait comme alliée, l'Union soviétique. L'Europe s'assurait la protection de l'Amérique

parce qu'elle considérait que l'Amérique était son alliée, et qu'elle partageait la même idéologie. De la même façon, de nombreux pays africains alliés de la France font appel aux forces françaises. Le régime afghan de l'époque s'était donc assuré de l'assistance d'un allié. On a renversé ce régime. Quel fut le résultat? L'émergence des talibans et de Ben Laden. Un autre exemple: le régime irakien. C'était un régime très fort, laïc, mené par un parti Baas qui était contre les orientations religieuses, à tel point qu'on l'accusait d'athéisme. Ce régime a empêché l'infiltration du terrorisme sur son territoire, et même dans la sous-région. On l'a attaqué, et ce rempart contre le terrorisme s'est effondré. D'où cet afflux de terroristes de toutes parts. Et ils sont même partis d'Irak vers d'autres régions. Voyez les combats qui se déroulent actuellement au cœur de l'Arabie saoudite.

«Si le régime irakien était encore là, les terroristes n'auraient pas pu venir dans la région».

En même temps, les régimes réellement construits autour d'idéologies terroristes étaient protégés, on flirtait avec ces régimes, on les choyait, et c'est ce qui a donné naissance au terrorisme. Et ces régimes existent toujours. Quand on menace la Syrie, que veut-on? Veut-on que la Syrie devienne comme l'Irak, pour que les terroristes affluent en Syrie de toutes parts? Le Hezbollah, par exemple, ne peut pas agir à partir de la Syrie pour libérer les hauteurs du Golan. Parce que le régime syrien ne le permet pas. Si on attaque la Syrie, le résultat sera d'étendre le front du terrorisme. /PPR-Le Figaro

La Méditerranée, un lac de paix

La Libye va-t-elle se rapprocher de l'Europe en intégrant le processus de Barcelone?

M.K.: Il reste plusieurs points d'interrogation. Nous n'avons pas compris s'il s'agit de coopération économique, de développement, d'environnement, de faire de la Méditerranée un lac de paix, ou bien s'il s'agissait d'un nouveau plan de colonisation pacifique. Les pays européens colonialistes veulent-ils récupérer leurs colonies à travers ce processus de Barcelone? Ou bien veulent-ils rendre service aux Israéliens, les in-

roduire dans la région sans régler le problème palestinien? La partie palestinienne, la partie israélienne, les Turcs, voilà les responsables de cet assombrissement du climat de Barcelone, parce qu'ils ne veulent pas dialoguer démocratiquement et pacifiquement, mais par le truchement des armes. Donc ils ne sont pas qualifiés pour s'asseoir avec nous dans le cadre de Barcelone. Il faut les laisser en dehors jusqu'à ce qu'ils règlent leurs problèmes. En outre, ils appartiennent à la partie asiatique de la Méditerranée. Confondre

cette partie asiatique avec la partie européenne ou la partie africaine, c'est de la confusion, du charabia. Moi, je connais l'Union africaine et l'Union européenne. Il y a la Méditerranée au milieu. Donc, la Méditerranée devrait être un trait d'union entre les deux. Si l'Europe veut dialoguer avec la partie asiatique, elle peut créer un autre processus de Barcelone, mais consacré aux Asiatiques. Mais ce ne sera pas notre Barcelone à nous. Et que l'Afrique fasse de même. Qu'elle trouve une autre Barcelone pour discuter avec l'Asie.

L'adhésion de la Libye reste-t-elle à l'ordre du jour?

M.K.: Oui, mais il faut que le peuple libyen puisse voir les avantages de cette adhésion. Adhérer, est-ce simplement rendre service au néocolonialisme? Et avec l'apparition de l'Union africaine, il y a une nouvelle donne. L'Union africaine n'acceptera jamais que l'on découpe l'Afrique du Nord pour l'adjoindre à l'Europe. Pourquoi ne pas coopérer entre les deux entités, l'Union africaine et l'Union européenne, à travers la Méditerranée? /PPR

L'Etat d'«Isratine»

Quel bilan faites-vous de la vie de Yasser Arafat? Comment voyez-vous l'avenir des Palestiniens?

M.K.: Malgré des années de souffrances, Abou Ammar (ndlr: le nom de guerre de Yasser Arafat) n'a pas pu trancher. Il tenait le bâton par le milieu (ndlr: le cherchait à contenter tout le monde), et il voulait le tenir ainsi jusqu'à la fin de ses jours. Aujourd'hui, la main qui tenait le bâton par le milieu est morte, et le bâton est tombé à terre.

Avez-vous une solution?

M.K.: Il n'y en pas d'autre en dehors de la thèse que je

présente dans mon Livre blanc: une solution historique et radicale. Ce petit territoire ne peut supporter la présence de deux Etats. Les juifs considèrent que la Cisjordanie est le cœur de la nation juive. Les Palestiniens considèrent ce que l'on appelle actuellement Israël comme la terre de leurs ancêtres. Donc l'établissement d'un seul Etat est la véritable solution. Celui qui considère la Palestine comme la terre de ses ancêtres pourra y vivre, et celui qui la considère comme la terre promise aussi. Cet Etat, on l'appellera «Isratine». /PPR

Vers l'épreuve de force

LA POSTE Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger échoue dans sa tentative de médiation entre le géant jaune et le Syndicat de la communication. Une grève pourrait être déclenchée dès demain

De Berne

François Nussbaum

Alarmé par le conflit qui oppose La Poste et le Syndicat de la communication, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a convoqué hier, séparément, le directeur de l'entreprise, Ulrich Gygi, et le président du syndicat, Christian Levrat.

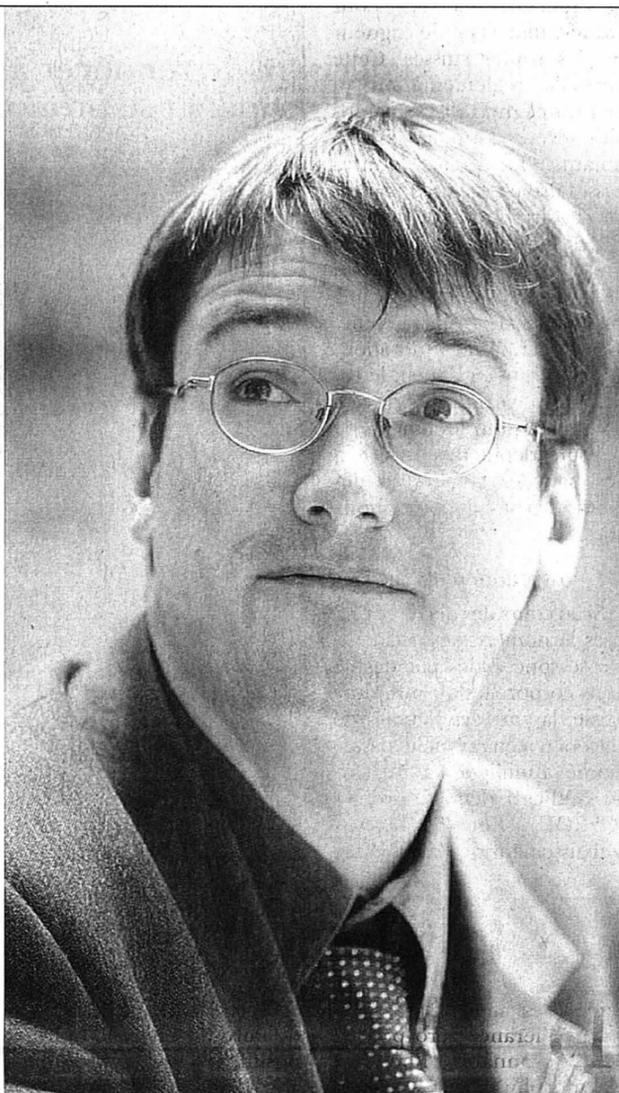
Les deux parties ont présenté leur position mais le conflit n'a pas pu être désamorcé. Des «actions» syndicales sont prévues dès demain.

Maintenir les parts de marché

Le Syndicat de la communication accuse La Poste d'«externaliser» certains services, en créant des sociétés anonymes (SA) pour les cars postaux, les transports sécurisés, la gestion du parc de véhicules, la transformation d'offices en agences. Ceci dans le but de se soustraire aux obligations sociales découlant de la convention collective de travail (CCT) en vigueur.

Pour la Poste, ces opérations – conformes à la loi et à la CCT – ont pour but de maintenir des parts de marché, donc des emplois, dans des secteurs soumis à une rude concurrence.

Or, dit La Poste, les sociétés anonymes sont plus flexibles et mieux armées pour conclure des alliances. Et les modalités de transfert du personnel concerné ont été préparées avec les syndicats. Face à



Entre Ulrich Gygi (à gauche), directeur de La Poste, et Christian Levrat, président du Syndicat de la communication, le dialogue s'avère pour l'heure impossible.

PHOTO KEYSTONE

ce blocage, Moritz Leuenberger a appelé le syndicat à utiliser, avant toute action de lutte, les voies de recours prévues par la CCT: commis-

sion paritaire de conciliation, voire tribunal arbitral. Selon lui, «des actions empêchant La Poste de fonctionner seraient contraires au partena-

riat social et à la paix du travail (ancrés dans la loi) et aux intérêts des clients». La Poste se dit satisfaite de cette

prise de position, convaincue d'être dans son bon droit en créant des filiales sous formes de SA. Elle attend néanmoins avec intérêt l'arbitrage de la commission

paritaire, puisque cette instance a été saisie par l'autre syndicat de la branche, Transfair (syndicat chrétien des services publics et du tertiaire).

Le Syndicat de la communication, lui, considère que Moritz Leuenberger devait se prononcer sur le fond et non «envoyer en corner» vers le juge zurichois qui présidera la commission de conciliation. «Il ne s'agit pas d'un conflit anecdotique, mais d'une interprétation de la CCT impliquant de questions stratégiques de politique d'entreprise», dit Christian Levrat.

Le syndicat qu'il préside affirme que La Poste a clairement violé la CCT et qu'en conséquence, il ne s'estime plus lié par la paix du travail: cette paix est rompue.

«Puisque ni les propositions de dialogue, ni les actions symboliques ne suffisent, nous allons frapper plus fort», annonce-t-il. Le mot «grève» n'est pas (encore) prononcé: on en saura plus demain.

Un tiers du salaire en moins

Les transferts dans les nouvelles sociétés concernent 1920 emplois à plein temps, soit 4,5% de l'effectif actuel de La Poste (55.000 personnes, pour 43.000 équivalents plein temps).

Le Syndicat de la communication assure que le salaire des chauffeurs de cars postaux diminuera d'un tiers. Ce que nie La Poste, en affirmant que les salaires nominaux sont maintenus. /FNU

SERVICES PUBLICS

Appel du pied aux régions alpines

Les entreprises des régions alpines profitent peu de la libéralisation des services publics. Selon des chercheurs du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), cela pourrait changer si les entreprises et les pouvoirs publics se prenaient en main au lieu de subir les démantèlements.

Les interviews, menées auprès de 1385 PME du Valais, des Grisons et d'Uri, montrent une perception nuancée du processus de libéralisation selon les services publics.

Dans les télécoms, les PME dressent un bilan très positif. S'agissant des transports publics, les entreprises interrogées estiment que la libéralisation mène à une amélioration de l'offre.

Les PME montrent trop peu d'initiative, selon l'étude. Elles pourraient davantage profiter de la libéralisation. Les chercheurs les appellent à collaborer pour faire circuler les informations sur les nouvelles technologies. Elles pourraient même s'unir pour négocier avec les fournisseurs. /ats

Travailleurs mal dans leur tête

SANTÉ Les troubles psychiques et physiques deviennent légion. L'insécurité de l'emploi est un des principaux facteurs de ce phénomène

Près de la moitié des travailleurs souffrent de fortes tensions nerveuses, selon une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'intensification du travail et l'insécurité de l'emploi constituent les causes majeures de troubles physiques et psychiques.

Nouvelle tendance

Auparavant, les atteintes à la santé découlaient avant tout des conditions d'hygiène et de la dureté du travail, a rappelé hier l'OFS. L'enquête, menée en 2002, dévoile une nouvelle tendance: 44% de la population active affirme ressentir une forte tension nerveuse au travail, soit 41% des femmes et 47% des hommes.

Cette tension augmente selon le niveau de formation et le statut socioprofessionnel. La proportion de travailleurs subissant une forte tension est ainsi de 37% pour les statuts les moins élevés, contre 61%



L'état de santé est notamment mis à mal par la forte charge de travail et l'exigence de concentration. PHOTO ARCH-MARCHON

pour ceux se situant au sommet de l'échelle sociale.

L'état de santé est notamment mis à mal par la forte charge de travail, la pression de la demande et l'exigence de concentration durant de longues périodes. Les troubles physiques et psychiques liés à l'intensifi-

cation du travail peuvent prendre plusieurs formes tels que des maux de tête, de poitrine ou de dos, des palpitations, des troubles du sommeil et des problèmes de digestion.

Parmi les personnes éprouvant de fortes tensions, 38% des femmes et

21% des hommes ont des troubles physiques importants contre respectivement 20% et 14% chez ceux qui sont moins soumis au stress sur leur lieu de travail. Les troubles psychiques affectent 29% des personnes exposées à de fortes tensions contre 16% pour celles et ceux qui le sont moins.

L'insécurité de l'emploi, qui s'exprime par la crainte de perdre son travail ou par celle de ne pas retrouver un emploi équivalent, contribue également à la détérioration de la santé des actifs occupés.

En 2002, 11% d'entre eux craignaient de perdre leur emploi, ce qui se répercute de façon notable sur leur bien-être psychique.

L'Office fédéral de la statistique s'attache tous les cinq ans à déterminer l'état de santé de la population vivant en Suisse. Le travail est un des aspects pris en compte par ses analystes. /ats

EN BREF

REQUÉRANTS ■ Délai fixé au 30 novembre. Le groupe de travail chargé d'examiner les dossiers des 523 requérants d'asile déboutés du canton de Vaud doit achever son mandat ce mois-ci. L'Office fédéral des réfugiés a fixé au 30 novembre le délai pour la transmission de nouveaux cas. Le 21 octobre, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud avait indiqué que sur une quarantaine de personnes concernées, une seule avait obtenu une régularisation. /ats

DROGUE ■ Réclusion pour un Bernois. Le Tribunal pénal de la Sarine a condamné hier à Fribourg un Bernois de 35 ans à six ans de réclusion pour avoir convoyé 20 kilos d'héroïne en Suisse. L'homme avait été arrêté en juin 2002 à la douane de Chiasso avec la drogue cachée dans sa fourgonnette. /ats

ZURICH ■ Marâtre condamnée. Une femme de 33 ans qui avait obligé sa fille de quatorze ans à se prostituer a été condamnée hier à quinze mois de prison avec sursis par le Tribunal de district de Zurich. Deux hommes avaient eu de nombreux contacts sexuels avec l'adolescente. /ats

ECONOMIES

Les coupes mécontentent

La grogne est manifeste face au nouveau programme d'économies de la Confédération. Chaque coupe prévue fait au moins un mécontent tant dans le domaine des transports ou de l'asile que des assurances sociales. L'UDC demande pour sa part davantage de sacrifices.

La hauteur des économies à réaliser est déjà en soi sujet à controverse. Le PS, les Verts et Travail.Suisse estiment que le besoin d'économies n'est pas aussi élevé que les 1,9 milliard de francs prévus dans le programme d'allègement 2004 en consultation jusqu'à hier. Pour eux, l'assainissement devrait se monter à un milliard de francs au maximum.

Encore un milliard

L'UDC au contraire pense qu'un milliard de francs supplémentaire pourrait être économisé. Le PRD et le PDC sont eux satisfaits du montant avancé par le ministre des finances Hans-Rudolf Merz. «À la condition que le programme soit réalisé dans son entier», précisent toutefois les radicaux.

Pour les partis bourgeois, un important potentiel d'économies existe toujours dans l'administration où des doublons pourraient être éliminés. «Les services de presse et de communication devraient être regroupés au niveau des départements fédéraux et non plus des offices», explique Reto Nause, secrétaire général du PDC.

De nouvelles charges

A gauche, on déplore la perte d'emplois que le programme d'économies implique. Si l'on réunit les plans d'assainissement de 2003 et de 2004, ce sont entre 25.000 et 30.000 places de travail qui disparaissent, selon les partis et syndicats. L'économie ainsi réalisée du côté du personnel est minime puisqu'en parallèle, les coûts de l'assurance chômage augmentent. /ats

L'ivresse mise au pilori

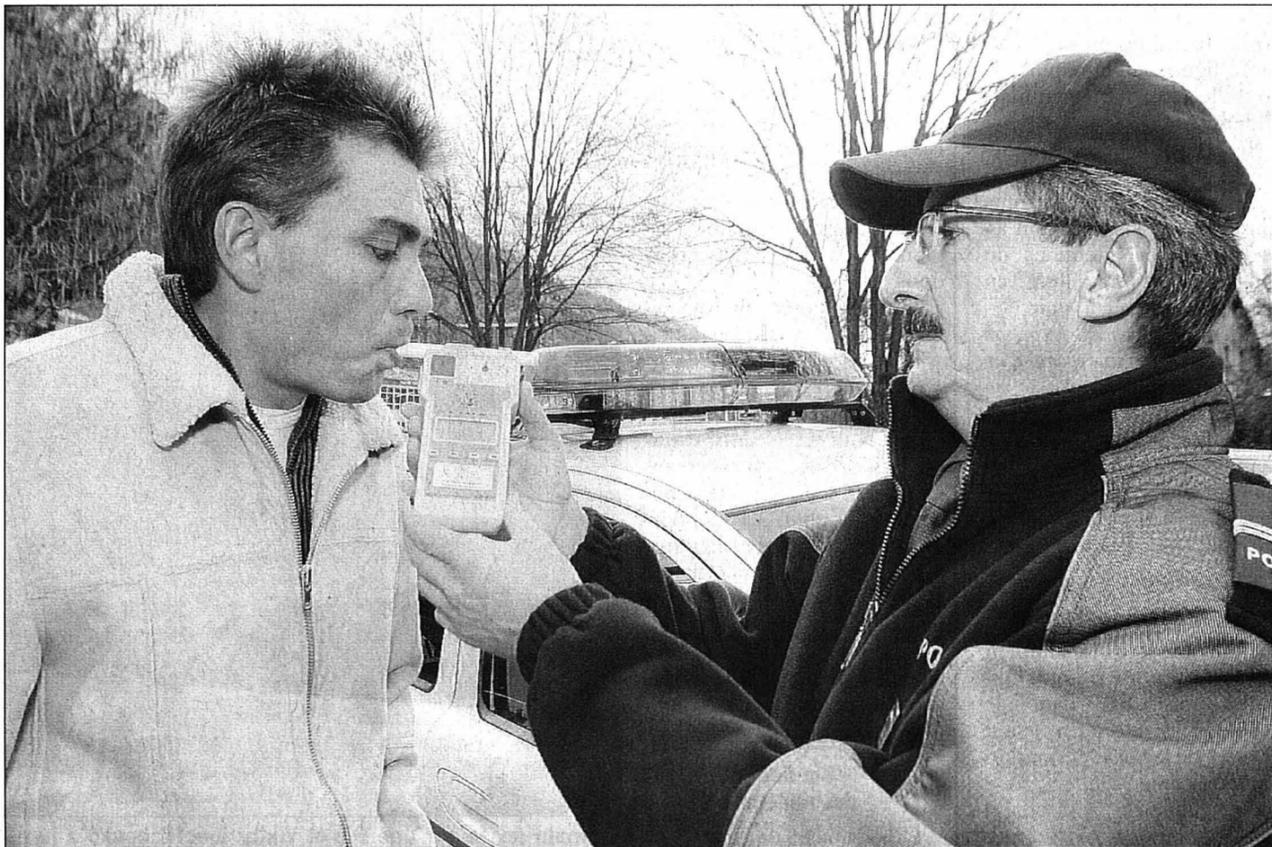
0,5 POUR MILLE Dès janvier 2005, le régime de sanctions sera extrêmement sévère pour les contrevenants. La police pourra effectuer des contrôles même sans aucun indice visible

Dans moins de six semaines, le 0,5 pour mille sera de rigueur sur les routes suisses. Cette nouvelle réglementation va s'accompagner de sanctions plus sévères pour les contrevenants. La police pourra aussi faire passer un alcootest sans avoir d'indices d'ébriété.

Des experts de la sécurité routière, du code de la route, de la prévention et de la médecine légale ont présenté hier à Bienne les innovations qui entreront en vigueur le 1er janvier. Une campagne de sensibilisation pour les usagers de la route débutera en décembre par des affiches et des spots télévisés et radiophoniques.

Insécurité routière

Si au cours des dernières années le nombre des accidents qui se sont soldés par des lésions corporelles a connu une baisse, la part des victimes de l'alcool n'a en revanche pas diminué, a souligné le directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU) Rudolf Dieterle. L'abaissement de l'alcoolémie



Selon le bureau suisse de prévention des accidents, l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation va permettre d'éviter 48 tués et 320 blessés. Les contrôles devraient s'intensifier. PHOTO KEYSTONE

La tolérance zéro

Dès janvier 2005, la tolérance zéro pour le cannabis, l'héroïne, la morphine, la cocaïne et les drogues de synthèse au volant sera appliquée. La présence de telles drogues ne pourra pas être contrôlée en l'absence d'indice de consommation. Dès le moindre soupçon, la police pourra soumettre le conducteur à un prélèvement de salive ou de sueur. Ces détec-

tions rapides permettront de faire un tri. Si le test est positif, les agents ordonneront une prise de sang ou un prélèvement d'urine, qui serviront de base pour la condamnation.

Le nombre de retraits de permis pour conduite sous l'influence de stupéfiants est en hausse. En 2003, il a fait un bond d'un tiers par rapport à l'année précédente. /ats

permet de lutter contre l'insécurité routière.

Dès le 1er janvier 2005, toute personne qui présentera un taux d'alcool d'au moins 0,5 pour mille sera considérée comme incapable de conduire.

Le 0,5 pour mille correspond à la consommation d'un verre de vin ou de 3 dl de bière, d'où le slogan «Un seul verre, c'est la règle». Comme la police pourra soumettre les conducteurs à des alcootests sans qu'il y ait des indices concrets d'ébriété, les usagers de la route devront s'attendre en tout temps à être contrôlés.

L'entrée en vigueur de cette réglementation va permettre d'éviter 48 tués et 320 blessés graves par année sur les routes, a estimé le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa). Des études faites à l'étranger montrent qu'un abaissement du taux de 0,8 à 0,5 permet de réduire de 10 à 15% le nombre d'accidents dus à l'alcool.

Ce nouveau régime s'accompagnera de sanctions pénales et de mesures administratives beaucoup plus sévères. Le conducteur présentant une alcoolémie de 0,5 pour mille ou plus mais de moins de 0,8

commettra une infraction. Il sera puni des arrêts, d'un jour à trois mois, de l'amende jusqu'à 5000 francs ou des deux. Celui qui prend le volant avec un taux d'alcoolémie de 0,8 pour mille au moins ou sous l'emprise de drogue commet un délit. Le fautif sera passible des arrêts, de trois jours à trois ans, de l'amende jusqu'à 40.000 francs, ou des deux.

Aux sanctions pénales s'ajouteront des mesures administratives qui se traduiront par des retraits de permis. Dans tous les cas, la récidive sera lourdement sanctionnée. /ats

Le sommet de la dernière chance

CERTIFICAT DE SALAIRE Les représentants des cantons et des grandes associations économiques discutent aujourd'hui d'un accord définitif

De Berne
Edgar Bloch

Ueli Forster, Edi Engelberger, et Rudolf Stämpfli, les trois poids lourds de l'économie suisse, présidents respectivement d'Économiesuisse, de l'Usam et de l'Union patronale suisse, ont rendez-vous aujourd'hui avec les conseillers d'Etat Eveline Widmer-Schlumpf et Christian Wanner, de la Conférence des directeurs cantonaux des finances, dans le bureau de Hans-Rudolf Merz.

Apaiser les inquiétudes

Au menu de cette réunion au sommet bernoise: débloquent la situation au sujet du très controversé nouveau certificat de salaire. Un échec serait annonciateur de mesures de boycott, menace d'ores et déjà l'Usam. On mesurera toute l'ampleur du terme de sage

qui sied à la fonction de conseiller fédéral cet après-midi. Merz le médiateur trouvera-t-il les solutions propres à apaiser les inquiétudes au sein des milieux économiques?

«Nous espérons une solution consensuelle et plaçons de grands espoirs dans une issue positive. C'est dans l'intérêt de toute la place économique suisse», résume Pascal Gentinetta, membre de la direction de la Fédération des entreprises suisses (Economie-suisse). Ce projet va entraîner pour les entreprises des surcoûts importants. Il les obligera en effet à investir dans des logiciels pour appliquer correctement les directives de l'administration. Et les salariés seront aussi maltraités.

«Un certain nombre d'avantages salariaux, prestations en nature ou accessoires au salaire devront être dûment annoncés au fisc et risqueront d'être considérés comme des revenus supplémentaires, imposables», relevait le res-

ponsable genevois. «Il y a eu un vent de fronde de la part de tous nos membres à mi-septembre. Pourtant ce point n'a été abordé qu'en fin de la séance sous les divers de l'ordre du jour», explique-t-il.

Menace de boycott

Le vent de la révolte souffle à l'Usam. Là, la Chambre suisse des arts et métiers, le Parlement de l'association, a conféré, le 20 octobre dernier, les compétences à son comité directeur de lancer un appel au boycott si la Conférence suisse des impôts (CSI) refusait de suspendre l'introduction de ce nouveau certificat de salaire. La méditation de Merz met un terme «provisoirement» à la menace prévient Marco Taddei, vice-directeur de l'Usam.

Quant au fond des points de divergences, les associations économiques consentent bien à être taxées d'un demi pour cent sur une utilisation

privée de la voiture de fonction, mais en tout cas pas d'un pour cent. «Sur une année cela représente 12% au lieu de 6%. Un véhicule d'une valeur de 50.000 francs devrait être taxé de 8630 francs, soit 17% de son prix. C'est trop!», s'indigne le vice-directeur de l'Usam.

L'autre pomme de discorde porte sur les frais de formation que la CSI entend taxer. Celle-ci est prête à défalquer jusqu'à 10.000 francs. L'Usam souhaite progresser jusqu'à 15.000, un montant qui représente les charges investies par un artisan pour une maîtrise.

Règlement des frais

Le troisième et dernier sujet de conflit porte sur la question du règlement des frais. Déjà échaudés par les directives concernant la TVA, les milieux économiques craignent déjà d'avoir à affronter un excès de paperasse et de bureaucratie. /EDB

PUBLICITÉ



LE DOMAINE DE LA GOTTAZ
VIVRE SA RETRAITE DANS LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ

Un lieu d'exception pour votre retraite



Le Domaine de la Gottaz est idéalement situé sur les rives du Léman à quelques minutes du centre de Morges. Son parc, le cachet de ses édifices et le calme qui l'entoure en font un cadre de vie unique et qualitatif.

Tout est pensé pour vous offrir une très haute qualité de vie. Pas de formules standards, ni d'horaires rigides, mais des solutions à la carte pour chacun de nos résidents.

Vous bénéficierez d'un encadrement permanent et de soins dispensés par des professionnels de la santé.



Etablissement médicalisé privé pour courts ou longs séjours

Les Vergers de la Gottaz 1 • 1110 Morges

Tél. 021 804 01 11 • Fax 021 804 03 18

www.domaine-gottaz.ch • gottaz@domaine-gottaz.ch

Direction: Anne et Bernard Russi

LONDRES

Pouvoirs accrus contre le terrorisme

Les questions de sécurité et la lutte contre le terrorisme ont dominé hier le traditionnel Discours du trône, lu par la reine Elizabeth II à la chambre des Lords. Parmi les mesures prévues figure notamment la nouvelle carte nationale d'identité.

Rédigé par le premier ministre Tony Blair mais lu par la reine, ce discours-programme constitue une énumération assez vague des intentions du gouvernement travailliste en place pour l'année à venir.

«*Mon gouvernement reconnaît que nous vivons à une époque d'incertitude généralisée avec une menace croissante du terrorisme et du crime organisé*», a ainsi déclaré la reine d'Angleterre, en annonçant plusieurs «mesures destinées à soutenir la lutte contre le terrorisme au Royaume-Uni et ailleurs».

Nouveau «FBI» britannique

Elizabeth II a notamment annoncé une loi visant à instaurer une carte nationale d'identité et une autre jetant les bases de la Soca (Serious organised crime agency), une agence parallèle à Scotland Yard et destinée à coordonner la lutte contre le crime organisé. Si la reine n'a pas détaillé les nouveaux pouvoirs dont pourraient bientôt disposer les forces de l'ordre et la justice, le secrétaire au Home Office, David Blunkett, avait largement levé le suspense dimanche.

Le ministre de l'Intérieur envisage la création de tribunaux spéciaux pour juger les suspects d'actes terroristes. De même, il a évoqué la légalisation des enregistrements téléphoniques en tant que preuves pouvant être produites devant les tribunaux. Ces nouvelles mesures ne seront introduites que si Tony Blair sort vainqueur des prochaines législatives au printemps 2005.

Ces mesures ont provoqué une vague d'indignation au sein des associations de défense des libertés individuelles. /ats-afp

EN BREF

IRAN ■ Pas de dialogue avec les Etats-Unis. Le chef de la diplomatie iranienne a rejeté hier l'idée d'un dialogue avec les Etats-Unis sur le dossier nucléaire iranien. Il a jugé «ridicules» les accusations américaines sur d'éventuels missiles nucléaires que détiendrait Téhéran. /ats-afp

TERRORISME ■ Attaques déjouées à Londres. Les services de sécurité britanniques ont déjoué une attaque terroriste aérienne, similaire à celles perpétrées le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, planifiée contre l'aéroport de Heathrow et les gratte-ciel du quartier d'affaires de Canary Wharf, à Londres, rapportent un quotidien et une chaîne de télévision britanniques. /ats-afp

CÔTE D'IVOIRE ■ Les Français se redéplient. Les militaires français se retirent hier des positions stratégiques occupées il y a quinze jours lorsqu'avaient éclaté les violences antifrançaises dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire. /ats-afp

Iouchtchenko s'impose

UKRAINE Le chef de l'opposition prête serment comme nouveau «président» lors d'une séance extraordinaire du Parlement. Des milliers de manifestants autour de la présidence

Viktor Iouchtchenko, chef de l'opposition réformatrice et candidat malheureux à l'élection de dimanche, a prêté serment hier comme nouveau président de l'Ukraine à l'issue d'une séance extraordinaire du Parlement. A Lviv, l'assemblée régionale l'a proclamé président.

La main posée sur une Bible, Viktor Iouchtchenko a «juré de défendre les droits et libertés des citoyens ukrainiens». Les 191 députés de l'opposition, réunis pour une séance extraordinaire, n'ont pu voter aucun texte, 226 voix étant nécessaires pour l'adoption d'une résolution. Les députés pro-présidentiels, majoritaires au Parlement, ont boycotté la séance. A Lviv, bastion nationaliste de l'ouest, l'assemblée régionale a proclamé Viktor Iouchtchenko président, lors d'une réunion hier.

Soutien des mineurs

L'Assemblée de cette région, réputée pour être le bastion du nationalisme ukrainien, a également déclaré illégitime la victoire du candidat pro-russe du pouvoir, le premier ministre Viktor Ianoukovitch, à la présidentielle de dimanche, entachée de fraudes. L'assemblée régionale de Lviv est la première à contester les résultats du scrutin de dimanche, alors que six assemblées municipales, dont celles de Lviv et de Kiev, ont déjà réfuté la victoire de Viktor Ianoukovitch.

Par ailleurs, à l'appel de la députée d'opposition Ioulia Timochenko, des milliers de manifestants se sont massés hier soir autour de la présidence. Des mineurs se sont dit prêts, eux, à soutenir le vainqueur controversé de la présidentielle ukrainienne. /ats-afp



La main posée sur une Bible, Viktor Iouchtchenko a juré, hier à Kiev, de défendre les droits et les libertés des citoyens ukrainiens. PHOTO KEYSTONE

«Les Russes résistent toujours»

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

Les déclarations contradictoires sur les résultats annoncés de l'élection présidentielle en Ukraine le confirment: il y a un malaise entre Moscou et l'Union. Il sera encore plus palpable demain, lors d'un sommet UE-Russie qui tournera sans doute au dialogue de sourds.

«C'est un défi au bon sens», tonne l'eurodéputé polonais Marek Siwiec, le chef des ob-

servateurs européens dépêchés en Ukraine. Hier encore, l'UE s'est insurgée contre la victoire annoncée de Viktor Ianoukovitch. Au même moment, le président russe, Vladimir Poutine, adressait ses félicitations à son poulain.

Le problème ukrainien sera évoqué demain à La Haye, lors du traditionnel sommet annuel entre la Russie et l'UE, auquel participera le maître du Kremlin. Il sera sans doute rapidement évacué. Il est pourtant révélateur de tensions beaucoup plus vastes en-

tre Moscou et l'Union. En mai 2003, la Russie et l'Union ont décidé de renforcer leur «partenariat stratégique» en créant, à long terme, des «espaces communs» dans quatre domaines: l'économie, la justice et les affaires intérieures, la sécurité extérieure, la recherche, l'éducation et la culture. Les participants au sommet de La Haye annonceront la création, à Moscou, d'un Institut d'études européennes.

Les autres pourparlers achoppent toujours à une kyrielle de difficultés non seule-

ment pratiques (suppression réciproque des visas, réadmission des immigrés clandestins, entraves au commerce).

L'Union, relève un expert européen, «insiste» pour que certaines valeurs – respect de la démocratie, des droits fondamentaux et de l'Etat de droit – sous-tendent l'espace de liberté, de sécurité et de justice qu'elle veut créer avec la Russie. Las! «Les Russes résistent toujours»; ils refusent toute ingérence de l'UE dans leurs affaires intérieures, notamment en Tchétchénie. /TVE

Une transition décisive

CHARM EL-CHEIKH L'ONU, l'Union européenne, le G8, la Ligue arabe soutiennent les élections du 30 janvier en Irak. Quelle que soit la situation

La conférence internationale sur l'Irak a apporté hier à Charm El-Cheikh son soutien aux élections de janvier. Elle a insisté sur la nécessité d'une large participation alors que les préparatifs du scrutin se poursuivent malgré la violence.

«Les élections qui doivent se tenir en janvier sont une étape décisive de la transition en Irak (...) Il est absolument nécessaire qu'elles se déroulent dans un climat favorable», a déclaré le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, à l'ouverture de la réunion.

Il a affirmé qu'à cet effet, une réconciliation nationale «fondée sur le dialogue» était nécessaire. Mais les partis et les mouvements sunnites ont appelé au boycott du scrutin qui, selon eux, perpétuera l'occupation. «Nous devons tous aider

l'Irak», a renchéri le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, dont c'était l'un des derniers grand rendez-vous internationaux.

La conférence a rassemblé une vingtaine de ministres des Affaires étrangères, l'ONU, l'Union européenne, le G8, la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique et la troïka arabe chargée du dossier irakien (Bahreïn, Tunisie, Algérie).

La déclaration finale, adoptée à l'unanimité, fait notamment référence à la résolution du Conseil de sécurité 1546 de juin dernier. La résolution qualifie le scrutin de premier pas vers l'établissement de la démocratie en Irak. Elle mentionne la date de décembre 2005 comme limite pour l'achèvement du transfert de la souveraineté aux Irakiens.

La déclaration de Charm El-Cheikh souligne également que l'occupation de l'Irak a un caractère temporaire. Malgré le souhait de la France, elle ne fixe toutefois pas de date précise pour le retrait de la Force multinationale.

Prendre garde

Les délégations ne sont pas parvenues à s'entendre sur l'attitude à adopter sur des opérations militaires comme celle de Falloujah. Kofi Annan a averti pour sa part le gouvernement irakien qu'il devait «prendre garde aux conséquences» de telles offensives.

La préparation du scrutin du 30 janvier se poursuivait en Irak. «Nous avons reçu 219 demandes d'entités politiques pour participer aux scrutins et nous en déjà certifié 156», a affirmé le président de la Commission

électorale. Les Irakiens éliront les 275 députés de l'Assemblée nationale provisoire, ainsi que les 94 membres des 18 Conseils régionaux. Dans le nord, les Kurdes voteront en outre pour choisir les 111 membres du parlement autonome en place depuis 1992.

Hoshiyar Zebari a affirmé qu'«il n'y aura pas de report des élections quelle que soit la situation». Il a souligné que son gouvernement allait «s'ouvrir aux forces politiques» irakiennes.

Sur le terrain, les forces irakiennes traquaient l'islamiste Al-Zarqoui alors que 5000 soldats américains, britanniques et irakiens menaient une opération à Jaballa, au sud de Bagdad. Un braquage dans la capitale a fait trois morts et cinq personnes, dont trois enfants, ont été tuées à Samarra. /ats-afp-reuters

PROCHE-ORIENT

Abbas pour le «droit au retour»

Le chef de l'OLP Mahmoud Abbas a réaffirmé hier le «droit au retour» des réfugiés palestiniens déplacés par la guerre israélo-arabe de 1948. Le «Quartette» a de son côté promis d'aider les Palestiniens à tenir avec succès leur scrutin présidentiel.

«Nous jurons que nous ne faiblirons pas avant d'avoir obtenu le droit de notre peuple au retour et avant que la tragédie de notre diaspora finisse», a lancé le nouveau président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) devant le Conseil législatif palestinien réuni à Ramallah. Mahmoud Abbas a ainsi repris à son compte une très ancienne revendication qui avait contribué à faire capoter les négociations menées à la fin 2000 à Camp David (USA) et à Taba (Egypte) pour un règlement global du conflit israélo-palestinien. /ats-afp-reuters

EN BREF

RINGIER ■ Le vent en poupe. Le groupe de presse Ringier est satisfait de la marche des affaires et n'exclut pas de clôturer l'année 2004 sur un chiffre record. Le quotidien «Le Temps», dont Ringier est le principal actionnaire avec Edipresse, a pour la première fois atteint les chiffres noirs. /ap

EMMI ■ Entrée en Bourse. Emmi, le premier exportateur helvétique de produits alimentaires, compte lever entre 90 et 100 millions de francs dans le cadre de son entrée en Bourse. Ses titres seront négociés dès le 6 décembre. /ats

PIZZA HUT ■ Faillite. La chaîne de restaurants suisses Pizza Hut est en faillite. Le naufrage laisse une centaine d'employés sur le carreau, dont de nombreux temps partiels. /ats

MCDONALD'S ■ Démission. Charlie Bell, le patron de McDonald's, a démissionné pour raison de santé. En poste depuis avril dernier, il entend se consacrer à la lutte contre le cancer du colon dont il est atteint. /ats-afp

EASYJET ■ Bénéfice en hausse. Une augmentation du nombre de passagers a gonflé le bénéfice annuel d'Easyjet. La compagnie a dégagé sur son exercice annuel clos fin septembre un bénéfice avant impôt de 135 millions de francs, en progression de 21% sur 2002/03. /ats-reuters

Ces «chers» enfants

MÉNAGES Le revenu moyen brut a progressé de 1,5% en 2002. Les familles sans enfants s'en sortent mieux que les familles monoparentales

Le revenu moyen brut des ménages a progressé de 1,5% sur un an en 2002, à 8933 francs par mois. Les couples sans enfants se portent nettement mieux que les familles monoparentales et les personnes seules.

Le revenu moyen est le plus faible au Tessin et le plus élevé dans la région de Zurich, selon la dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'écart entre les hauts et les bas revenus est en outre moins marqué en Suisse romande et italienne.

Le revenu moyen brut des couples avec deux enfants (11.189 francs) diffère peu de celui des couples sans enfants (11.157). A l'inverse, celui des familles monoparentales (7595) et des personnes seules (6451) se situent nettement en dessous de la moyenne.

Le travail représente environ 70% de la somme des revenus de tous les membres du ménage. La proportion passe à 80% pour les indépendants et à 87% pour les salariés. Chez les rentiers, les entrées se composent principalement des assurances sociales (82%),



Les revenus des personnes seules se situent nettement en dessous de la moyenne.

PHOTO KEYSTONE

notamment de l'AVS et des caisses de pensions, ainsi que de la fortune et la location (14% répartis entre intérêts, assurance-vie, logements).

Le revenu brut se prête toutefois mal aux comparaisons internationales. L'OFS lui préfère plutôt le revenu d'équivalence disponible obtenu après

déduction des dépenses obligatoires (impôts et cotisations sociales) divisé par le nombre pondéré de personnes.

La médiane du revenu d'équivalence disponible équivalait en 2002 à 3737 francs pour l'ensemble des ménages. La moitié des foyers dépassent ce montant tandis que l'autre

se fixe dans la fourchette inférieure. Les couples sans enfants ont une situation financière plus enviable que celle des familles monoparentales et nombreuses, soit respectivement 5165 contre 3416 et 2933 francs si l'on tient compte du revenu d'équivalence disponible. /ats

Ouverture d'une enquête

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert lundi une enquête sur les prix du ciment et du béton dans le cadre des chantiers des NLFA. Elle veut vérifier que la concurrence a été respectée lors de l'appel d'offres et de l'attribution des marchés.

L'enquête dira si des ententes contraires au droit ont eu lieu lors de la procédure d'adjudication. Les soumissionnaires participants figurent dans sa ligne de mire.

Refus du secrétariat

La Comco avait déjà ouvert une enquête préalable en septembre 2003, à la demande de l'Office fédéral des transports (OFT), qui avait été alerté par la délégation parlementaire de surveillance des NLFA. En août dernier toutefois, son secrétariat avait affirmé qu'il n'était pas possible d'ouvrir une enquête, les conditions requises n'étant pas remplies.

La délégation parlementaire de surveillance avait regretté cette décision et en avait référé au Conseil fédéral, signalant le potentiel d'économies réalisable dans la construction des transversales alpines. La Comco semble désormais partager l'analyse de la délégation de surveillance et a décidé, contre l'avis de son secrétariat, d'ouvrir une enquête. /ats

LA BOURSE

Source: **REUTERS** Sponsor: **KNOW NOW** **SWISS EXCHANGE** **virt-x** **iware**

Cours sans garantie
P=action au porteur; N=action nominative; BJ=bon de jouissance; d=cours demandé; o=cours offert

Indices	23/11	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
Swiss Market Index	5525.80	5562.20	5941.70	5264.50
Swiss Performance Index	4105.18	4128.27	4338.37	3900.32
Dow Jones (New York)	10492.60	10489.42	10753.63	9585.50
Nasdaq Comp. (New York)	2080.09	2085.19	2153.83	1750.82
DJ Euro Stoxx 50	2876.88	2879.58	2965.15	2559.88
DAX 30 (Francfort)	4113.37	4123.98	4202.45	3618.58
FTSE 100 (Londres)	4742.40	4733.10	4823.80	4283.00
CAC 40 (Paris)	3780.09	3774.25	3856.01	3452.41
Nikkei 225 (Tokyo)	0.00	10849.39	12195.66	10299.43

SMI	Dow Jones	Euro/CHF	Dollar/CHF
5525.8	10492.6	1.5145	1.1583
-0.65%	+0.03%	-0.07%	-0.38%

www.bcn.ch
Hypothèques à taux fixe dès **1.90%** Tout le prêt en premier rang jusqu'à 80% de la valeur de l'objet
taux valable jusqu'au 30 novembre 2004

Marché suisse (cours en CHF)

SMI	23/11	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
ABB Ltd N	7.01	6.92	8.22	5.90
Adecco N	58.95	58.75	63.75	42.70
Bâloise N	48.45	48.45	63.30	44.65
Ciba SC N	82.80	82.95	97.01	74.50
Clariant N	17.75	17.70	20.00	14.55
CS Group N	44.85	45.15	49.42	37.05
Givaudan N	757.00	762.00	794.00	586.00
Holcim N	67.50	67.10	68.83	54.40
Julius Baer Hold. P	338.50	339.50	485.50	315.75
Kudelski P	42.00	42.05	44.65	32.00
Lonza N	61.80	61.95	75.00	51.50
Nestlé N	298.25	298.75	346.00	276.00
Novartis N	55.85	56.45	60.15	51.80
Richemont P	34.90	35.60	37.10	28.70
Roche BJ	121.90	123.50	141.25	115.25
Serono P	739.00	739.00	974.00	723.00
SGS N	753.50	756.00	803.00	633.00
Swatch N	32.50	32.60	36.50	27.20
Swatch P	160.00	161.40	180.50	130.00
Swiss Life N	153.50	154.70	231.12	126.75
Swiss Ré N	77.20	77.45	97.05	66.35
Swisscom N	443.25	444.75	447.25	382.50
Syngenta N	121.00	121.30	123.50	71.40
Synthes N	126.30	128.50	153.25	111.10
UBS N	93.05	93.55	98.85	80.25
Unaxis N	109.80	109.40	199.75	95.60
Zurich F.S. N	178.20	179.90	216.73	162.30

AUTRES VALEURS

Actelion N	98.95	99.00	157.50	98.50
Batigroup N	13.65	13.70	15.00	10.80
Bobst Group N	42.25	42.50	47.50	38.25
Bon Appetit N	58.50d	63.00	65.75	57.00
Charles Voegelé P	48.80	49.15	96.50	34.00
Cicorel N	46.50	45.75	49.85	30.55
Edipresse P	600.00	609.00	715.00	565.00
Ems-Chemie N	100.90	101.00	108.00	96.00
Geberit N	820.00	802.50	975.00	525.00
Georg Fischer N	300.00	297.00	318.00	211.75
Gurit-Heberlein P	887.00	900.00	1124.00	833.00
Helvetia-Patria N	176.00	180.40	237.00	176.00
Logitech N	65.00	64.05	66.00	51.60
Mikron N	15.35	15.30	19.50	11.60
Nextrom P	6.25	6.30	20.05	6.20
Phonak N	35.40	36.00	42.20	25.65
PSP N	48.80	48.65	49.30	41.90
Publigruppe N	339.00	339.00	482.00	329.25
Rieter N	335.00	336.00	350.00	271.50
Saurer N	67.00	66.50	71.50	51.50
Schweiter P	212.00	215.00	246.75	165.82
Straumann N	245.50	247.70	277.50	154.50
Swiss N	8.50	8.50	13.75	6.80
Von Roll P	1.10	1.09	1.55	1.05

Marchés européens (cours en EUR)

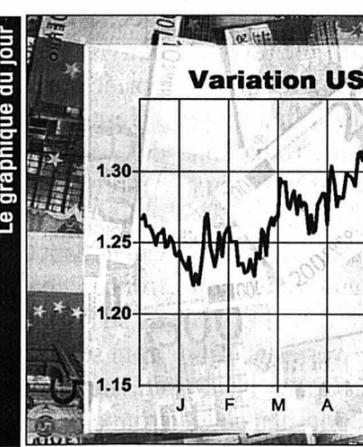
	23/11	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
ABN-Amro	18.56	18.70	19.90	16.16
Aegon	9.52	9.50	13.22	8.14
Ahold Kon.	5.46	5.40	7.53	4.96
Alko-Nobel	31.12	31.18	33.79	24.87
Alcatel	11.96	12.05	14.82	8.77
Allianz	93.05	92.50	112.20	72.70
Axa	17.89	17.72	19.36	15.60
Bayer	23.71	24.00	25.82	19.01
Carrefour	35.36	35.50	45.80	33.44
DaimlerChrysler	33.37	33.80	39.53	30.90
Danone	67.10	67.10	73.35	62.20
Deutsche Bank	63.25	63.56	77.60	52.40
Deutsche Telekom	15.68	15.99	16.86	12.70
E.ON AG	64.15	64.15	65.40	46.10
Ericsson LM (en SEK)	22.70	22.50	24.50	12.70
France Telecom	22.85	22.90	25.00	18.01
Heineken	24.31	24.12	28.47	23.02
ING	20.56	20.52	21.83	16.58
KPN	6.40	6.47	7.18	5.75
L'Oréal	55.25	55.00	69.90	51.50
Lufthansa	10.37	10.55	14.90	8.46
L.V.M.H.	54.90	55.45	63.45	49.90
Metro	39.00	39.10	41.00	31.55
Nokia	12.33	12.55	19.09	8.83
Philips Elect.	19.30	19.37	26.30	17.79
Reed Elsevier	10.35	10.27	12.24	9.24
Royal Dutch	42.77	42.76	44.03	36.59
Saint-Gobain	43.67	43.53	45.00	36.03
Sanofi-Aventis	57.35	57.25	63.25	49.42
Schneider Electric	53.30	52.95	58.25	49.20
Siemens	60.58	60.77	68.90	53.05
Société Générale	72.85	73.00	75.60	64.80
Telefonica	13.02	12.98	13.58	10.55
Total	167.00	165.70	171.80	132.90
Unilever	47.45	47.34	60.15	44.05
Vivendi Universal	22.57	22.48	23.85	18.48
Vodafone (en GBP)	144.25	144.50	150.25	113.50

Matière première
(prix indicatif 3000 à 6000 litres)
Huile de chauffage par 100 litres dernier 60.80 précéd. 61.80

Margot Mazout
Huile de chauffage
Numéro unique: 0844 844 644
E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

Marchés N-américains (cours en USD)

	23/11	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
3M Company	80.24	80.74	90.28	73.45
Alcoa Inc	33.58	33.65	39.20	28.53
Altria Group	57.19	57.75	59.50	44.75
Am. Express Co.	56.20	56.12	56.43	44.35
AT & T	18.33	18.44	22.10	13.59
Baxter Intl Inc	32.10	32.08	34.84	26.86
Boeing	54.33	53.97	55.48	37.60
Caterpillar Inc	90.89	90.10	91.78	68.50
Chevron/Texaco	54.56	54.80	56.07	36.70
Citigroup Inc	45.21	45.17	52.84	42.11
Coca-Cola Co.	39.71	39.87	53.50	38.30
Dell Computer	40.41	40.20	40.97	31.14
Du Pont Co	45.12	45.22	46.25	39.17
Exxon Mobil	51.20	50.91	50.97	35.16
Ford Motor	14.09	14.09	17.34	12.30
General Electric	35.81	36.09	36.84	28.53
General Motors	38.73	39.05	55.55	36.90
Goodyear Co	12.43	12.15	12.73	6.15
Hewlett-Packard	20.16	20.20	26.28	16.10
IBM Corp	95.28	95.11	100.41	81.91
Intel Corp	23.37	24.11	34.60	19.64
Johnson & Johnson	60.57	60.87	61.48	48.93
McDonald's Corp	30.10	29.38	30.95	23.50
Microsoft Corp	26.52	26.65	30.20	24.01
PepsiCo Inc	51.36	51.22	55.71	45.30
Pfizer Inc	26.90	27.07	38.87	27.02
Procter & Gamble	54.06	54.46	56.95	47.75
Time Warner	17.94	17.46	19.30	15.40



Fonds de placement des banques cantonales (Swissca/Prevista)

	dern.	préc.	dern.	préc.	dern.	préc.		
Cont. Equity Asia	72.15	73.20	Bond Corp H CHF	106.70	106.55	Green Invest	86.90	86.85
Cont. Eq. Europe	170.10	170.60	Bond Corp EUR	102.50	102.35	Pf Income A	117.40	117.21
Cont. Eq. N-Am.	198.95	197.95	Bond Corp USD	101.15	100.90	Pf Income B	120.85	120.65
Cont. Eq. Tiger	61.05	61.55	Bond Conv. Intl	94.90	94.85	Pf Yield A	134.47	134.35
Cont. Eq. Austria	126.25	126.55	Bond Str	95.30	95.15	Pf Yield B	137.42	137.30
Cont. Eq. France	28.15	28.35	Bond Intl	93.55	93.25	Pf Yield A EUR	97.86	97.81
Cont. Eq. Germany	97.70	97.95	Med-Ter Bd CHF B	105.35	105.28	Pf Yield B EUR	101.58	101.53
Cont. Eq. GB	162.00	163.00	Med-Ter Bd EUR B	108.65	108.55			

Le parfait marasme

MÉDECINE SPORTIVE Le Docteur Peter Jenoure est spécialiste d'une branche que trop de gens croient, à tort, réservée avant tout aux sportifs d'élite. Il dresse un constat peu reluisant et prône une prévention accrue

Par **Gérard Stegmüller**

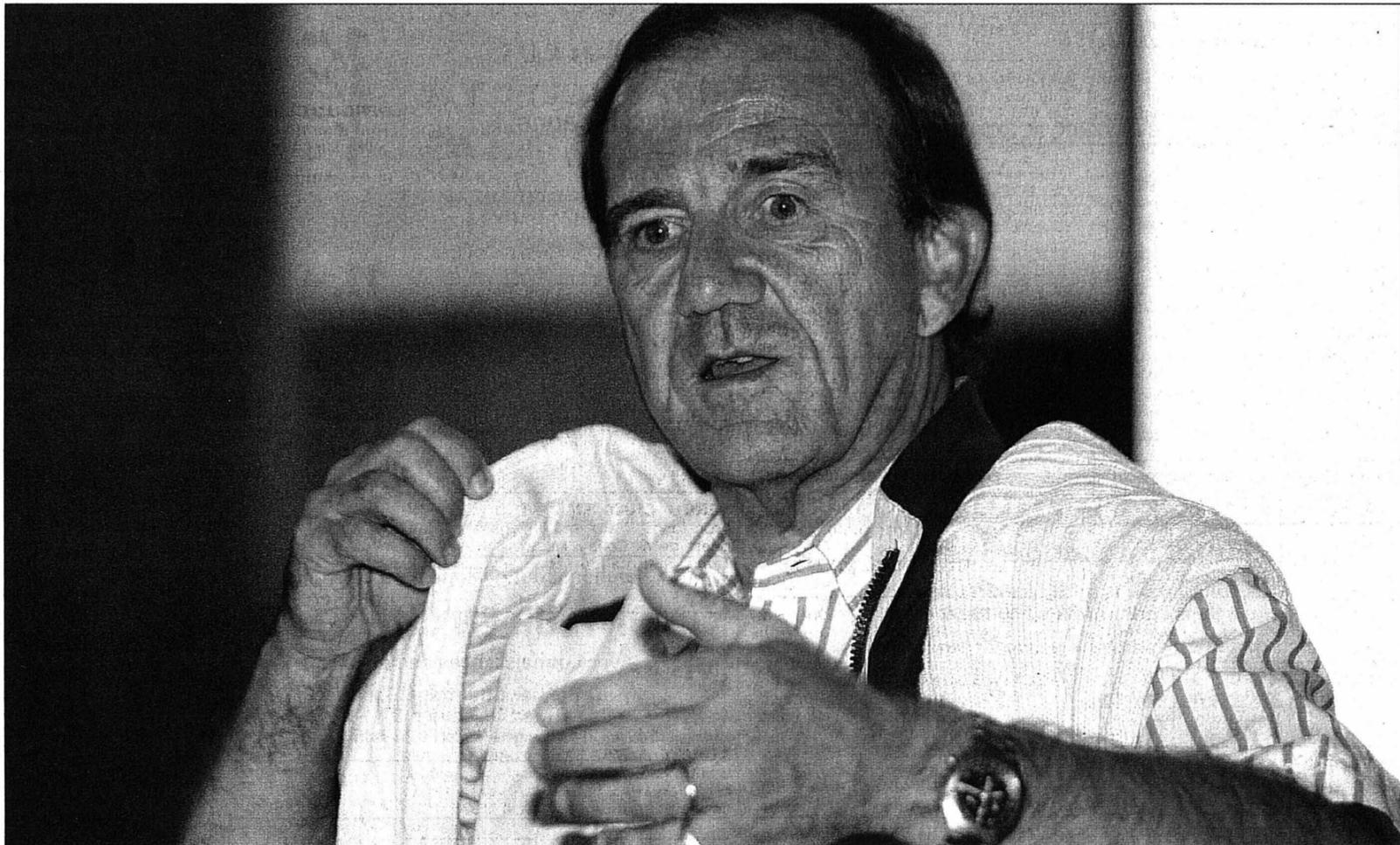
L'appellation est nébuleuse: médecine sportive. Le Docteur Peter Jenoure est justement un spécialiste de la branche. En 1981, il crée avec un collègue la Praxisklinik Rennbahn, à Muttenz (BL). «Le succès fut immédiat et fulgurant» se plaît-il à relever.

Depuis le 1er octobre, ce Biennois d'origine qui a étudié à Neuchâtel, Genève et Berne, a rejoint la Crossklinik de Bâle, une sorte de dissidente de la Rennbahn. C'est le Merian Iselin Spital, une fondation, qui héberge la Crossklinik, forte de ses huit médecins. «Dans notre métier, les infrastructures sont lourdes. C'est pourquoi nous utilisons celles de la fondation.»

«Ils étaient livrés à eux-mêmes»

En 1973, parce qu'il décroche un emploi à l'École fédérale de sport à Macolin, Peter Jenoure change complètement ses plans de carrière. Trois ans plus tard, on lui propose de seconder le médecin-chef de la délégation suisse qui participe aux JO de Montréal. Jusqu'en 1998 et les JO de Nagano, il vivra de l'intérieur cet événement planétaire. Depuis, à titre personnel, il est membre d'une commission médicale du CIO.

Peter Jenoure fut aussi médecin de Neuchâtel Xamax à la fin des années 80. Il a côtoyé Gress, Merlot, Vogel, Nægeli. Alors, cette médecine sportive? «C'est avant tout 90% de médecine traditionnelle, lâcheté. Biologiquement, le sportif est un être comme un autre. Seulement, après une blessure, on le sollicite beaucoup plus rapidement. Corollaire: il y a passablement de rechutes. Regardez autour de vous: il y a carrément des sportifs qui ont disparu de la circulation. On soigne, on conseille les patients: notre clinique n'est rien d'autre qu'un cabinet traditionnel.»



Le Docteur Peter Jenoure: une longue expérience malheureusement par trop ignorée.

PHOTO BIST

On répète la question: alors, cette médecine sportive? «C'est une spécialité qui fait appel aux connaissances des autres spécialistes de la médecine, qui rassemble ses connaissances, ses expériences, au profit du sportif. Mais au sportif quel que soit son niveau. Un médecin du sport, c'est un généraliste au sens large du terme.»

Peter Jenoure est lancé. Il devient difficile de l'arrêter. «Il y a ces faux clichés. Les gens croient que la médecine sportive est réservée à des gars tel Roger Federer. C'est archifaux. Mais pour éviter des désagréments, il faut d'emblée choisir les gens compétents. Le grand problème, c'est que la médecine sportive n'est pas du tout enseignée dans nos universités. Ou si peu. C'est le parfait marasme. Un développement s'impose, car les besoins de la po-

putation sont de plus en plus larges. Je fais énormément de prévention. Qui est actuellement primaire. Tenez. Pendant huit ans, je me suis rendu tous les mercredis après-midi au centre de gymnastique à l'artistique de Liestal. Le niveau était élevé, avec des athlètes qui s'entraînaient jusqu'à 25 heures par semaine. Mais ils étaient livrés à eux-mêmes. Personne pour les conseiller, leur apprendre des trucs simples, la base, rien qu'au niveau de l'échauffement par exemple. Avec de la prévention, on pourrait éviter passablement d'accidents, quand bien même ceux liés à la pratique d'un sport se révèlent à 80% bénins. En étant bien préparé, un sportif est nettement moins exposé aux accidents.»

Pour le Docteur Peter Jenoure, l'alimentation a inévitablement son importance.

«Chez nous, la pratique du sport, une fois encore à tous les niveaux, souffre d'une certaine anarchie.»

Et il conclut: «N'oublions pas que la pratique du sport doit avant tout rester un plaisir.»

C'est vrai que certains auraient une fâcheuse tendance à l'oublier... /GST

«Je n'y comprends plus rien!»

S'il y a un domaine dans lequel le Docteur Peter Jenoure excelle, c'est bien celui du dopage. Sur ce sujet, il reste une référence, un conférencier apprécié et reconnu. «Donnez-moi un bon physio, un diététicien, deux masseurs de derrière les fagots, et je fonce pour un Tour de France. Mais il ne faut jamais laisser un cycliste seul...» A ses yeux, il y a donc victime et victime. «Cela remonte à peu, il n'y avait qu'un seul coupable en

matière de dopage: le sportif. Mais depuis quelque temps, les médecins ont aussi affaire à la justice. Le cas de la Juventus est explicite. Le grand problème est le suivant: j'estime être un grand connaisseur en matière de dopage, mais je n'y comprends plus rien! En 2003, il y a eu 130.000 contrôles antidopages à travers les 31 laboratoires agréés répartis dans le monde. Le pourcentage des cas positifs? A peine 2%, puis 1% après la contre-expertise ou l'apport de certificats médicaux idoines. C'est peu,

très peu. Je me dis dès lors qu'on a une vilaine tendance à trop parler de dopage. On évoque beaucoup Lance Armstrong. Bourré ou pas, il faut faire ce qu'il fait. L'Américain s'entraîne durement. Et si vous fournissez de l'EPO à un toquard, il reste un toquard. Et puis, et puis, malgré tous les doutes qui subsistent, il ne faut jamais mettre de côté la présomption d'innocence.»

Tout à fait. Mais certaines ficelles apparaissent comme tellement grosses... /GST

Lorenzo Sanz va casquer, mais...

FOOTBALL Servette assure que l'ancien président du Real Madrid va tenir ses engagements. Suffisant? Deux joueurs suspendus pour raisons disciplinaires

Malgré des salaires d'octobre toujours en souffrance et les révélations faisant état de 31 poursuites engagées depuis l'accession à la présidence de Marc Roger, la pérennité de Servette est assurée. C'est en tout cas le discours fort tenu par Maître Marguerite Fauconnier lors d'une conférence de presse convoquée pour présenter le nouveau maillot de la première équipe.

Membre du barreau de Paris et présente aux côtés de

Marc Roger depuis le mois de février, Marguerite Fauconnier a lu un communiqué de Lorenzo Sanz, le principal actionnaire du club. L'ancien président du Real Madrid a rencontré Marc Roger et Christian Karembeu lundi soir. Il leur a certifié qu'il honorerait tous ses engagements. Dimanche, il sera présent au Stade de Genève pour la venue de Young Boys. «Je n'ai aucun commentaire à apporter sur ma rencontre avec Lorenzo Sanz, a lâché Christian Karem-

beu. La seule chose que je puisse dire est que Monsieur Sanz est un homme de parole.» On rappellera que le Français a joué au Real Madrid sous la présidence de Lorenzo Sanz.

Lorenzo Sanz comprendra très vite qu'il est bien le dernier recours pour Servette. Le club est, ainsi, toujours à la recherche d'un sponsor principal. Le nouveau maillot ne présente que les logos des partenaires médias du club. Servette a lâché Nike pour être le support d'une marque ita-

lienne, «Line», dont Christian Karembeu est l'un des actionnaires.

Au cours de cette conférence de presse, l'entraîneur Adrian Ursea a confirmé l'information qui fait état d'une suspension interne à l'encontre de Toni et de Furo. Ces deux joueurs ont été écartés du cadre de la première équipe pour des raisons disciplinaires. Il leur est notamment reproché d'avoir refusé de jouer dimanche avec les M21 contre Lausanne. /si

José Anigo a craqué

MARSEILLE L'entraîneur phocéen a remis sa démission. A qui le tour?

Marseille doit se chercher un nouvel entraîneur: José Anigo, 43 ans, a en effet remis sa démission. Il n'occupait le poste que depuis janvier 2004. L'intérim sera assuré par Albert Emon, le responsable de l'équipe réserve. José Anigo avait remplacé Alain Perrin en janvier. Ses débuts avaient été brillants, puisqu'il avait mené l'OM en finale de la Coupe de l'UEFA en mai (défaite 0-2 contre Valence). Cette saison, les choses sont plus difficiles: Marseille ne pointe qu'au septième rang de la Ligue 1, à 11 points du leader Lyon. Le départ à Chelsea du buteur Didier Drogha a

laissé un gros vide dans l'attaque phocéenne. Des résultats en dents de scie et deux défaites contre «l'ennemi juré», le Paris SG, ont mis une grosse pression sur Anigo, qui a finalement préféré se retirer. José Anigo continuera de travailler au sein de la direction sportive du club. Il avait déjà présenté sa démission après la défaite à domicile contre le PSG le 10 novembre en 16e de finale de la Coupe de la Ligue. A la demande du manager général Pape Diouf et de certains de ses joueurs, il l'avait ensuite retirée. Anigo est le 11e entraîneur de l'OM depuis la saison 1994-1995. /si

CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

P
100
PLACES



HORAIRE DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé. Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

TÉL. 032 842 22 44

STATION D'ESSENCE ET SHOP 6 h - 22 h

DISCOUNT DE L'ÎLE

Fendant du Valais, AOC 2003, 75 cl	4.95
Beaujolais-Nouveau, AOC 2004, 70 cl	3.75
Neuchâtel blanc, AOC 2003, 70 cl	4.95
Dôle du Valais, AOC 2002, 75 cl	6.50
VDP de l'Aude, Beau Plaisir 2001, 75 cl	2.90
Bordeaux, Clos du Cheval blanc, AC 2000, 75 cl	6.90
Henniez-verte, 6 x 1,5 litre	4.50
Arkina, 6 x 1,5 litre	3.45
Coca-Cola, bout. 2 litres	1.95
Bière Cardinal, 10 x 33 cl	7.90
Bière 1664, 12 x 25 cl	9.90
Bière Feldschlösschen, 10 x 33 cl	7.90

PRODUITS FRAIS

Yoghourts «Yoplait» fruits, 150 g	-0.55
Lait UHT, brique 4 x 1 litre	4.80
Gruyère 1 ^{er} choix, kg	12.90
Raclette «Fleuron», kg	12.90
Pommes Golden II, kg	1.30
Endives pays, kg	3.80
Orange blondes, Espagne, kg	1.40
Concombre, imp. pièce	1.-

BOUCHERIE

Lapin frais, France, kg	11.-
Filets mignons porc, frais, kg	29.50
Filet de bœuf, frais, kg	36.-
Saucisson neuchâtelois, kg	15.-

Lindt Connaisseurs, boîte 500 g	17.90
Suchard, Symphonie classic, boîte 400 g	12.50
Cailler, Femina-Ambassador, boîte 500 g	17.90
Ferrero. Mon Chéri, boîte 262,5 g	9.95

SUPER-PRIX

Nescafé Gold, bocal 200 g	10.50
Incarom, sachet 2 x 275 g	9.90
Café Mocca grains «La Semeuse», paq. 500 g	7.50
Pâtes aux œufs «Maestro», paq. 500 g	1.20
Farine blanche, kg	1.20
Mayonnaise «Thomy», tube 265 g	1.95

RESTAURANT

Vendredi soir 26 novembre 2004	
Cuisses de grenouilles provençales Pommes frites - salade	17.-
Dimanche midi 28 novembre 2004	
Filets mignons de porc aux champignons Pommes de terre - légumes	18.50
Dès 15 heures: thé dansant	

Cherchez le mot caché!

Plante, un mot de 6 lettres

La solution de la grille, paraîtra demain
dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	C	O	L	E	N	I	R	R	E	T	E	R	E	B
B	N	E	R	V	I	U	C	T	S	C	O	Q	C	E
G	U	I	T	U	T	G	E	N	A	V	A	H	R	R
G	A	M	M	A	R	E	O	P	C	R	A	T	A	D
R	G	M	N	A	C	B	S	L	C	M	T	E	V	N
G	E	N	E	T	T	E	U	Q	O	P	E	I	I	E
E	E	D	R	T	N	E	U	I	L	C	L	V	N	V
R	G	A	R	C	E	A	S	O	A	A	E	I	R	E
V	C	I	H	A	I	P	L	C	C	L	C	U	G	X
E	U	E	T	P	F	O	I	A	A	A	O	S	A	U
N	R	L	T	S	M	R	U	N	R	M	O	I	V	E
E	L	L	E	E	E	N	I	R	A	N	I	M	O	G
L	I	O	R	L	E	V	I	L	C	R	M	O	T	A
L	N	T	U	L	R	C	G	R	A	N	D	U	T	R
E	G	A	F	E	K	A	R	I	T	E	E	N	E	O

A Alevin	Ericacée	N Nuage
B Béret	Espace	O Occase
C Capselle	Etamine	Q Orageux
Caracal	F Farder	R Quai
Carrick	G Furet	R Racine
Cétacé	Gamète	Ravin
Chamois	Gammare	S Simoun
Coq	Gavotte	Snob
Cuivre	Genette	T Tanner
Curling	Glamour	Tartine
E Ecole	Gomina	Terrine
Ecologie	Grand	Trace
Enchère	H Havane	Trémolo
Epinard	I Ivre	V Vendre
Epoque	K Karité	Venelle
	L Lacaune	Vestige

24/11/04

offres d'emploi

Cherchons tout de suite ou à convenir
1 MONTEUR EN CHAUFFAGE
Avec connaissances en sanitaire
JD Bersier Chauffage S.à r.l.
Rue St-Maurice 3
1424 Champagne - Tél. 024 445 26 26
028-463937

Hôpital de la Providence
2001 Neuchâtel

met au concours un poste de
Gestionnaire d'économie familiale (GEF) à 100%

Qualités requises:

- Formation en Gestionnaire d'économie familiale (GEF) ou formation et expérience professionnelle équivalente.
- Sens des responsabilités, de l'organisation, du travail en équipe et des relations humaines.
- Maîtrise du français.
- Disponibilité.
- Age entre 25 et 45 ans.

Nous offrons:

- Travail régulier de semaine et week-end (env. 2 par mois).
- Cadre de travail agréable et doté d'un équipement moderne.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec l'intendante responsable, Madame Fabienne Krebs, tél. 032 720 34 44. Les offres manuscrites avec curriculum vitae et documents usuels sont à envoyer à: Hôpital de la Providence, Direction, fbg de l'Hôpital 81, 2001 Neuchâtel.
028-463971/DUO

CALANI INTERIM

TRAVAIL TEMPORAIRE ET PLACEMENT FIXE

Mandatés par notre client, une société internationale, nous sommes à la recherche, pour une mission temporaire de 6 à 7 mois, d'un(e)

ACHETEUR(EUSE)

Assurer les achats de biens et de services. Ceci dans les délais requis aux meilleurs coûts, en garantissant et respectant les directives internes et les contrats standard de qualité.

Création et suivi de commandes.
Support aux clients internes.
Garantir une mise à jour constante des informations dans SAP.

CFC d'employé(e) de commerce.
Parfaite maîtrise de la langue anglaise.
Expérience dans un service d'achats.
Orientation clients.

Etes-vous intéressé(e)?

Contactez-nous, nous nous ferons un grand plaisir de vous renseigner!!!

CALANI INTERIM
Grand'Rue 1, 2000 Neuchâtel, 032 724 90 50
www.calani.ch - info@calani.ch
Certifié SQS - Membre de l'USSE - Membre de l'ANEPT

Le droit d'auteur.
Le violer, c'est voler!

www.presseromande.ch

Cours destinés aux 4-16 ans

SPORTVILLE



BASKET, BADMINTON, FOOTBALL OU TCHOUKBALL:
DANS NOS COURS, TOUT EST FAIT POUR PERMETTRE
À VOTRE ENFANT DE S'ÉPANOUIR.

Pour connaître les horaires proposés, les lieux et les âges correspondant aux différentes disciplines, ou pour recevoir une brochure d'information, appelez le 032 747 77 97.
Nos cours débuteront le 29 novembre.



Les Ecoles du Sport



Le vrai coup d'envoi

SKI ALPIN La Coupe du monde reprendra ses droits dès vendredi au Canada et aux Etats-Unis. Didier Cuche en tête, les Suisses auront à cœur d'effacer leur mauvais départ de la saison dernière. Premières épreuves de vitesse

Un petit mois après le prologue d'ouverture à Sölden, la Coupe du monde reprendra ses droits vendredi à Aspen. Il faudra ensuite patienter jusqu'en février pour assister au point d'orgue de la saison 2004-05: les Mondiaux de Bormio.

Un fait paraît déjà certain: la Suisse ne réussira pas de miracle en cette saison pré-olympique. Un optimisme mesuré a néanmoins fait son apparition grâce à la nouvelle impulsion donnée par les nominations de Marie-Thérèse Nadig (dames) et Martin Rufener (messieurs) en tant que chefs alpins.

Les géants de Sölden ont permis aux Suisses de se confronter pour la première fois

depuis sept mois à l'élite. Ils ont confirmé que, pour l'heure, les Helvètes ne parviennent plus à rivaliser avec les meilleurs dans une discipline qu'ils dominaient hier. Les attentes sont mêmes devenues minimalistes: des places dans les dix ou 15 premiers satisfont désormais.

«J'attends de bonnes choses de l'équipe de vitesse messieurs»

Si le neuvième rang de Didier Cuche (à l'85 du vainqueur Bode Miller) peut être taxé d'honorable, la 12e place de la meilleure Suissesse, Sonja Nef, oblige à quelques interrogations. Après une saison 2003-04 tellement décevante qu'elle a même songé mettre un terme à sa carrière, l'Appenzelloise a concédé 3^o4 à la lauréate Anja Pärson. Un écart inquiétant. Les demoiselles se retrouveront de vendredi à dimanche à Aspen pour y disputer un géant et deux slaloms. La discipline du virage court est la plus faible des protégées de «Maité» Nadig. Seul le duo Sonja Nef-Marlies Oester peut bien figurer.

L'équipe de vitesse devra patienter une semaine supplémentaire avant de goûter aux joies de la compétition à Lake Louise. On attend beaucoup de la Schwyzoise Nadia Styger, très régulière l'hiver dernier et enfin victorieuse lors de la finale de la Coupe du monde à Sestrières. Fränzi Aufdenblat-

ten, Sylviane Berthod et Catherine Borghi peuvent elles aussi monter sur des podiums.

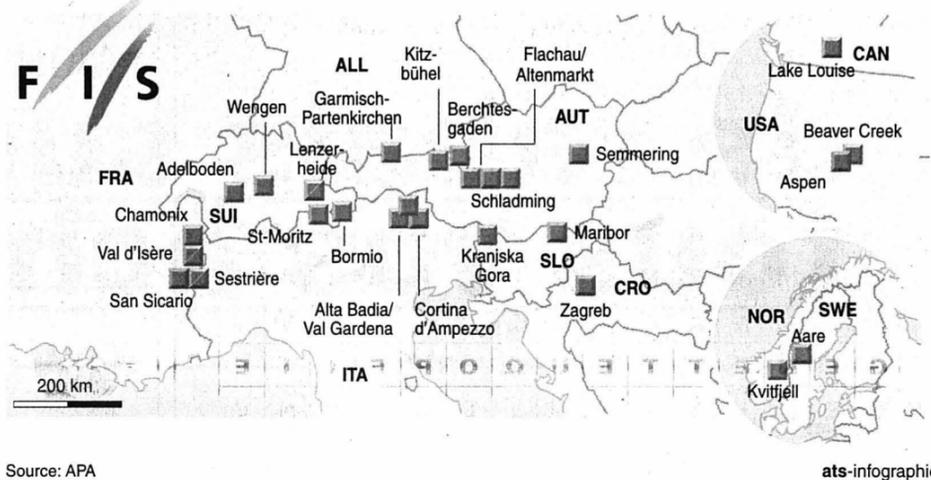
Les messieurs précéderont les dames à Lake Louise, où une descente et un super-G sont programmés ce week-end. «De bons résultats nous aideraient. Sinon, il en résultera déjà de la pression supplémentaire. J'attends de bonnes choses de l'équipe de vitesse messieurs» prévient Gian Gilli, chef du sport de compétition à Swiss-Ski. Didier Cuche, l'unique Helvète capable de viser le podium du classement général de la Coupe du monde, peut croire en sa bonne étoile. Le talentueux Neuchâtelois a repris confiance après avoir changé de marque de chaussures. Seul Suisse à avoir fêté une victoire en 2003-04 (en descente à Garmisch), il emmène une équipe de spécialistes de la vitesse qui entend réussir son début de saison après l'échec d'il y a 12 mois, en raison de combinaisons de mauvaise qualité.

Bruno Kernren fera tout pour augmenter son capital de trois succès en Coupe du monde alors qu'Ambrosio Hoffmann semble mûr pour enlever sa première victoire. Tobias Grünenfelder peut viser au moins des podiums, tout comme Didier Défago. Silvan Zürbriggen n'est pas en reste en slalom, discipline qu'il représente à lui seul. «Des progrès doivent survenir à court et à moyen terme. Les athlètes en sont capables» assure Gian Gilli. /si

Coupe du monde de ski alpin - calendrier 2004-05

>> Messieurs					>> Dames									
			D	SG	G	S	C		D	SG	G	S	C	
27-28.11	Lake Louise	CAN							26-28.11	Aspen	USA			2
2.12-5.12	Beaver Creek	USA							3-5.12	Lake Louise	CAN	2		
11-12.12	Val d'Isère	FRA							11-12.12	Altenmarkt/Zauch	AUT			
13.12	Sestrière	ITA					N		18-19.12	Val d'Isère	FRA	2		
17-18.12	Val Gardena	ITA							21-22.12	St-Moritz	SUI			
19.12	Alta Badia	ITA							28-29.12	Semmering	AUT			
21-22.12	Flachau	AUT							8-9.1	Berchtesgaden	ALL			N
29.12	Bormio	ITA							12-16.1	Cortina d'Ampezzo	ITA	2	2	
8-9.1	Chamonix	FRA							20.1	Zagreb	CRO			N
11.1	Adelboden	SUI							22-23.1	Maribor	SLO			
14-16.1	Wengen	SUI							19-20.2	Aare	SWE			
21-23.1	Kitzbühel	AUT							25-27.2	San Sicario	ITA			
25.1	Schladming	AUT					N		9-13.3	Lenzerheide	SUI			
19-20.2	Garmisch-Part.	ALL												
26-27.2	Kranjska Gora	SLO												
5-6.3	Kvitfjell	NOR												
9-13.3	Lenzerheide	SUI												

D = descente N = slalom nocturne
SG = super-G C = combiné
G = slalom géant 2 = deux courses
SL = slalom



Source: APA

ats-infographie

Tout schuss!

Didier Cuche s'est envolé le 12 novembre pour préparer la tournée américaine. Le Neuchâtelois a fait une semaine de géant et de super-G à Niskiska et une semaine de descente et de super-G à Panorama, deux stations situées près de Lake Louise. Le tout

sur un revêtement artificiel dans la mesure où «il n'y avait que quelques centimètres de neige naturelle!»

Aux dires du Vaudruzien, la forme et l'envie de bien faire sont là. Seul bémol: «La préparation pour la vitesse suit son cours, mais les réglages me prennent plus de temps qu'en géant. Cela devrait rentrer dans l'ordre d'ici la fin de la tournée.»

Didier Cuche a retenu de sa neuvième place de Sölden «le troisième temps de la deuxième manche, qui me met en confiance, et la faute sur le premier parcours, qui a coûté très cher. La troisième place n'était qu'à 37 centièmes, mais comme derrière c'était serré aussi, je ne regrette rien!» /PTU



Bode Miller fut impressionnant à Sölden. PHOTO KEYSTONE

Un quatuor réduit à trois

Anja Pärson et Hermann Maier ont enlevé le général de la Coupe du monde l'hiver dernier. La Suédoise s'était montrée souveraine en tutoyant le sans-faute dans les épreuves techniques. Le prodige de Taernaby s'était également essayée avec succès aux épreuves de vitesse. Le retour de Janica Kostelic pourrait changer la donne, pour autant

que la Croatie retrouve rapidement son niveau. La révélation allemande Maria Riesch - qui fera l'impasse sur les épreuves d'Aspen et de Lake Louise en raison d'une fissure à un os d'une épaule - et l'Autrichienne Renate Götschl auront aussi leur mot à dire.

«Herminator», lui, a longtemps tremblé avant de s'adjuger son quatrième globe de

cristal. La faute à un trio ambitieux composé de ses compatriotes Stephan Eberharter et Benjamin Raich ainsi que de l'Américain Bode Miller.

«Steff» ayant mis un terme à sa fructueuse carrière au printemps, le quatuor de prétendants devrait se réduire à un trio de vainqueurs potentiels. Miller semble avoir les faveurs des pronostics. /si

Les Suisses visent des podiums

SAUT À SKIS Simon Ammann a pris du muscle et Andreas Küttel a déjà fait forte impression durant cet été. Michael Mölliger sera un atout de plus

Les sauteurs suisses espèrent entamer la saison 2004-2005, après-demain à Kuusamo (Fin), comme ils ont terminé la précédente, en accédant au podium. Au début de l'année, le double champion olympique Simon Ammann avait volé comme aux meilleurs jours, se classant six fois dans les 10 premiers au cours des six derniers concours. En terminant trois fois deuxième, Ammann a même effectué son retour dans les 15 premiers du classement mondial, ce qui lui assure la participation à chaque épreuve, sans passer par les qualifications. Le natif du Tog-

genburg s'est préparé comme jamais pour cette saison.

Prise de poids nécessaire

Il a gagné un peu de muscles et modifié son alimentation. Il a pris du poids pour répondre au nouveau règlement de la FIS destiné à combattre la maigreur excessive, qui oblige les sauteurs à atteindre un minimum de masse corporelle (IMC) sous peine d'être pénalisé. Ammann pourra ainsi sauter avec des skis de longueur maximale. A l'image d'Ammann, le Polonais Adam Malysz a sérieusement fréquenté les salles de musculation. Ce qui ne l'a pas empê-

ché de brillamment remporter le Grand Prix d'été. Il sera le principal favori pour le classement général de la Coupe du monde, au même titre que le Finlandais Janne Ahonen.

Andreas Küttel ambitieux

Andreas Küttel, qui a été, des quatre Suisses, celui ayant fait la plus forte impression lors du Grand Prix d'été, a obtenu le premier podium de sa carrière la saison dernière en se classant troisième à Liberec (Tch). Le professeur de gymnastique Küttel - il a obtenu son diplôme - a aussi durement travaillé cet été et va également viser une place dans le

«top 15». Outre Ammann et Küttel, l'équipe de Suisse pourra également s'appuyer sur Marco Steinauer et Michael Mölliger. Celui-ci, double national, a appartenu au cadre allemand jusqu'en 2003. Il en avait été exclu en raison de ses escapades nocturnes. Décidé de se racheter une conduite, il entend revenir dans l'élite mondiale après une année de pause forcée. Il a montré son potentiel en devenant champion de Suisse cet été sur le tremplin de Hinterzarten (All), devant Simon Ammann, puis en prenant le huitième rang lors du Grand Prix de Courchevel. /si

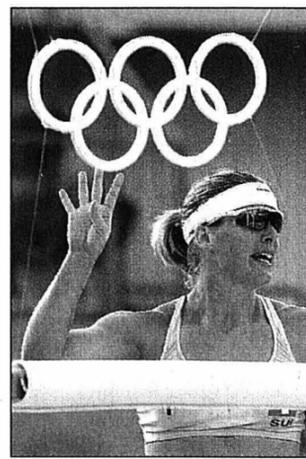
EN BREF

BASKETBALL ■ Les Spurs battus. NBA. Lundi soir: Dallas Mavericks - Minnesota Timberwolves 82-83. Memphis Grizzlies - San Antonio Spurs 93-90. Phoenix Suns - Chicago Bulls 100-82. Utah Jazz - New Orleans Hornets 75-76. /si

VOILE ■ Wavre remonte un peu. Le Français Jean Le Cam, était toujours en tête hier du Vendée Globe. Le Genevois Dominique Wavre, est toujours huitième, mais a repris quelques milles aux leaders. /si

ATHLÉTISME ■ Liu Xiang à toutes les sauces. Le champion olympique du 110 m haies, le Chinois Liu Xiang, a porté plainte contre un journal et un magasin qui ont utilisé son image sans autorisation. Liu est très sollicité pour des publicités depuis qu'il est le premier Chinois médaillé d'or olympique en athlétisme. /si

BEACHVOLLEY ■ Une expérience précieuse. Après avoir mis un terme à sa carrière de joueuse, Nicole Schnyder-Benoit (photo keystone) occupera dès février 2005 un nouveau poste au sein de Swiss Volley. La Neuvevilloise sera la responsable de la relève du beach-volley helvétique. /si



jeudi
25 novembre

ouvert jusqu'à 20h.

10%

de rabais sur tous vos achats

dans les secteurs suivants:

MIMM hypermarché

micasa DO IT+ GARDEN MIGROS

SPORTXX M ELECTRONICS M FLEURS

L'univers du sport

(M-Restaurant, Gourmessa et M-Quick ne participent pas à cette offre)



MPARC
M A R I N

marin
c e n t r e

LES MIGROS

CIFOM

Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises

PORTES OUVERTES

ET ECOLE TECHNIQUE LE LOCLE

Rue Klaus 1 et 2
Vendredi 3 décembre
16h00-22h00

Visites guidées
Vendredi 3 décembre
16h00-21h30
Rue Klaus 1
hall d'entrée

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Jardinière 68
Vendredi 26 novembre
17h00-21h00

Electroplastie

EA ECOLE D'ART LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Paix 60
Rue Jardinière 68
Vendredi 26 novembre
17h00-21h00
Samedi 27 novembre
9h00-12h00

Information générale sur les métiers
Vendredi 26 novembre 18h00
Rue de la Serre 62
aula 1er étage

Présentation des métiers de la communication visuelle
graphisme
polygraphie
techno-imprimerie
Vendredi 26 novembre 19h00
Samedi 27 novembre 10h00

Rue de la Serre 62
aula 1er étage

ESTER ECOLE DU SECTEUR TERTIAIRE LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Progrès 38-40
Mardi 7 décembre
16h00-20h00

Information générale sur les formations
Mardi 7 décembre
17h00, 18h00, 19h00

Présentation des CFC, des diplômes de commerce et de culture générale, de l'unité préapprentissage et des maturités professionnelles

CIFOM
Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises
Rue de la Serre 62
2300 La Chaux-de-Fonds

Renseignements
Tél 032 919 29 50
www.cifom.ch

132-158898/4x4 plus

Vous partez en vacances?

Suspendez la distribution de votre journal
www.lexpress.ch rubrique abonnés

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

- annuel Fr. 315.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 168.-
- trimestriel Fr. 89.-
- Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'EXPRESS, service clientèle, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés ou clientele@lexpress.ch.



028-463311

Une odeur de fable

HOCKEY SUR GLACE Star Chaux-de-Fonds se réveille trop tard et manque l'opportunité de signer un deuxième succès. Le jeune Vaucher, auteur de deux buts, s'est mis en évidence



Quand Sébastien Braillard fait le ménage derrière la cage, le capitaine prévôtois Ken Lehmann s'envole... PHOTO LEUENBERGER

Par **Julian Cerviño**

Mal parti dans ce match entre mal classés, Star Chaux-de-Fonds a passé son temps à courir derrière le score face à Moutier.

Sans toutefois parvenir à rattraper un retard initial trop lourd. Comme dans la fable, dont on ne vous fera pas l'affront de vous rappeler le nom...

Foin de références littéraires et passons aux faits. Les

Stelliens ont récidivé à domicile. Comme face à Neuchâtel YS, ils ont été pris à froid. Heusler et Meyer avaient déjà fait trembler les filets quand les gars de Dessarzin se décidèrent à enlever les protège-lames. En l'occurrence, c'est le junior élites Vaucher qui montra l'exemple d'une percée rageuse. Le junior du HCC signa son but alors que les Prévôtois venaient de doubler la mise.

Gardien remplacé

Cela ne suffit toutefois pas à remettre la phalange locale sur les bons rails. Broquet (en infériorité numérique) et Kohler (en contre) mystifiaient tour à tour le pauvre N. Matthey, qu'on n'allait plus revoir après la première sirène. Davantage à leur af-

faire, les hommes de Dessarzin présentaient alors un tout autre visage. Dubois parvint ainsi logiquement à réduire le score sur un superbe service de S. Braillard (28e).

Poursuivant sur leur lancée, les gens des Mélèzes ramenaient l'écart à une longueur une nouvelle fois par l'entremise du jeune Vaucher. Malgré quelques belles occasions et plusieurs situations assez chaudes devant Baumgartner, on allait en rester là. Dommage pour Star Chaux-de-Fonds, qui a manqué l'opportunité de signer son deuxième succès de l'exercice. Mais lorsqu'on se réveille trop tard, on se retrouve souvent bredouille.

Il ne reste plus qu'à espérer que les Stelliens auront enfin retenu la leçon. /JCE

STAR CHAUX-DE-FONDS - MOUTIER 3-4 (1-4 1-0 1-0)
 Mélèzes: 120 spectateurs.
 Arbitres: MM. Favre, Schmid et Mlle Huguenin.
 Buts: 4e Heusler (Burkhalter) 0-1. 8e (7'22") Meyer (Koulmey) 0-2. 8e (7'30") Vaucher (Siegrist) 1-2. 14e Broquet (à 4 contre 5) 1-3. 20e (19'00") Kohler (Broquet) 1-4. 28e Dubois (S. Braillard, Richard) 2-4. 46e Vaucher (L. Mano) 3-4.
 Pénalités: 4 x 2' (Richard (3x), Mayer) contre Star Chaux-de-Fonds, 5 x 2' contre Moutier.
 Star Chaux-de-Fonds: N. Matthey (21e Lüthi); Mayer, Richard; L. Mano, Girardin; G. Matthey; Peçon; Wälti, S. Braillard, Dubois; Vaucher,

Siegrist, Gnaedinger; Meier, Slavkovsky, Schneider; Guyot, Schneider, Staub.
 Moutier: Baumgartner; Fridez, Spinelli; Heusler, Lehmann; Houriet, Migy; Moser, Kohler, Broquet; Koulmey, Burkhalter, Meyer; Kohler, Schluchter, Rieder.
 Notes: Star Chaux-de-Fonds sans P. Braillard, Bätcher ni Huguenin (blessés), Moutier sans Micaux ni Boillat (blessés). N. Matthey cède sa place à Lüthi (21e) dans les buts de Star Chaux-de-Fonds. Temps mort demandé par Star Chaux-de-Fonds (58'47"). Star Chaux-de-Fonds joue sans gardien de 58'47" à 58'59" et de 59'12" à 60'00". But annulé pour Moutier (inscrit après le temps réglementaire).

FOOTBALL

Ligue des champions

GROUPE A

Monaco - Liverpool	1-0
Olympiakos - La Corogne	1-0

Classement

1. Olympiakos	5	3	1	1	4-2	10
2. Monaco	5	3	0	2	5-4	9
3. Liverpool	5	2	1	2	3-2	7
4. La Corogne	5	0	2	3	0-4	2

Prochaine journée

Mercredi 8 décembre. 20 h 45: La Corogne - Monaco. Liverpool - Olympiakos.

GROUPE B

Dynamo Kiev - AS Roma	2-0
Real Madrid - B. Leverkusen	1-1

Classement

1. Dynamo Kiev	5	3	1	1	11-5	10
2. B. Leverkusen	5	2	2	1	10-7	8
3. Real Madrid	5	2	2	1	8-8	8
4. AS Roma	5	0	1	4	4-13	1

Prochaine journée

Mercredi 8 décembre. 20 h 45: Bayer Leverkusen - Dynamo Kiev. AS Roma - Real Madrid.

GROUPE C

Bayern Munich - M. Tel-Aviv	5-1
Juventus - Ajax	1-0

Classement

1. Juventus*	5	5	0	0	5-0	15
2. B. Munich*	5	3	0	2	10-3	9
3. Ajax	5	1	0	4	4-8	3
4. M. Tel-Aviv	5	1	0	4	3-11	3

Prochaine journée

Mercredi 8 décembre. 20 h 45: Ajax - Bayern Munich. M. Tel-Aviv - Juventus.

GROUPE D

Manchester U. - Lyon	2-1
Sparta Prague - Fenerbahce	0-1

Classement

1. Manchester U.*	5	3	2	0	14-6	11
2. Lyon*	5	3	1	1	12-8	10
3. Fenerbahce	5	2	0	3	7-13	6
4. Sp. Prague	5	0	1	4	2-8	1

Prochaine journée

Mercredi 8 décembre. 20 h 45: Fenerbahce - Manchester United. Lyon - Sparta Prague.

GROUPE E

Ce soir	20.45	PSV Eindhoven - Arsenal
		Rosenborg - Panathinaïkos

Classement

1. Eindhoven	4	3	0	1	4-2	9
2. Arsenal	4	1	3	0	5-4	6
3. Panathinaïkos	4	1	2	1	5-5	5
4. Rosenborg	4	0	1	3	3-6	1

GROUPE F

Ce soir	20.45	Barcelone - Celtic Glasgow
		AC Milan - Shakhtar Donetsk

Classement

1. Barcelone	4	3	0	1	8-3	9
2. AC Milan	4	3	0	1	6-3	9
3. Sh. Donetsk	4	1	0	3	3-5	3
4. Celtic Glasg.	4	1	0	3	3-9	3

GROUPE G

Ce soir	20.45	Anderlecht - Valence
		Werder Brême - Inter Milan

Classement

1. Inter Milan*	4	3	1	0	10-2	10
2. Werder Brême	4	3	0	1	9-5	9
3. Valence	4	1	1	2	4-7	4
4. Anderlecht	4	0	0	4	3-12	0

GROUPE H

Ce soir	18.45	CSKA Moscou - Porto
	20.45	Chelsea - Paris Saint-Germain

Classement

1. Chelsea*	4	4	0	0	9-1	12
2. CSKA Moscou	4	1	1	2	2-3	4
3. Paris SG	4	1	1	2	2-5	4
4. Porto	4	0	2	2	1-5	2

* = Qualifié pour les huitièmes de finale.

TOUS AZIMUTS

Beskitas Istanbul puni. Le Besiktas Istanbul devra jouer ses trois prochains matches à huis clos. La Fédération turque a pris cette décision après la mort d'un supporter, poignardé dimanche dernier au cours du match de championnat contre Rizespor. /si

Vukotic licencié. Le sélectionneur de l'équipe de Chypre (adversaire de la Suisse en qualifications pour la Coupe du monde 2006), Momlino Vukotic, a été licencié pour manque de résultats. La fédération chypriote nommera son successeur d'ici la fin de l'année. /si

PMUR

Demain à Vincennes Prix de Dunkerque (trot attelé, Réunion 1, course 1, 2100 mètres, départ à 13h50)



Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch
 Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1 Midnight-Noble	2100	G. Delacour	M. Xavier	14/1	6a6a0a
2 Musclor	2100	C. Thierry	M. Franck	8/1	Da1aDa
3 Milord-Monochrome	2100	Y. Dreux	D. Aubert	19/1	Da5a4m
4 Maître-d'Atout	2100	M. Lenoir	M. Lenoir	22/1	0a8aDa
5 Mario-d'Occagnes	2100	F. Anne	F. Anne	13/1	Da0a4a
6 My-Danover	2100	B. Marie	B. Marie	6/1	3a2a2a
7 Mac-Arthur	2100	P. Vercruyse	M. Louis	10/1	DaDa3a
8 Mickael-de-Vonnas	2100	J. Bazire	J. Michel	2/1	1a5a7a
9 Monocannier	2100	F. Blandin	M. Franck	3/1	Da1a1a
10 Meteor-Jiel	2100	B. Piton	M. Colette	26/1	7aDa0a
11 Milord-Drill	2100	V. Viel	P. Viel	18/1	1aDa2a
12 Major-du-Gîte	2100	S. Lelièvre	M. Sylvain	33/1	0a9a0a
13 My-Winner	2100	L. Abrivard	L. Abrivard	17/1	9a7a2a
14 Me-Too	2100	D. Locqueneux	M. Fabrice	38/1	7aDm4m

NOTRE OPINION

8 - Vient de renouer avec le succès.
 9 - Possède les moyens de vaincre.
 6 - Fait preuve d'une grande régularité.
 2 - A brillé sur cette piste en septembre.
 7 - S'annonce redoutable.
 5 - Peut jouer le trouble-fête.
 1 - Dangereux s'il s'élanche bien.
 13 - Semble en mesure de finir cinquième.
LES REMPLAÇANTS:
 11 - Apprécie les parcours de vitesse.
 3 - Mérite un large crédit.

LES RAPPORTS

Hier soir à Vincennes, Prix Hebda.
 Tiercé: 5 - 3 - 11.
 Quarté+: 5 - 3 - 11 - 10.
 Quinté+: 5 - 3 - 11 - 10 - 6.
 Rapports pour 1 franc
 Tiercé dans l'ordre: 178.-
 Dans un ordre différent: 35,60 fr.
 Quarté+ dans l'ordre: 946.-
 Dans un ordre différent: 70,60 fr.
 Trio/Bonus (sans ordre): 6,90 fr.
 Rapports pour 2 francs
 Quinté+ dans l'ordre: 13.070.-
 Dans un ordre différent: 261,40 fr.
 Bonus 4: 18,80 fr.
 Bonus 3: 6,20 fr.
 Rapports pour 5 francs
 2sur4: 22.-

Cafés **AU MOKA** Magasin à la Rue du Concert 4 à Neuchâtel

OFFREZ-VOUS LES COURSES EN DIRECT AU BAR **LE LONGCHAMP** (A CÔTÉ DE L'HÔTEL TOURING)

PMU ROMAND

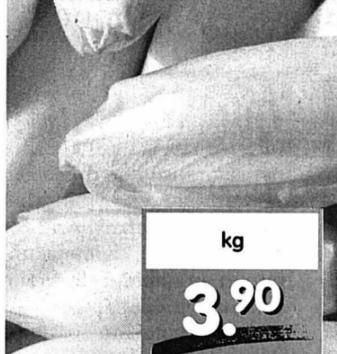
primo

ACTION visavis

valable jusqu'au mardi 30 novembre 2004

www.primo.ch - Appelez 0800 808 800

www.visavis.ch - Appelez 0800 808 008

Chicorée endive
Suisse/France


kg

3.90

Valable jusqu'au samedi 27.11.04

Bell

Noix de Jambon Quick
«précuisiné»

100g

2.75

Valable jusqu'au samedi 27.11.04

Oeufs suisses
élevage au sol

6x63g+

2.95

Valable jusqu'au samedi 27.11.04

Sun

- Sachets de recharge 2x1kg + 10% gratuit
- Tab's 3 en 1 optimal 32+4 pièces
- Tab's 45+5 pièces



Multipack

10.50

Kägi
Rouleaux Toggenburger

2x200g

3.95

Lindt
Nouvelle confiserie

125g

7.30

Henniez
• Verte légère
• Rouge

6x1,5 litres

5.10

Sprite
Fanta Orange

1,5 litres

1.75

Carlsberg

10x33 cl

10.95

Fleurie AC Les Bondonnieres 2002
Vin rouge de France

50 cl

6.50

Elmex
• Dentifrice
• Brosse à dents InterX2x75 ml
2x1 pièce

7.25

Taft Classic

• Gel
• Mousse
• Hairspray2x150 ml
2x150 ml
2x150 ml/2x300 ml

9.95

Energizer
Alcaline/LR06 / AA 1,5V

8 pièces

9.95

Whiskas
Toutes les sortes

4x100g

3.30

immobilier à vendre

A vendre sur plans à Neuchâtel

Appartement
de 5 1/2 pièces

en triplex ou

4 1/2 pièces

+ studio, 180 m² habitables
+ place de parc

079 406 01 42

165-796917

**Val
d'Anniviers
Chalet**
Ayer-Mission

- Magnifique chalet de 3 appartements
- Divisible
- Entièrement rénové
- Surface habitable 230 m²

Prix : Fr. 590'000.--

Pour plus d'informations : www.geco.ch

Groupe GECCO SA
Grand Point 5 - 1500 Sion 027 323 53 00

036-255282/ROC

A louer ou à vendre: Boudry
MAGNIFIQUES ATELIERS418 - 426 - 844 m², 15 t./m², h. 5 m,
entrée camion.

LOCAL

94 m², 1 t./m², h. 3,5 m, monte-charges.
Tél. 079 230 95 72.

028-458403

KS Immobilier

A vendre à Bôle

Appartements
de 3 1/2 et 4 1/2 piècesDevenez propriétaire de votre
appartement avec seulement
33'000.- de fonds propres, loyer
mensuel dès 955.- par moisKatia Sandoz 079 718 21 20
www.ks-immobilier.ch

028-463367

NEUCHÂTEL

Rue de Monruz 2

Bureau - Atelier
surface 1800 m²

- prix à discuter
- Libre de suite ou à convenir
- immeuble de standing
- proche accès autoroute
- parking
- quai de chargement
- grand coffre blindé

www.immovista.ch

wincasa

Services Immobiliers
Rémy Pheulpin
Téléphone 032 723 09 11
remy.pheulpin@wincasa.ch

www.wincasa.ch

USPI

041-688869

À LOUER
au cœur de Neuchâtel
dans petit immeuble historique

**VASTE APPARTEMENT
DE 3 1/2 PIÈCES**
Mansardé avec terrasse. Cuisine agencée.
Libre tout de suite.Loyer mensuel: Fr. 1500.- + charges.
F. THORENS SA - Tél. 032 756 00 56Nouveau! Pour recevoir infos et photos
par MMS, envoyez ftimmo cad 1
par SMS au 939 (Fr. 1.-/MMS)

028462075

commerces

A remettre
dans le haut du canton
Carrosserie

avec fichier clients

Entièrement équipée,
bien située.Ecrire sous chiffres
V 132-157970
à Publicitas S.A.,
case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1.

132-157970/00

vacances

voyages - tourisme

Crans-Montana (Valais)

pour vos vacances,
fêtes de fin d'année
ou week-ends de skiCentre d'hébergement à proximité
des remontées mécaniques et du centre
de la station, accueille groupes, clubs de
sports, familles organisation diverses.
Service demi-pension ou garni.
Offres intéressantes.

Logements individuels aussi possibles.

Appelez-nous au:
Tél. 027 481 25 00, fax 027 481 25 02
E-mail: chaperonrouge@bluewin.ch
www.chaperonrouge.ch

036-254509

immobilier
à louer
SERIMO
SERVICE IMMOBILIER SA
A louer à la rue de l'Ecluse 30
à Neuchâtel (City-Centre)

Local avec vitrine

- environ 17 m²
- situé au rez-de-chaussée
- idéal pour une agence de voyage
- proche de toutes commodités
- libre tout de suite ou à convenir

Loyer Fr. 455.- charges comprises

Pour plus de renseignements:
Monsieur Robert Läubli
Tél. 031 387 40 45Serimo Service Immobilier SA
Laupenstrasse 35
3001 Berne
brigitte.herren@serimo.ch
http://www.serimo.ch

003-429504

À LOUER à Saint-Blaise
dès le 1^{er} février 2005

**APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES**
avec cheminée de salon et balcon,
vue étendue sur le lac et les Alpes.
1 place de parc.Loyer: Fr. 1650.- + charges.
F. THORENS SA - Tél. 032 756 00 56

028-462073

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À NEUCHÂTEL
dans immeuble entièrement
rénové

Spacieux 3 1/2 pièces
Avec terrasse de plus de 80 m²
Accès ascenseur aisé.Contact: V. Jeanrenaud
Ligne directe: 032 729 00 65Fbg de l'Hôpital 13 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

offres d'emploi


KESTREL SA
We are an international portfolio management group based in
Neuchâtel. Due to the growth of our business activities, we are
seeking to recruit:

- 1) An administrator with an excellent command of English to offer administration support in establishing and maintaining offshore structures and to liaise with clients and third parties and
- 2) A book-keeper with knowledge of English and French to be part of a dynamic team where work rotation is prevalent

If you would like to work in a congenial environment and be
part of an international financial organization, please send in an
application letter together with your curriculum vitae to:

KESTREL SA PAUSILPPE CH. DES TROIS-PORTES 11 2000 NEUCHÂTEL SWITZERLAND

028-463826

enseignement et formation

Rue du Musée 3 - 2001 Neuchâtel

Certifiée EDUQUA depuis 2001

**école-club
migros**
**Affinez vos palais
avant les fêtes !**
**Vins de l'Italie du
centre est et ouest**

Mardi 30 novembre

4 h

Fr. 117.-

Autres offres sur www.ecole-club.ch
Renseignements et inscriptions 032 721 21 00

028-464005

**Les nouvelles
cuisinières Miele
encastrables
norme européenne**
Miele

144-131704/ROC

à louer à neuchâtel

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

5 1/2 pièces

- A proximité de la gare
- Vue exceptionnelle
- Immeuble neuf

Contact: V. Jeanrenaud
Ligne directe: 032 729 00 65
www.fidimmobilsa.ch

028-464047

Fbg de l'Hôpital 13 2000 Neuchâtel

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Fin de collaboration. Thurgovie et Marc Savard (27 ans) ont mis un terme à leur collaboration avec effet immédiat. L'attaquant canadien est sur le point de conclure un contrat avec un club de LNA, tandis que plusieurs formations de la catégorie reine l'ont approché ces derniers jours. /si

Gratton sur la touche. L'attaquant de Lugano Benoit Gratton (27 ans) devra observer entre deux et quatre semaines de pause. Le Canadien, touché par un puck samedi dernier contre Lausanne, souffre d'une commotion cérébrale. Le club tessinois va à présent sonder le marché et, éventuellement, décider d'engager un nouveau joueur étranger. /si

Gerber remporte le duel des Suisses. Martin Gerber a remporté avec Färjestad une victoire de prestige en s'imposant sur la patinoire du leader Västra Frölunda Göteborg (1-2 ap), qui jouait avec Martin Plüss. Gerber a fourni une prestation de tout premier ordre, détournant 25 des 26 tirs qui lui ont été adressés. Blessé, Marcel Jenni n'a pas joué dans les rangs de Färjestad. /si

FOOTBALL ■ Kilian pour Erlachner. L'ex-joueur professionnel de LNA, Bernd Kilian (38 ans) a été engagé par le club de première ligue de Wangen. Il reprend ainsi le poste laissé vacant après le départ de René Erlachner, lequel avait remplacé Raimondo Ponte, sur le banc de Wohlen en Challenge League. /si

Confiance catalane. Barcelone a prolongé jusqu'en 2006 le contrat du Suédois Henrik Larsson, malgré une grave blessure aux ligaments du genou gauche qui compromet sa fin à sa carrière. Le club espagnol s'est lancé dans cette démarche pour donner confiance à son attaquant. /si

Wenger conteste. Le manager français d'Arsenal, Arsène Wenger, conteste l'accusation de mauvaise conduite dont il fait l'objet après le match perdu à Manchester United (2-0) le 24 octobre. Il a demandé à être entendu par la Fédération anglaise (FA). /si

ATHLÉTISME ■ Fazekas arrête. Le discobole Robert Fazekas met fin à sa carrière. Le Hongrois, âgé de 29 ans, avait été privé de son titre olympique à Athènes pour avoir refusé de se soumettre à un contrôle antidopage. /si

BASKETBALL ■ Nowitzki blessé. L'ailier fort allemand, Dirk Nowitzki, sera absent des parquets NBA pour une semaine et demi. Touché à la malléole dimanche, lors de la défaite de Dallas face à Denver (82-110), le All-Star était sorti du terrain sur blessure dans le deuxième quart. /si

Kaunisto fidèle. Ville Kaunisto a décidé de rester à FR Olympic jusqu'au terme de la saison 2004-2005. Le Finlandais (22 ans, 205 cm) n'a en effet pas souhaité faire usage de la clause contractuelle lui permettant de quitter le club de LNA à la pause de Noël. /si

BANCO JASS
♥ 8, 10, R ♦ 9, A
♣ 6, 8, R, A ♠ 9, R, A

Comme d'habitude!

HOCKEY SUR GLACE Le déplacement de Viège ne convient pas au HCC qui y a concédé un nouveau et cuisant revers face à une équipe pourtant pas au mieux. Un verdict pourtant logique

Viège
Jean-François Berdat

La nature est ainsi faite qu'il est souvent illusoire de vouloir lutter contre certaines de ses règles. Tenez: un être humain normalement constitué se sentira toujours plus à l'aise en vacances qu'à la mise, éprouvera plus de plaisir à se dorer la pilule sous le soleil qu'à taper du pied à suivre sa femme dans des boutiques un jour de pluie. Dans cette logique-là, il y a des déplacements plus agréables que celui de Viège et des surfaces de jeu qui conviennent mieux au HCC que celle de la Litternahalle.

Une preuve, sans forcément remonter trop loin dans l'histoire?

Launes techniques

Lors de leurs cinq dernières sorties au pied des Mischa-bel, les gens des Mèlèzes avaient collectionné les défaites, humiliantes même pour certaines, pour une différence de buts de 35-5. Autant dire que dans l'esprit des Viégeois, l'issue de cet affrontement ne faisait pas l'ombre d'un doute. Et force est d'admettre que les bougres avaient vu tout juste.

Pourtant, avant de s'envoler vers un succès trop large, les

Haut-Valaisans ont longtemps pioché après une entrée en matière en trompe-l'œil. Ainsi, après être passés entre les gouttes d'un siège en règle de la cage de Kohler, les protégés de Pierre-Yves Eisenring sont parvenus à se donner un peu d'oxygène et à faire jeu égal avec leurs hôtes. Jusqu'à ouvrir la marque, en toute fin d'une supériorité numérique. La joie allait toutefois être de courte durée. Le temps d'engager et Zurbriggen gommait ce handicap. Deux buts en l'espace de 15 secondes et puis plus rien ou presque. Tendue, l'affrontement mettait surtout en lumière les lacunes techniques

des uns et des autres. Manifestement mal à l'aise hors de ses murs, le HCC ne parvenait toutefois pas à tirer parti des hésitations d'une équipe viégeoise pas trop bien dans ses lames.

Invisible jusque-là, le Canadien Roy allait pourtant bientôt surprendre Kohler, dans un trou de souris. Sans que la réaction attendue ne se produise, Lüssy inscrivait ensuite le numéro trois qui coupait littéralement les jambes à un HCC qui se retrouvait dès lors réduit au rang de faire-valoir. A la reprise, les buts se mettaient même à pleuvoir. C'en était trop pour Kohler, qui quittait sa cage pour la première fois de l'exercice. Ce qui ne changeait rien au problème dès lors que Rytz ne se montrait pas plus heureux. Jugeant qu'ils en avaient assez fait, les gens du lieu levèrent quelque peu le pas, permettant du même

coup à Hildebrand et Amadio de corriger quelque peu le tableau d'affichage. La fête de tirs se poursuivait même, les errances défensives n'y étant toutefois pas étrangères.

Quand bien même il était sans doute animé de bonnes intentions, le HCC n'est donc pas parvenu à inverser la tendance qui veut qu'il reparte de Viège les mains vides. S'il disposait vraisemblablement des moyens de faire mieux, il aura payé au prix fort le but concédé tout en fin de période intermédiaire. A partir de là en effet, il n'a pas trouvé les ressources mentales nécessaires pour s'opposer à la marche en avant des Valaisans qui se sont fait un malin plaisir de dérouler. Or, c'est dans ces moments-là que l'on attend des mercenaires qu'ils se mettent en évidence. Une attente qui sera restée vaine... /JFB



Rolf Hildebrand (à droite, face à Marco Schüpbach): un but pour lui. PHOTO MARCHON

VIÈGE - LA CHAUX-DE-FONDS 7-4 (1-1 2-0 4-3)
Litternahalle: 1910 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochette, Brodard et Zosso.
Buts: 12e (11'23") Neininger (Bergeron, Dubé, à 5 contre 4) 0-1. 12e (11'38") Zurbriggen (Aeberli, Métrailler) 1-1. 34e Roy (Ketola) 2-1. 39e Lüssy (Dubach, Roy) 3-1. 42e Dubach (M. Moser, Lüssy) 4-1. 44e Bühlmann (Prediger, Biner) 5-1. 47e Aeberli (Métrailler, Schüpbach) 6-1. 49e Hildebrand (Haldimann, à 5 contre 4) 6-2. 54e Amadio (Miéville, Perrin) 6-3. 56e Métrailler (Aeberli) 7-3. 58e Bergeron (Bizzozero, Bobillier, à 5 contre 4) 7-4.
Pénalités: 5 x 2' contre Viège, 3 x 2' (HCC surmombre), Page, S. Abplanalp contre La Chaux-de-Fonds.

Viège: Brügger (21e Zimmermann); Heldstab, Portner, C. Moser, Schumacher; Schüpbach, Zurbriggen; Fäh, Ketola, Roy, Gähler; Dubach, Lüssy, Baumgartner; Métrailler, Gastaldo, Aeberli; Biner, Bühlmann, Prediger; M. Moser.
La Chaux-de-Fonds: Kohler (44e Rytz); M. Abplanalp, Bizzozero; Dermigny, Haldimann; Amadio, Birbaum; Page; Bobillier; Bergeron, Dubé, Neininger; S. Abplanalp, Hildebrand, Pochon; Perrin, Miéville, Leimgruber; Maillat, Nakaoka, J. Mano.
Notes: Viège sans Mazotti (blessé). La Chaux-de-Fonds sans Daucourt (surnuméraire), L. Mano ni Du Bois (avec Star Chaux-de-Fonds). Dubach et Hildebrand sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

AUTRES PATINOIRES

COIRE - BÂLE 4-4 ap (3-2 0-1 1-1)
Hallenstadion: 1034 spectateurs.
Arbitres: MM. Baumgartner, Longhi et Maissen.
Buts: 2e Plavsic (Chatelain) 0-1. 7e Di Pietro (Tambievs, Bernasconi) 1-1. 14e Christen (Cantoni) 2-1. 20e Chatelain (Plavsic, Bundi, à 5 contre 4) 3-2. 28e Peltonen (Nüssli) 3-3. 46e Peltonen (Nüssli) 3-4. 52e Tambievs (Di Pietro, Peer) 4-4.
Pénalités: 1 x 2' contre Coire; 3 x 2' + 1 x 5' (Zamuner) + pénalité de match (Zamuner) contre Bâle.

FORWARD MORGES - LANGENTHAL 0-3 (0-0 0-2 0-1)
Eaux Minérales: 956 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, Jetzer et Wittwer.
Buts: 28e Küng (Bochatay, Berens, à 5 contre 4) 0-1. 32e Lecompte (Berchtold) 0-2. 53e Keller (Berens) 0-3.
Pénalités: 8 x 2' + 1 x 10' (Warriner) contre Forward-Morges; 7 x 2' contre Langenthal.

BIENNE - AJOIE 5-2 (2-2 1-0 2-0)
Stade de glace: 1944 spectateurs.
Arbitres: MM. Prugger, Arm et Marti.
Buts: 13e Widmer (Vacheron, Halpern, à 5 contre 4) 0-1. 18e Belanger (Pasche, Meyer) 1-1. 19e Tschantré (Rubin) 2-1. 20e Fortier (Vacheron, Sigrist) 2-2. 32e Joggi (Reber, Jom-

phe, à 5 contre 4) 3-2. 42e Belanger (Von Gunten, Pasche) 4-2. 60e Belanger (Pasche, Tognini) 5-2 (dans la cage vide).
Pénalités: 8 x 2' contre Bienne; 10 x 2' + 1 x 10' (Barras) contre Ajoie

GCK LIONS - SIERRE 3-3 ap (1-1 1-0 1-2)

Küsnacht: 397 spectateurs.
Arbitres: MM. Eichmann, Abegglen et Müller.
Buts: 12e Gruber (Bruderer, Meichtry) 1-0. 17e Reber (Bielmann) 1-1. 28e S. Moggi (Grauwiler) 2-1. 43e (42'00") Gloor (R. Schoop, Sidler) 3-1. 43e (42'23") Clavien (Anger, Cormier) 3-2. 52e Clavien (Avanthay, Cormier) 3-3.
Pénalités: 3 x 2' contre les GCK Lions; 4 x 2' contre Sierr.

OLTEN - THURGOVIE 5-3 (0-1 1-1 4-1)
Kleinholz: 1057 spectateurs.
Arbitres: MM. Peer, Bürgi et Stäheli.
Buts: 4e Bucher (Weber, Mäder) 0-1. 30e Strasser (Von Gunten, Stüssi) 0-2. 35e Bieri (Niggli, Schocher) 1-2. 43e Tschuor (Othman) 2-2. 45e Gendron 3-2 (penalty). 53e Gendron (Malgin, Siegwart) 4-2. 55e Siegwart (Gendron, Malgin) 5-2. 60e (59'06") Stüssi (Rufener, Vitolinsh, à 5 contre 4) 5-3.
Pénalités: 6 x 2' contre Olten, 2 x 2' contre Thurgovie.

Classement

1. Bâle	22	14	3	5	86-44	31
2. F. Morges	22	14	3	5	76-65	31
3. Bienne	22	13	2	7	94-64	28
4. Sierr	22	13	2	7	74-69	28
5. Langenthal	22	11	2	9	64-67	24
6. Viège	22	11	2	9	71-63	24
7. Chx-de-Fds	22	9	2	11	64-72	20
8. Coire	22	9	1	12	73-72	19
9. GCK Lions	22	8	3	11	76-71	19
10. Olten	22	6	4	12	64-93	16
11. Thurgovie	22	7	0	15	77-92	14
12. Ajoie	22	5	0	17	43-90	10

Prochaine journée
Samedi 27 novembre. 18 h: Sierr - Langenthal. 19 h 30: Thurgovie - Forward Morges. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Bâle. Ajoie - GCK Lions. Bienne - Viège. Coire - Olten. /si



Sierre: un point qui rend heureux. PHOTO LAFARGUE

LNA

DAVOS - RAPPERSWIL 4-2 (2-1 1-1 1-0)
Stade de glace: 2270 spectateurs.
Arbitres: MM. Reiber, Küng et Popovic.
Buts: 2e Marha (Hagman, à 4 contre 5) 1-0. 5e Bartschi (McTavish, Siren) 1-1. 20e Riesen (Marha, Thornton, à 5 contre 4) 2-1. 25e McTavish (Weber, à 4 contre 5) 2-2. 32e Riesen (Ambühl, Hasler) 3-2. 41e R. von Arx 4-2.
Pénalités: 7 x 2' contre Davos, 6 x 2' plus 1 x 10' (Baumann) contre Rapperswil-Jona.

KLOTEN FLYERS - ZSC LIONS 1-4 (1-1 0-1 0-2)
Schluefweg: 5889 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Simmen et Sommer.
Buts: 10e Pollock (Pittis) 1-0. 11e Raffainer (Streit) 1-1. 29e Alston (Zeiter, à 5 contre 4) 1-2. 49e Alston 1-3. 59e Helfenstein (Robitaille, Petrovicky) 1-4.
Pénalités: 3 x 2' contre les Kloten Flyers, 5 x 2' contre les ZSC Lions.

GE SERVETTE - ZOUG 3-3 ap (0-1 1-2 2-0)
Les Vernets: 4840 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti, Mauron et Rebillard.
Buts: 3e Richter (Della Rossa, Fischer, à 4 contre 5) 0-1. 23e Fischer (Della Rossa, Giger) 0-2. 28e Donovan (Johansson, Horak) 1-2. 34e Petrov (Back, à 5 contre 4) 1-3. 44e Savary (Benoit, à 4 contre 5) 2-3. 59e Gobbi (Johansson) 3-3.
Pénalités: 6 x 2' + 1 x 5' (Bezina) + pénalité de match (Bezina) contre Genève-Servette; 5 x 2' contre Zoug.

Classement

1. Lugano	22	15	4	3	77-47	34
2. Davos	22	14	3	6	83-54	31
3. ZSC Lions	22	13	1	8	73-55	27
4. Ambri-Piotta	22	12	3	7	71-58	27
5. Rapperswil	22	11	2	10	76-66	24
6. Zoug	22	10	4	9	70-74	24
7. GE Servette	22	10	3	10	71-74	23
8. Langnau T.	22	8	4	10	53-66	20
9. Berne	22	7	2	13	58-65	16
10. FR Götteron	22	7	2	13	54-81	16
11. Kloten F.	22	6	4	12	56-73	16
12. Lausanne	22	4	2	16	53-82	10

Prochaine journée
Vendredi 26 novembre. 19 h 45: Berne - Lugano. FR Götteron - GE Servette. Lausanne - Langnau Tigers. Rapperswil - Kloten Flyers. ZSC Lions - Davos. Zoug - Ambri-Piotta. /si



Chaude lutte entre Zougois et Genevois. PHOTO KEYSTONE

L'INFO

Surnuméraire lors des trois derniers matches du HCC, Raphaël Brusa s'en est allé tenter sa chance sous d'autres cieux, ceux de Langenthal en l'occurrence. Prêt jusqu'au terme de la saison, il a fait ses débuts sous ses nouvelles couleurs hier soir déjà à Morges.

L'INVITÉ

Présent dans les gradins de la Litternahalle, Roland von Mentlen ne s'était pas déplacé en touriste. «Je suis venu visionner les deux équipes. Croyez-moi, c'est du travail. FR Götteron, ce n'est pas Lugano et nous devons chercher des talents au bas de l'échelle. Cela, les riches ne peuvent pas le comprendre» glissait l'homme fort de Saint-Léonard.

9.2 LE CHIFFRE

15 C'est, en secondes, le laps de temps durant lequel le HCC a mené au score hier au soir dans le Haut-Valais. A peine le temps de savourer la réussite de Neininger que, déjà, Zurbriggen - Marc de prénom, rien à voir donc avec notre Pirmin national... -, avait rétabli la parité et éteint ce qui a pris les allures d'un feu de paille. /JFB

En grande première suisse

ARCADES VF chaque jour à 15h30 + me, ve, sa, di et lu à 18h et 20h30
032 710 10 44

Noct. ve et sa à 23h
VO s.-t. fr/all je et ma à 18h et 20h30

△ Me et je toutes les séances au cinéma Rex △
Age 12 ans, suggéré 14 ans

**Un mec parfait. Une vie rêvée...
Et vous pensez que ça lui suffit?**

RENÉE ZELLWEGER HUGH GRANT COLIN FIRTH

BRIDGET JONES
L'AGE DE RAISON
MÊME BRIDGET. NOUVEAU JOURNAL.

Grand Avocat
Grand Menteur
Gros Problème

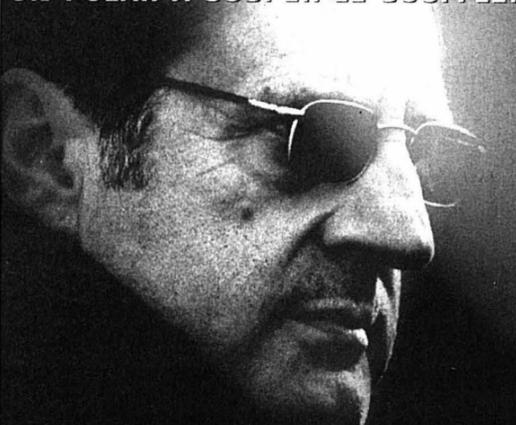


PALACE Chaque jour à 15h30, 18h et 20h30
032 710 10 66

Noct. ve et sa à 23h
16 ans, suggéré 16 ans

**Corruption, trahison, mensonge.
Bienvenue dans la police...**

UN POLAR A COUPER LE SOUFFLE.



DANIEL AUTEUIL
GÉRARD DEPARDIEU

DANS UN FILM DE OLIVIER MARCHAL

36

QUAI DES ORFÈVRES

APOLLO 2 Chaque jour à 14h et 20h45
032 710 10 33

Age 10 ans, suggéré 14 ans

**Une attachante chronique
romanesque,
corsée par la superbe âpreté
de l'océan...**



l'équipier

un film de Philippe LIORET

APOLLO 1 Une belle tranche de rigolade
032 710 10 33

Ve 26 et sa 27 novembre à 23h15
en avant-première

Age 12 ans, suggéré 12 ans



Cliquez sur :

forum

Notre avis sur des sujets d'actualité.
Participez au débat en direct.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

offres d'emploi

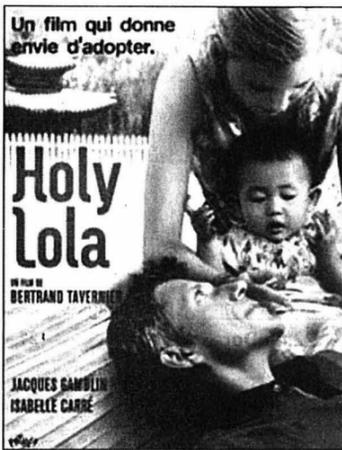
Indépendant(e) avec **Amway**

Des produits extraordinaires
Une activité gratifiante à tous points de vue.
Pour plus d'information, appelez
Distribution et vente Amway™ L. & S. Vouillamoz
078 622 70 34
www.vh-partners.com
028-463467/ROC

BIO Chaque jour à 15h, 17h45 et 20h30
032 710 10 55

Age 10 ans, suggéré 14 ans

L'aventure éprouvante et formidable de l'adoption d'un enfant au Cambodge.



Abonnement cinéma

en vente à la Banque Cantonale Neuchâteloise et dans les cinémas de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

10 séances à 11.- ou 20 séances à 10.-
+ Carte à puce à 15.- rechargeable durant 3 ans.

Clients BCN:
15.- de rabais

à faire valoir sur l'achat d'un abonnement dans l'un des 16 points de vente BCN jusqu'au 31 décembre 2004.

(Chaque chargement de séances est à utiliser dans les 12 mois).
Prière d'apporter une photo.

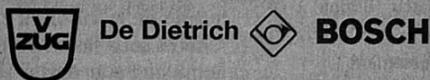


avis divers

TROISI CUISINES

Comble-Emine 1 - 2053 CERNIER - 032 853 39 40

LA NOUVELLE TENDANCE



www.mypage.bluewin.ch/troiscuisine

15 ans Une visite s'impose sur le site www.gruppeeuromobil.com 15 ans

Récupérer votre argent, notre affaire!

D'une manière conséquente et professionnelle. Nous nous occupons de récupérer votre argent à partir de Fr. 10 000.-, même ancien.

Galvaro AG, Schweiz

Tél. 071 226 40 73, fax 071 226 40 71

manifestations

Une «montagne dans la mer», l'eau douce, trésor de vie, les premiers hommes, les premières civilisations
• L'insularité •
Le tourisme aujourd'hui: des plages aux montagnes
• Le GR20 •
Dans l'intimité de l'intérieur de l'île •
Une vie de berger •
Bastia, Ajaccio, Corte... de Napoléon à Paoli •
L'hiver sur l'île de beauté, les villages, l'âme de la Corse

CONNAISSANCE DU MONDE

service culturel migros

www.scm-migros-nefr.ch



CORSE

Film et conférence de Jean-Michel BERTRAND

NEUCHÂTEL - Cinéma des Arcades
mercredi 24 novembre, 16h et 20h
jeudi 25 novembre, 16h et 20h

COUVET - Salle grise - Hôtel de ville
vendredi 26 novembre, 20h

Place: Fr. 14.- / enfant: Fr. 7.-
location à l'entrée

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Chef(fe) de service

pour le Service des établissements spécialisés.
Le Service des établissements spécialisés assure et supervise l'offre cantonale en matière d'établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes (plus de 30 institutions appartenant à des Fondations privées).

Activités: Gérer le service, son budget et ses quatre collaborateurs/trices; organiser et encadrer les activités du service relatives à la gestion et à l'adaptation du subventionnement des établissements, à la supervision et au contrôle des institutions dans le cadre prévu par la loi, ainsi qu'à la coordination de l'adaptation de l'équipement à l'évolution des besoins sociaux; coordonner l'action du service avec celle des autres entités de l'administration; être le référent neuchâtelois pour les offices fédéraux ou cantonaux compétents; participer en qualité de membre ou de président aux travaux de divers groupes de travail ou commissions au niveau cantonal ou fédéral; élaborer des rapports à l'attention des autorités politiques; représenter officiellement l'Etat aux séances des organes dirigeants des Fondations privées.

Profil souhaité: Titre universitaire (économie, gestion d'entreprise, droit, sciences sociales) ou équivalent (p. ex. des instituts IEMS ou IDS); intérêt marqué pour la gestion et la planification des structures sociales; expérience professionnelle d'au moins cinq ans; aptitude à travailler de façon indépendante; sens de la négociation; capacité de gérer des groupes de travail; bonnes connaissances de la langue allemande.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir

Délai de postulation: 8 décembre 2004

Renseignements: M. Daniel Schouwey, secrétaire général adjoint du Département des finances et des affaires sociales, tél. 032 889 42 19

Conseiller(ère) social(e)

pour le Service de l'action sociale, à l'office de l'aide sociale.

Activités: renseignements, appui et conseil aux services sociaux communaux et intercommunaux; soutien aux assistants sociaux chargés de l'aide matérielle dans le traitement de situations complexes; gestion administrative des dossiers relevant de l'office; vérification des comptes établis par les œuvres d'entraide chargées de l'aide matérielle; participation à la formation continue des professionnels de ce secteur; représentation de l'office au sein de commissions et groupes de travail; correspondance et contacts téléphoniques; divers autres travaux administratifs en relation avec les activités de l'office.

Profil souhaité: Formation supérieure dans le domaine social, achevée par une licence en sciences sociales, un diplôme d'assistant social ou un titre équivalent; expérience confirmée de plusieurs années dans le secteur social; initiative et sens des responsabilités; entretient, discrétion et esprit de collaboration; bonnes connaissances en bureautique; permis de conduire.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: avril 2005 ou à convenir

Délai de postulation: 8 décembre 2004

Renseignements: M. Raffaele Fasano, chef de l'office de l'aide sociale, tél. 032 889 85 89

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel

AVIS MORTUAIRES

CERNIER

Chaque mort nous le rappelle,
c'est l'absence qui révèle
l'intensité d'une présence.

Robert Gonin

Yolande et Walti Schindler-Guillaume, à Travers, leurs enfants et petits-enfants;

Yvonne Guillaume-Currit, à Couvet;

Gabrielle et Freddy Guyot-Guillaume, à Nyon, leurs enfants et petits-enfants;

Marie-Antoinette et Pascal Chédel-Guillaume, à Travers, leurs enfants et petits-enfants;

Andrée et Michel Cuhe-Guillaume, au Pâquier, leurs enfants et petite-fille;

Jean-Louis et Annelise Guillaume-Devaud, à Chézard-Saint-Martin, leur fille Céline et son ami Johann

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Romain GUILLAUME

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement le 19 novembre 2004, dans sa 92e année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Jean-Louis Guillaume
Chemin des Sauges 2
2054 Chézard-Saint-Martin

Nos sincères remerciements au personnel du Home et de l'Hôpital de Landeyeux pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-464273

HAUTERIVE

Dieu est Amour; celui qui demeure
dans l'amour demeure en Dieu.

I Jean 4: 16

Madame Maryse Fuchs-Biedermann, à Hauterive:

Mademoiselle Stéphanie Fuchs et son ami Bastiaan Vernier, à Rolle,

Madame et Monsieur Anne-Carole et Jean-Frédéric Dufour-Fuchs, leurs enfants Théophile et Benjamin, à Collonge-Bellerive;

Madame et Monsieur Rita et Jean-Pierre Javet-Fuchs, à Berne et leur fils;

Madame et Monsieur Monique et Paul Gretillat-Fuchs, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;

Ses amis,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Guido FUCHS

enlevé subitement à leur tendre affection, à la veille de ses 66 ans.

2068 Hauterive, le 23 novembre 2004.

Chemin des Jardillats 41

La célébration religieuse aura lieu en l'église catholique de Colombier, vendredi 26 novembre à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Le corps repose au Funérarium, à Saint-Blaise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Comité du Golf & Country Club de Neuchâtel

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Guido FUCHS

membre du Club, fidèle du groupement senior du GCCN et époux de Madame Maryse Fuchs, membre.

028-464292

Le Conseil d'administration et le personnel de Béton Frais SA, à Marin

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Fritz GRANDJEAN

beau-père de leur Directeur, Monsieur Pascal Zaugg.

Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

028-464167

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Je lève les yeux vers les montagnes: d'où
me viendra le secours? Le secours me vient
de l'Eternel qui a fait le ciel et la terre.

Le Seigneur est mon berger,
je ne manquerai de rien.

Psaume 23: 1

Psaume 121: 1-2

Arlette Jegen-Lacomblez, à Neuchâtel;

Andres et Dorli Jegen-Kern, à Diessenhofen, leurs enfants et petits-enfants;

Heidi et Max Senn-Jegen, à Zürich, leurs enfants et petits-enfants;

Ses belles-sœurs et ses beaux-frères en France;

Raymonde et Henri Schnetzer, à Winterthur, leurs enfants et petits-enfants;

Joëlle et Philippe Wymann et leur fille, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Pierre JEGEN
retraité mécanicien BLS

enlevé à leur tendre affection, dans sa 71e année.

2000 Neuchâtel, le 22 novembre 2004.

Fahys 57

Le culte sera célébré à la chapelle du Centre funéraire de Bearegard, à Neuchâtel, vendredi 26 novembre à 10 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-464320

LA NEUVEVILLE

Etienne et Marie-Pierre Crevoisier-Vantieghe à Fontaines leurs enfants Fabien et Mélanie à Cortaillod ainsi que Audrey à Cernier

Myriam Theurillat-Crevoisier à Saint-Imier ses enfants Laetitia à Sonvilier et Vanessa et Lucas à Sonvilier

Christine et Jacky Erard-Crevoisier à La Neuveville leurs enfants Séverine et Damien

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Marie CREVOISIER

enlevé à l'affection des siens, le 22 novembre 2004, dans sa 77e année.

Le corps repose à la chambre mortuaire du Home Mon Repos à La Neuveville.

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.

Nos sincères remerciements au personnel soignant du Home Mon Repos à La Neuveville pour son dévouement, sa gentillesse et sa disponibilité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-464274

NEUCHÂTEL

Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Roger Zosso, à Neuchâtel:

Jean-Michel et Ginette Zosso-Cloux, à Couvet;

Cédric Zosso, à Couvet,

Stéphane Zosso et son amie Sandra, à Couvet;

Mary-Claude et Maurice Emeri-Zosso, à Bevaix;

Joël Morel, à Peseux,

Jérôme Morel, à Peseux;

Mary-Josée Zosso, à Fontainemelon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marceline ZOSSO
née Porret

enlevée à leur tendre affection dans sa 74e année.

2000 Neuchâtel, le 21 novembre 2004.

Suchiez 6

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-464149

REMERCIEMENTS

Merci

à vous tous qui nous avez accompagnés par votre amitié,
votre présence, lors du départ de

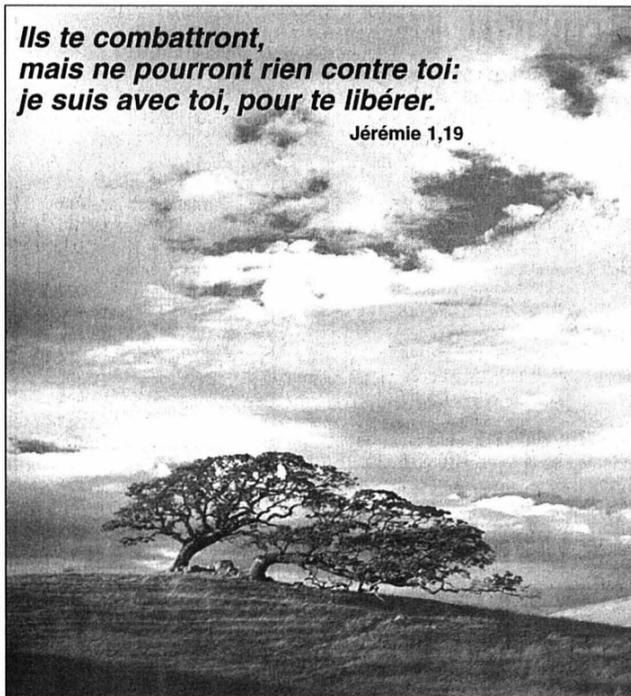
Georges COMTESSE

Famille de Marie-Rose Jaquet et
Famille Comtesse

028-464285

**Ils te combattront,
mais ne pourront rien contre toi:
je suis avec toi, pour te libérer.**

Jérémie 1,19



LES FAITS DIVERS

PORRENTROY ■ Drogue découverte lors d'un contrôle de vitesse. Hier à 9h, lors d'un contrôle de vitesse, un automobiliste a été contrôlé à 124 km/h au lieu des 80 km/h autorisés sur le tronçon de la route principale reliant Courgenay à Porrentruy. Cette personne a également été contrôlée positive au test de l'haléine, avec un résultat de 1,16 pour mille. De plus, lors du contrôle du véhicule, ont été découverts 30 g d'herbe séchée de chanvre, deux sachets contenant un total de 2 g de «speed» (amphétamines), un joint et 50 g de beurre au chanvre. L'automobilisme sera dénoncé au procureur général pour les infractions constatées et son permis lui a été immédiatement retiré. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Deux personnes blessées dans une collision. Lundi à 19h30, une voiture conduite par une habitante de Saint-Imier circulait sur la rue Pouillerel, à La Chaux-de-Fonds, en direction sud. A l'intersection avec la rue Numa-

Droz, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur cette dernière, en direction est. Blessées, la conductrice du premier véhicule et sa passagère, qui a dû être désincarcérée, ont été transportées au moyen d'ambulances à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

FLEURIER ■ Piéton heurté par une voiture: appel aux témoins. Vendredi dernier à 7h30, une habitante de Fleurier âgée de 13 ans a été heurtée par une voiture, alors qu'elle traversait la chaussée sur le passage de sécurité entre la poste de Fleurier et la gare RVT. A la suite du choc, la jeune fille a chuté sur la chaussée. La conductrice lui a demandé si tout allait bien et a quitté les lieux en direction est. Cette conductrice d'un véhicule break de couleur grise ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier, tél. 032 861 10 21. /comm



Naissances

Mon premier s'appelle

Enzo

Mon deuxième est arrivé le 21 novembre 2004
Mon troisième pèse 2,690 kg
Mon quatrième mesure 47 cm
Et mon tout fait le bonheur de mes parents

Fabien et Cindy Loosli
Arnold-Guyot 3
2000 Neuchâtel

028-464230

Emilie a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Pacôme

le 18 novembre 2004 à la maternité de Pourtalès

Un grand merci au Docteur Chabloz ainsi qu'à toute son équipe
Sabine et Bernard Arni
2037 Montmollin

028-464303

Un autre petit cœur qui nous comble de bonheur

Simon, Jules

nous a rejoints le 21 novembre 2004

Véronique, Dominik et Léa Humbel-Renaud
Im Langholz 11
5405 Dättwil

028-464218

Isabelle et Christophe ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Enzo

le 22 novembre 2004 à 15h18
Il pèse 2,150 kg pour 44,5 cm à la maternité de Pourtalès

Famille Nowacki (-Gasser)
Rue du Quarre 22
2108 Couvet

028-464182

Nous avons la grande joie d'annoncer la naissance de notre petit

Arthur

le lundi 22 novembre 2004 à 23h03 à la maternité de Pourtalès

Corinne Gumy et Antonio Fernandes
Serre 5
2000 Neuchâtel

028-464283

Boutique
des ils et des elles
habits bébés 0-2 ans
idées cadeaux
trésor 2
neuchâtel
Confetti

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

WASSERFALLEN

032 725 40 30

FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL

REPRÉSENTATION DE
AZUR PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE SA

Délai jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures:

PUBLICITAS

tél. 032 729 42 42 - fax 032 729 42 43

dès 17 heures:

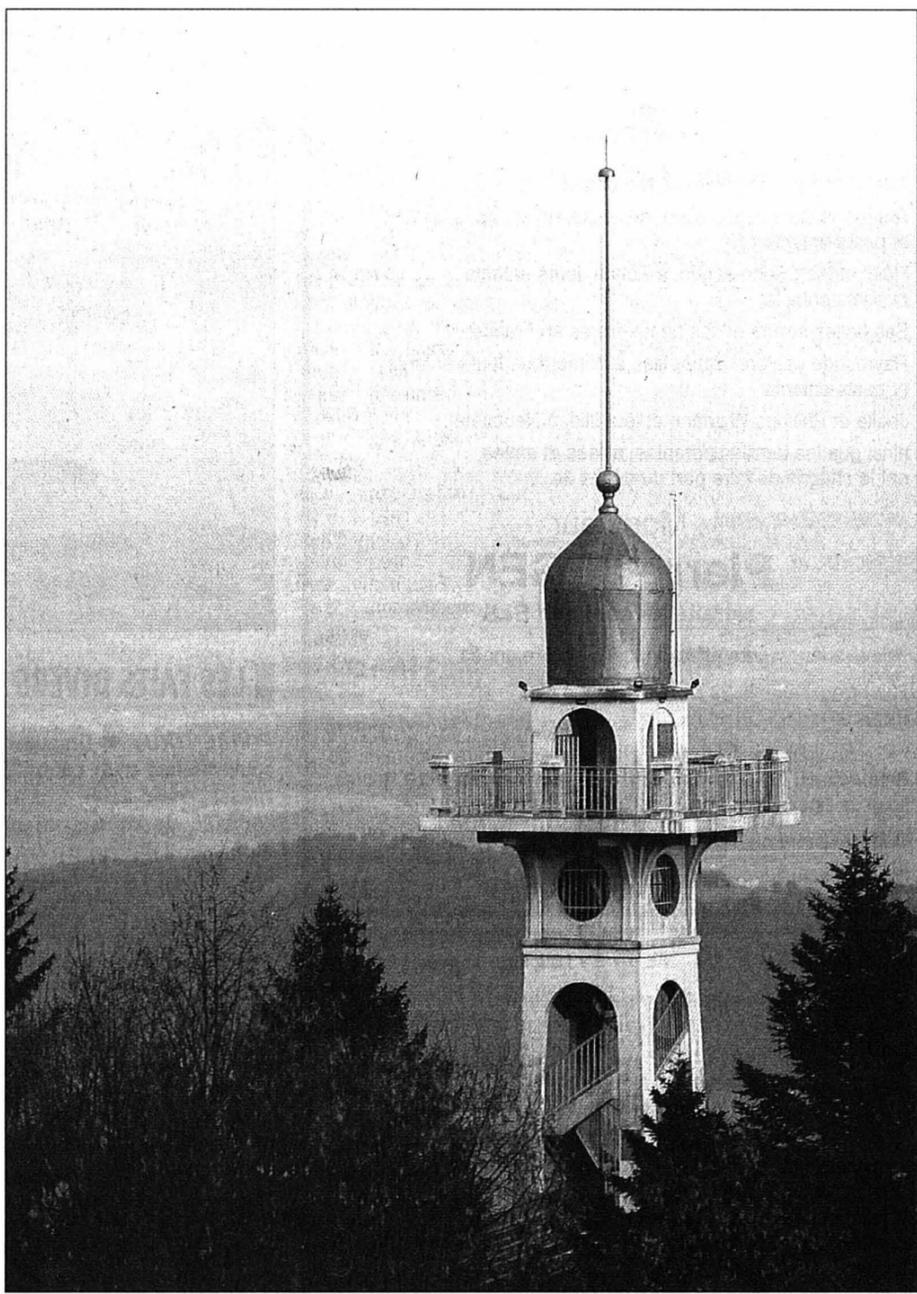
L'EXPRESS

tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

CLIN D'OEIL

Roseur du soir

L'astre du jour s'est retiré hier en offrant ses derniers rayons aux hauteurs jurassiennes et alpines. Entre la tour panoramique de Chaumont et les sommets du Mönch et de la Jungfrau, la plaine semblait déjà dormir sous une couverture de brume. PHOTO GALLEY



COURRIER DES LECTEURS

HÔPITAL MULTISITE

Pour quoi? Pour qui?

Il est notoire que les coûts de soins du canton de Neuchâtel sont parmi les plus élevés de Suisse. De fait et selon les statistiques de l'OFS pour 2001, Neuchâtel figure au troisième rang des dépenses en santé publique des cantons et des communes – derrière Genève et Bâle-Ville – avec un coût quelque 30% au-dessus de la moyenne nationale! Une première conséquence à cela, c'est l'augmentation, année après année et également supérieure à la moyenne suisse, de nos primes d'assurance maladie. Une autre conséquence réside dans l'une des fiscalités les plus lourdes de Suisse. La conclusion de ce qui précède, c'est que la gestion par l'Etat de notre système de santé est lamentablement coûteuse.

C'est dans un tel contexte qu'est proposée la mise en place de l'Établissement hospitalier cantonal multisite (EHM), présenté comme un «outil moderne et flexible, capable de mettre en œuvre rapidement les décisions stratégiques essentielles». Sachant que les objectifs stratégiques resteront du ressort de l'Etat, et que la direction générale de l'EHM sera cantonnée à une gestion opérationnelle manifestant «une bonne sensibilité politique», il est permis d'en douter.

Au demeurant, une augmentation des niveaux hiérarchiques, un alourdissement de la structure se fait obligatoirement au détriment de la flexibilité nécessaire pour s'adapter à un marché en rapide muta-

tion: la circulation de l'information, la capacité de traiter les problèmes, la responsabilisation s'en trouvent automatiquement entravées. L'EHM renforcera le poids de l'administration, ce qui ne contribue nullement à augmenter la valeur ajoutée d'un bien ou d'un service. Tout au contraire.

Plus grave encore, le projet apparaît bâclé, n'apportant aucune précision quant aux coûts de sa réalisation. Depuis quand se préoccupe-t-on du coût d'une acquisition immobilière après la transaction?

Et, finalement, en matière de gestion du changement dans un contexte de désenchevêtrement général, cumuler l'introduction de la facturation par prestation, la mise en place de l'EHM, et l'application de la CCT 21 relève selon moi d'une maladresse aussi coupable que suicidaire.

Les députés qui voteront la mise en œuvre de l'EHM porteront une lourde responsabilité quant à l'évolution négative des primes d'assurance maladie et de la charge fiscale qui en découlera. Nous vivons manifestement au-dessus de nos moyens et le pot n'est pas extensible. Aujourd'hui, l'état des finances cantonales impose même des sacrifices importants à la fonction publique, au point que des postes seront vraisemblablement supprimés dans l'administration. Pour pouvoir financer l'EHM?

Xavier Jourdain, Boudry

LA CITATION

«Le premier numéro d'«Objectif Réussir» est sorti le jour même où «La Suisse» cessait de paraître»,

dit Jean-Pierre Lambert, rédacteur en chef du journal de rue, fier d'annoncer la naissance de sa télévision sociale.

L'INFO INSOLITE

L'âme sœur à 30.000 pieds

Près d'un Américain sur quatre qui prend l'avion pendant les vacances espère trouver l'âme sœur sur le siège d'à côté, selon une étude publiée lundi. Oprah Winfrey serait elle la vedette de télévision la plus amusante comme voisine.

Cette enquête menée par The Chase United Mileage Plus Visa Card révèle que 28% des personnes qui ont planifié un voyage touristique voient l'avion comme une chance de se faire de nouvel ami, 24% espèrent tomber amoureux et 14% trouver un partenaire commercial.

Près de 30% des personnes interrogées estiment que la vedette de télévision la plus amusante serait Oprah Winfrey. Le comique Jay Leno arrive en deuxième position.

Bill Gates, le fondateur de Microsoft, est l'homme d'affaires le plus cité (17%), suivi de la décoratrice Martha Stewart (12%) et du président de la Réserve fédérale Alan Greenspan (12%). L'étude porte sur un échantillon de 239 adultes qui ont prévu de voyager pendant les vacances scolaires, avec une marge d'erreur de six pour cent. /ats

Tchoux devant...

Ce n'est qu'un mur

Le mur des bonnes intentions... Pour l'instant, cette protubérance sur la place Le Corbusier se résume un peu à cela. La construction traîne depuis 15 jours. A ce jour, le mur devrait atteindre 2m20 de hauteur, tout en symbolique, à la mesure des grandes idées des deux concepteurs, lycéens réalisant leur travail de maturité. Le mur devait aussi devenir de plus en plus «dérangeant, contraignant, puis invisible». Gagné! A défaut d'un petit panneau explicatif et

encore moins d'interlocuteurs présents pour éclairer les esprits, la curiosité non assouvie a fait place à l'indifférence. Même les tagueurs n'ont pas utilisé cet espace. Ah, entre les briques, une chose tout de même: l'admiration manifeste pour le maçon à la tâche. La symbolique du «mur qui sépare, du mur à franchir, du mur à abattre», se résumerait-elle à cela, la reconnaissance du travail bien fait, dans le froid de surcroît. C'est peut-être réducteur mais au moins c'est béton! Dans une vi-

sée très terre à terre, ce mur n'est donc qu'un mur. Dans le genre, on préfère les murs de pierres sèches. On imagine que chacun aurait pu ajouter la sienne, perpétuant un geste à l'ancienne à l'aune d'un patrimoine à sauvegarder. Avec tout ça, les murs de Berlin, d'Israël et d'ailleurs sont bien loin. Mais sur le leur, les jeunes concepteurs chauds-de-fonniers peuvent néanmoins graver un sourire: ce billet confirme que l'indifférence n'est pas totale. Leur mur dérange!

Irène Brossard

LA MÉTÉO DU JOUR

En Suisse	Bâle	très nuageux	11°
	Berne	peu nuageux	9°
	Genève	beau	10°
	Locarno	beau	9°
	Sion	beau	6°
	Zurich	très nuageux	9°
En Europe	Berlin	très nuageux	6°
	Lisbonne	beau	14°
	Londres	très nuageux	12°
	Madrid	beau	12°
	Moscou	très nuageux	9°
	Paris	très nuageux	13°
	Rome	très nuageux	15°
Dans le monde	Bangkok	peu nuageux	28°
	Pékin	très nuageux	16°
	Miami	très nuageux	22°
	Sydney	très nuageux	16°
	Le Caire	peu nuageux	17°
	Tokyo	beau	13°

1000 m: 5° En plaine: 6°	1000 m: 8° En plaine: 5°	1000 m: 5° En plaine: 6°	1000 m: 3° En plaine: 6°
Aujourd'hui	Jeudi	Vendredi	Samedi

Mercredi 24 novembre
Bonne fête aux Marina
Ils sont nés à cette date:
Emir Kusturica, réalisateur yougoslave
Thierry Lhermitte, comédien français

Hier à 13 heures

En Suisse
Bâle très nuageux 11°
Berne peu nuageux 9°
Genève beau 10°
Locarno beau 9°
Sion beau 6°
Zurich très nuageux 9°

En Europe
Berlin très nuageux 6°
Lisbonne beau 14°
Londres très nuageux 12°
Madrid beau 12°
Moscou très nuageux 9°
Paris très nuageux 13°
Rome très nuageux 15°

Dans le monde
Bangkok peu nuageux 28°
Pékin très nuageux 16°
Miami très nuageux 22°
Sydney très nuageux 16°
Le Caire peu nuageux 17°
Tokyo beau 13°

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo

Niveau du lac des Brenets 750,82 m

Niveau du lac de Boudry 429,03 m

Température de l'eau 9° (Nid-du-Crô)

Vent: bise, 2 Beaufort

Bien inspiré

Situation générale.

L'anticyclone a choisi le plan de carrière qui vous ravit, passer pile-poil dans votre décor. Voilà le beau temps automnal, mais vous n'aurez pas le loisir de vous lasser, c'est juste pour deux jours. Des perturbations sont au coin du bois, sur l'Atlantique.

Prévisions pour la journée. Le soleil fait un tabac sur les hauteurs. Le ciel a laissé l'humidité se réfugier dans les basses couches. La plaine est à sa merci et il faut attendre qu'elle daigne se dissiper. Le mercure met tout le monde à la même enseigne avec près de 5 degrés.

Les prochains jours. Du pareil au même demain, puis perturbé.
Jean-François Rumley